

Les footballeurs suisses ont repris l'entraînement



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

Lisez aujourd'hui, en fin de matinée dans notre

ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO

TOUT SUR

- la descente messieurs avec Russi, Tresch, Collombin et Sprecher
- le fond 15 km avec Aloïs Kaelin, Hauser et Kreuzer

ET BIEN ENTENDU

- les tout derniers résultats de la nuit ;
- de nombreuses photos ;
- les commentaires de notre équipe rédactionnelle et de nos envoyés spéciaux (agences « Sportinformation » et « Associated Press »).

En vente à Neuchâtel et sur le Littoral, dans l'Entre-deux-Lacs, à Bienne, Moutier, Delémont, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Yverdon et aux kiosques des gares de Travers, Couvet et Fleurier.

Drame familial près de Langnau: trois victimes

(c) Un terrible drame familial, qui a fait trois morts, a eu pour théâtre samedi soir la petite commune de Baar, près de Langnau (NE). Le buraliste de la localité, Ernst Liechti, âgé de 56 ans, a abattu à coups de revolver sa femme âgée de 58 ans et son fils, Pierre âgé de 31 ans, avant de se donner la mort.

Il était 22 h, lorsque la police de Langnau fut alertée. Au téléphone se trouvait une jeune fille, qui déclara avoir assisté à une scène très violente entre le père et le fils. Peu après, elle devait entendre plusieurs coups de feu. Lorsque la police fit irruption dans l'appartement du buraliste, elle devait se trouver devant un spectacle atroce. Sur le tapis du salon, gisaient la femme du buraliste et son fils. Les deux victimes baignaient dans leur sang. A quelques mètres de là, dans la cuisine, gisait recroquevillé sur lui-même, Ernst Liechti. Il s'était rendu à la cuisine pour se donner la mort. L'arme du crime, un pistolet, gisait à côté du défunt.

Ernst Liechti semblait vivre en mauvaise intelligence avec son fils, avec lequel il se disputait régulièrement. La famille Liechti était très appréciée dans la petite commune bernoise, dans laquelle le buraliste travaillait depuis de nombreuses années à la satisfaction de tous.

Toutes derrière Nadig!

Sous les yeux des caméras du monde entier Les manifestants de Newry défilent là où les Anglais ne les attendaient pas

Les idées et les faits Cercle vicieux

Il faut payer le prix de la prospérité. Dans un secteur bien déterminé, mais non des moindres, les autorités fédérales s'y préparent. En effet, au cours de la session des Chambres qui s'ouvrira à la fin de ce mois le Conseil national discutera le projet qui tend à revaloriser les traitements des agents de la Confédération.

Le résultat des délibérations ne fait aucun doute. Il est d'ores et déjà inscrit dans les propositions arrêtées, il y a peu, par la commission à l'intention de l'assemblée plénière. Non seulement, le législateur ne se contentera pas d'adapter la rémunération de base au renchérissement général, mais par le jeu d'allocations plus substantielles et surtout par le biais du treizième salaire mensuel, il assurera au personnel de l'administration fédérale et de ses régies un salaire dont le pouvoir d'achat sera supérieur à celui dont il dispose actuellement.

C'est de toute évidence une mesure qui s'adapte mal au mécanisme de cette « politique conjoncturelle » que l'on s'efforce de mettre en place et qui doit sinon stabiliser prix et salaires, du moins ralentir une hausse qui fait prendre le galop à la dangereuse inflation.

Dans les milieux de l'industrie et du commerce, on s'inquiète des conséquences de cette « inconséquence » et on le dit, en oubliant toutefois de rappeler comment le Conseil fédéral lui-même justifie ses propositions. S'il a dû faire droit aux revendications du personnel, c'est que l'économie privée elle-même, où la pénurie de main-d'œuvre reste sensible, n'a pas toujours résisté à la surenchère sur les salariés, faisant ainsi au secteur public une concurrence d'autant plus inquiétante que les tâches de l'Etat se multiplient. Mais dès que l'état-major du monde patronal fait jouer la sonnette d'alarme, du côté socialiste on dénonce une offensive du « profit » contre les « droits légitimes » des travailleurs. « Le Vorort tire sur M. Celio » lisait-on samedi dans la presse rouge de la Suisse allemande. Ce qui n'empêche point les mêmes journaux de tenir pour insatiables les paysans et leurs associations qui, à leur tour « attendent des autorités que là où elles ont pouvoir d'intervenir, elles adaptent non seulement au renchérissement, mais aussi à l'évolution générale des salaires, les prix des produits agricoles. Et l'un des motifs avancés à l'appui de ces nouvelles revendications, c'est bel et bien l'octroi d'un treizième salaire mensuel aux fonctionnaires.

Une fois de plus chacun des groupes économiques conteste aux autres, au nom de l'intérêt général, ce qu'il tient pour équitable dans son propre intérêt.

Il faudra s'accommoder de ce petit jeu aussi longtemps sans doute que, dans son effort pour établir sur un fond solide une véritable politique conjoncturelle, l'autorité qui se veut responsable se contentera du système de la consultation en ordre dispersé et refusera de mettre face à face tous les partenaires sociaux pour les amener à définir, par le véritable dialogue, les responsabilités qu'ils doivent assumer les uns à l'égard des autres.

Georges PERRIN

La journée de samedi, aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo, a été marquée par un grand exploit de la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, qui a remporté la course de descente en surclassant ses concurrentes. Cette médaille d'or — la première glanée par la Suisse à des Jeux olympiques depuis 1956 — fut accompagnée d'une médaille de bronze. Nous la devons à Jean Wicki et à Edi Hubacher, qui ont pris la troisième place dans l'épreuve de bob à deux. Lire reportages et commentaires, ainsi que les résultats de dimanche, dans nos pages sportives, 14, 15 et 17.

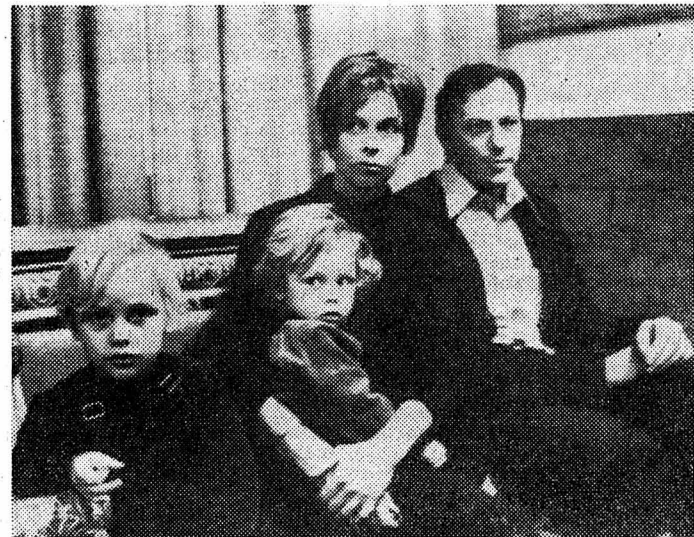
LES RETOMBÉES DE L'AFFAIRE HOWARD HUGHES La Suisse demande l'extradition de Mme Irving, la femme de l'écrivain

ZURICH (ATS-AP-AFP). — Le procureur de district responsable de l'affaire Hughes a fait savoir que le procureur général du district de Zurich a lancé, le 3 février 1972, un mandat d'arrêt international contre la ressortissante suisse Edith Irving-Sommer. Une demande d'extradition d'Edith Irving est présentée aux Etats-Unis par voie diplomatique. Il n'est pas question de demander l'extradition de l'écrivain Clifford Irving, car ce dernier est citoyen américain.

Dans l'intérêt de l'enquête, le procureur du district de Zurich se refuse pour l'instant, à donner d'autres détails sur cette affaire. Il a cependant confirmé que 120,000 francs suisses ont pu être saisis à l'Union de banques suisses et qu'un fonctionnaire de la section criminelle du ministère américain des postes se trouvait la semaine dernière à Zurich pour assurer la liaison avec les autorités d'enquête américaines. Ce dernier a pris contact à Zurich avec le juge d'instruction.

Selon l'agence américaine Associated Press, le procureur de Zurich a ajouté que les autorités suisses chercheraient à faire arrêter M. Irving dès qu'il quitterait les Etats-Unis et entrerait dans un autre pays.

A New-York, cependant, le « Sunday News » citant des sources gouvernementales, affirme que les Etats-Unis n'ont pas l'intention pour le moment, d'autoriser l'extradition en Suisse de Mme Irving.



Les Irving et leurs enfants photographiés hier à New-York. (Téléphoto AP)

Le journal a également appris de source informée que lorsque Irving et ses deux défenseurs ont rencontré, vendredi pendant 90 minutes, les procureurs fédéraux, ceux-ci ont fait état de centaines de dépositions jetant le doute sur le récit fait par Irving de l'autobiographie de Howard Hughes.

A cela, un ami d'Irving, l'écrivain américain Susskind a rétorqué :

« La biographie de Howard Hughes est authentique. Durant des mois j'ai enquêté sur la vie passionnante du milliardaire américain. Irving et moi nous avons travaillé d'arrache-pied pendant plus d'un an ».

UN AUTRE COMPTE

Par ailleurs, la police suisse, apprend-on de sources dignes de foi, a bloqué un troisième compte en banque qui contiendrait au moins, une partie des 208,000 dollars encore manquants sur les 65,000 que la maison d'édition McGraw-Hill avait remis à Clifford Irving, à l'intention de M. Howard Hughes.

La somme aurait été déposée dans une succursale de l'Union de banques suisses par une personne autre que Mme Clifford Irving.

Une foule de journalistes et les caméras de télévisions britannique, américaine, hollandaise, italienne, et irlandaise, s'y étaient postées.

Les organisateurs ont conduit les manifestants à Rooney-Meadow, où un meeting a débuté dans une prairie.

Le nombre des manifestants, estiment les observateurs, peut être fixé approximativement à quinze mille, alors que les organisateurs avançaient le chiffre de 25,000.

La procession s'est ébranlée lentement tandis que les haut-parleurs de l'Associa-

tion pour les droits civiques de Newry réclamaient le silence à la mémoire des victimes de Londonderry.

A bord d'un hélicoptère, un policier muni d'un haut-parleur rappela aux manifestants que le défilé était illégal.

La foule endimanchée était grave, mais calme. Les manifestants marchaient (bras-dessus, bras-dessous formant des rangées de dix derrière Bernadette Devlin, la jeune députée de l'Ulster).

(Lire également en dernière page)



Sur la route qui mène à Newry, pas un conducteur de voiture ou de camion ne pouvait circuler plus avant sans se soumettre à un contrôle. (Téléphoto AP)

Triomphe de la simplicité

« Toujours plus vite — et plus périlleux aussi », telle semble être la devise des candidats aux Jeux olympiques d'hiver. Le profane se demande parfois jusqu'où la limite des aptitudes physiques pourra être repoussée par les skieurs, les patineurs etc...

Mais le physique n'est pas tout. Entraîneurs et champions en herbe se préoccupent aussi du moral. La psychologie appliquée et même la science s'en mêlent. Les Autrichiens en particulier ont mis au point depuis plusieurs années déjà pour leurs candidats une méthode de préparation psychologique que l'hebdomadaire « Die Weltwoche » de Zurich analyse fort opportunément.

Il précise que la championne de descente autrichienne aux « Jeux » de 1968 Olga Pall, reconnaît volontiers aujourd'hui qu'elle a dû alors sa médaille d'or principalement à une sorte de dopage psycho-hygiénique. L'autosuggestion y tenait le premier rôle.

Un spécialiste de la clinique neurologique universitaire de Vienne, le Dr Gerhard S. Barolin, aide les skieurs autrichiens à se débarrasser des « facteurs de perturbation » risquant d'entraver les descendeurs et les slalomeurs. Sa méthode « d'entraînement autogène » fut appliquée dès 1966 à septante-trois membres des cadres du ski alpin autrichien des deux sexes.

Tous les candidats aux grandes épreuves sportives d'hiver sont placés sous une tension nerveuse extrême, où les préoccupations relatives au prestige national et à l'ambition ainsi qu'aux soucis personnels ont leur bonne part. Ils souffrent tous, à des degrés divers, de crispations au moment du départ anormalie qui ne disparaît généralement que vers le milieu du parcours ; d'incapacité de se donner à fond, ou de répartir judicieusement leurs énergies sur la totalité du parcours ; de défaillance de la concentration au sprint final, de sorte que la victoire leur échappe souvent à deux doigts du but ; de subtils complexes d'infériorité, etc...

La méthode Coué et l'autosuggestion sont appliquées efficacement contre ces divers handicaps, affirment les Autrichiens. Qu'en pense la « fille en or » suisse Marie-Thérèse Nadig, après son triomphe de samedi ? « J'ai dormi neuf heures quand j'ai vu que le soleil était au rendez-vous, j'étais de bonne humeur », a-t-elle déclaré au reporter qui l'interrogeait sur sa « préparation psychologique » avant sa formidable descente.

Cette fraîcheur, cette simplicité, chez une fille qui n'a même pas dix-huit ans, ne vaut-elle pas mieux que tous les « entraînements autogènes » du monde ?

R.A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse : page 13

Tous les sports : pages 14, 15 et 17

Le carnet du jour - les programmes radio-TV : page 19

Dernière heure : page 21

Le Camp de la Sagne a vécu sa 46me édition (Page 7)

Yvan-le-Terrible : il pourrait encore y avoir quelques rebondissements... (Page 9)

Séance finalement très mouvementée de la députation jurassienne (Page 11)

A Neuchâtel et dans la région

C'est ainsi que l'hôtel du Soleil de Cornaux reçoit l'autorisation de loger et recevoir les passants...

Nous avons publié dernièrement (voir FAN du 31 janvier 1972), l'histoire de l'enseigne de l'hôtel du Soleil à Cornaux. Voici aujourd'hui le texte de l'autorisation accordée par le Conseil d'Etat le 16 mai 1972. Nul doute que nos lecteurs sauront apprécier les termes et l'orthographe employés.

PERMISSION DE TENIR HOTELIERIE ET PRENDRE ENSEIGNE OTTOBRIE A LA COMMUNAUTE DE CORNAUX. Du 16me May 1972. Nous Samuel Meuron Moderne président du Conseil d'Etat, en l'absence du noble et généreux Seigneur Robert Scipion Baron de Lentulus, Lieutenant général des armées, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, Chef d'un Régiment de Cuirassiers, Gouverneur et Lieutenant Général en cette Souveraineté de Neuchâtel et Vallangin pour sa Majesté Frédéric par la grâce de Dieu Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Archi-Chambellan et Prince électeur du Saint-Empire Romain; Savoir faisons à tous ceux qu'il appartiendra, que la Communauté de Cornaux nous ayant très humblement supplié de vouloir lui luy permettre de vendre vin et tenir hôtellerie à une sienne Maison gisante au village du dit Lieu, et de prendre pour enseigne le Soleil, afin d'y loger et recevoir les passants, tant Etrangers que du Pays et accommoder par ce moyen le public.

Incitant à la requête de la dite Communauté et désirant de la gratifier et favorablement traiter suivant les Royales intentions de sa Majesté qui veut que l'on donne des marques de sa Bonté Royales à ses sujets, nous avons au nom de sa dite Majesté et par l'avis de l'Empereur, du Conseil d'Etat et par le dit Seigneur de Cornaux, nous avons permis à la susdite Communauté d'avoir et tenir hôtellerie en sa dite Maison et d'y prendre pour Enseigne le Soleil pour autant de temps que celui à qui Elle l'amodiera se comportera bien et qu'il plaira à sa Majesté lequel octroy nous luy avons accordé moyennant la somme de vingt livres tournois qu'elle payera une fois pour toutes à la Recette des Parties Casuelles et en outre la cense annuelle d'une Livre faible au profit de Sa Majesté en sa recette de Thielle sur chaque St-Martin d'hiver et cela aussi longtemps qu'elle profitera du présent Octroy sans préjudice de toutes et telles autres censes dont la dite Maison peut se trouver chargée envers sa Majesté; de laquelle nouvelle cense d'une Livre faible devra être reconnaissance entre les mains de Monsieur Rougemont, Conseiller d'Etat et Commissaire général en lui communiquant la présente concession et à condition que l'Officier de la Châtelaie de Thielle recevra le serment accoutumé des cabaretiers de cet Etat de tous ceux qui tiendront le dit cabaret.

Donné en Conseil tenu au Château de Neuchâtel ce seizième May Mille Sept cent Soixante et quinze.

Signé: Jer. Boyve avec le grand seau.

Et c'est ainsi que depuis l'introduction de la nouvelle loi sur les communes en 1888, le Soleil figure dans les armoiries communales; au détriment des chevrons sculptés sur la clef de voûte de la porte de l'ancien four banal datant de 1743, propriété aussi de la Communauté.

Pour la création d'une grande salle au Landeron Transformation du Château ou mini-Panespo?

(c) La commune du Landeron et la Corporation de Saint-Maurice ont organisé une soirée d'information concernant un avant-projet de transformation du château avec utilisation de l'immeuble de la tour. Environ 80 personnes se sont réunies à l'aula du centre administratif. Le Conseil général, les membres de la bourgeoisie et les représentants des sociétés locales étaient invités à cette assemblée qui fut introduite par M. Grau, président du Conseil communal.

M. Georges Schaller, qui a présidé une commission d'étude, fait tout d'abord l'histoire de la question. Il soumet ensuite le projet et présente le débat.

Les sociétés locales ne sont pas satisfaites de l'équipement dont elles disposent. Au début de l'année 1971, la corporation de Saint-Maurice se proposait d'adapter l'installation de chauffage du château qui est sa propriété. L'idée d'une réalisation plus générale ayant surgi, le Conseil communal prit l'initiative de suggérer une entreprise commune. C'est un double objectif qui a suscité cette démarche: en restaurant le château et en utilisant une partie de l'immeuble jouxtant, on offrirait évidemment des installations très appréciables pour l'ensemble des sociétés. On disposerait d'excellents locaux pour des rencontres culturelles et d'autres manifestations locales. Du même coup, on ferait un étape très souhaitable pour la réanimation du vieux bourg dont le cadre fait profiter d'une ambiance toute particulière. D'embelle, la collaboration s'est révélée bonne entre la bourgeoisie et l'autorité communale.

également proportionnées. Après une première série de questions, une suspension de séance permet à l'assemblée d'examiner plus attentivement les plans exposés.

UNE DISCUSSION ANIMÉE

La discussion laisse place à l'expression d'avis contrastés qu'une information judiciaire permet d'éclaircir. Pour certains, le développement de la commune implique une réalisation beaucoup plus grande. Le souhait d'une salle de 500 places regroupe plusieurs partisans même si l'on admet que le sujet n'est pas forcément résolu par une proportion arithmétique de la population. Les sociétés locales sont appelées à mieux définir leurs besoins même si certains reprochent de ne pas avoir été écoutés lors de la construction du centre administratif.

Il est prématuré de faire la synthèse des opinions. Les avis s'échelonnent à partir de la plus stricte économie jusqu'à l'idéal qui ferait fi de toute considération financière. Et l'on pourrait aussi laisser tomber le rideau sur cette remarque qui devait clore la discussion: « On va dépenser un million et demi pour tourner les chaises en sens inverse! »

Il semble plutôt que l'intérêt va subsister. C'est probablement vers un travail d'approfondissement qu'on se dirige.

Le désir de prendre contact avec le conservateur des monuments et des sites constitue bien la preuve qu'on ne veut rien négliger pour animer ce joyau qu'est le bourg du Landeron. Une telle opération ne s'inscrirait-elle pas tout à fait dans le cadre de l'aménagement du territoire? Quant à la solution, il est clair qu'il faudra beaucoup de patience et d'enthousiasme pour la faire aboutir. La conclusion officielle de M. Edouard Girard, président de la Corporation de Saint-Maurice, démontre que la collaboration est possible.

Naissances

Enfin! Je suis arrivé. Je m'appelle **Thierry**
je fais le bonheur de ma sœur Patricia et de mes parents, Monsieur et Madame Michel HUMAIR
Le 5 février 1972
Maternité Les Adozz 42
Pourtalès 2017 Boudry

Bernard a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur **Ursula**
le 5 février 1972
Maternité Madame et Monsieur
Pourtalès Jean-Pierre OTTER-CATTIN
Rue Jolimont 2

Monsieur et Madame Denis L'ÉPLATTENIER-DUCOMMUN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils **Stéphane - Frédéric**
le 5 février 1972
Maternité Poudrières 20
Pourtalès Neuchâtel

Monsieur et Madame Paul-André RYSER-FRANCEY et Nicole ont la très grande joie d'annoncer la naissance de **Frédéric - André**
4 février 1972
Maternité Pourtalès Closel 20
Neuchâtel 2074 Marin

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

COOP Neuchâtel engage une employée de bureau-téléphoniste
Tél. 25 37 21, interne 21

Hôtel du Poisson Caveau des Abbesses AUVERNIER FERMÉ
du 7 février au 7 mars 1972
(VACANCES ANNUELLES)
En vue de transformations pour embellir nos locaux,
notre magasin sera fermé du lundi 7 au samedi 12 février 1972.
L'atelier de couture reste ouvert.
Entrée: rue des Moulins 10.

Boutique Jersey-Tricot Nouveau!
« Bonjour »
Jus d'oranges pur riche en vitamines C, naturel
Le litre seulement Fr. **1.60**
Aujourd'hui: dégustation gratuite

« Bonjour »
Jus d'oranges pur riche en vitamines C, naturel
Le litre seulement Fr. **1.60**
Aujourd'hui: dégustation gratuite

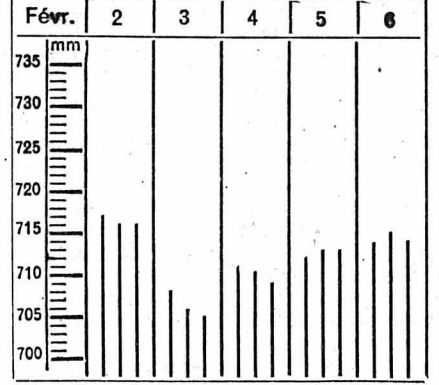
« A la Belette » FERMÉ
lundi tout le jour pour cause de réfection
Café du Théâtre - Neuchâtel
Les véritables Scampis à l'Indienne
Le saumon fumé sur toast

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel du 5 février 1972. Température: moyenne 3,3; min.: 1,8; max.: 7,3. Baromètre: moyenne: 713,8. Eau tombée: 0,7. Vent dominant: direction: sud-sud-est faible. Etat du ciel: couvert le matin. A partir de 13 h 15 nuageux. Le soir couvert. Pluie jusqu'à 10 h 30.

Observatoire de Neuchâtel du 6 février 1972. Température: moyenne 1,9; min.: 0,7; max.: 4,3. Baromètre: moyenne: 715,3. Vent dominant: direction: est calme à faible. Etat du ciel: couvert le matin, brouillard. L'après-midi brumeux. Eclaircie le soir.



Niveau du lac du 5 février 1972 428.59
Niveau du lac du 6 février 1972 428.59

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: sur le plateau, bancs de brouillard ou de stratus avec une limite supérieure vers 800 à 1000 m, se dissipant l'après-midi. Au-dessus, et dans les autres régions, d'abord en partie ensoleillé, puis augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest. Température en plaine: -3 à +2 degrés en fin de nuit, +3 à +8 l'après-midi. Faible faiblissant. Vents s'orientant progressivement au sud-ouest. Limite de zéro degré vers 2600 mètres.

CORTAILLOD Finales du championnat cantonal de gymnastique à l'artistique junior

(c) Quarante jeunes gymnastes du canton se sont affrontés samedi après-midi à la salle de gymnastique du nouveau collège de Cortaillo. MM. F. Mügli et Ch. Hochuli, respectivement chef technique et président de l'association cantonale des gymnastes à l'artistique, aidés d'une dizaine de juges, ont permis le déroulement parfait de ce championnat inter-sections et individuels, dont voici les résultats:

INDIVIDUELS
Catégorie jeunesse 1: 1. Walter Modolo, Chaux-de-Fonds Ancienne, 109,80 p; 2. Camerion Tomi, Serrières, 108,40 p; 3. Fivaz Eric, Couvet, 108,30 p; 4. Thébaud Luc-André, Couvet, 107,00 p; 5. Rossi Serge, Vignoble, 106,00 p.

Catégorie jeunesse 2: 1. Schindler Jacques, Boudry, 130,00 p; 2. Prince Stéphane, Chaux-de-Fonds Ancienne, 128,50 p; 3. Stachli Pierre, Chaux-de-Fonds Ancienne, 127,70 p; 4. Wicky Christian, Peseux, 119,60 p; 5. Vincent Michel, Chaux-de-Fonds Ancienne, 112,90 p.

Catégorie performance 1: 1. Jost Eric, Chaux-de-Fonds Ancienne, 50,80 p; 2. Häcki Gilbert, Chaux-de-Fonds Ancienne 39,90 p.

Classement par équipes: 1. Couvet; 2. Chaux-de-Fonds Ancienne; 3. Serrières; 4. Vignoble; 5. Chaux-de-Fonds Abeille; 6. Chaux-de-Fonds Abeille II; 7. Chaux-de-Fonds Ancienne II.

Après les concours, le public put encore applaudir les démonstrations des meilleurs dans chacune des disciplines: barre fixe, barres parallèles, et exercices au sol.

Musiciens à l'honneur

(c) Dimanche soir, la fanfare « Union Instrumentale », de Cortaillo, a donné un concert devant l'hôtel de Commune, accueillant ainsi trois membres qui renaissent de l'assemblée cantonale des délégués, aux Ponts-de-Martel.

MM. Carlo Etter et Maurice Schafheitel, promus vétérans fédéraux (35 années d'activité) et Jean Stampfli, vétéran cantonal (25 années d'activité) ont ainsi été chaleureusement accueillis et félicités.

MM. Vaucher, vice-président sortant de l'association cantonale et Sandoz, délégué du Val-de-Travers, étaient présents à cette réception qui se termina par une veillée.

Relevons encore que M. Schafheitel se dévoue depuis onze ans en qualité de caissier de l'Association cantonale des sociétés de musique.

COMMUNIQUÉ

Malaisie - Bornéo

Pays fabuleux dont les anciens ne connaissent que les trésors les plus accessibles mais en qui les modernes explorateurs, les prospecteurs d'hévéas, d'étain ou de pétrole découvrent, il y a quelques décades à peine, le plus extraordinaire eldorado. Continent mystérieux, impénétrable aux non-initiés, continent dont la vie est faite de destinées incroyables où quelques sultans dérisoires aventureux à la limite de l'expansion islamique sont soudain devenus les pourvoyeurs fastueux de l'industrie moderne.

Tel est le monde insoupçonné, étrange et fascinant que Vito de Ghilish révèle cette fois, après ceux des maharajahs, des femmes-girafes, du Japon fabuleux, aux spectateurs de « Connaissance du Monde » mercredi 9 février à la salle des conférences.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 15 : 12.

Madame Willy Sahli-Jacot, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jean-Louis Bron-Sahli et leurs fils Daniel, Christian et Laurent;
Monsieur et Madame André Sahli-Reymond et leurs enfants Blaise, Olivier et Ariane;
Madame et Monsieur Pierre-Alain Nussbaum-Sahli et leurs fils Fabrice et José, à Prangins;
les familles Sahli, Fanac, Claude;
les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Jacot,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy SAHLI

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 59 ans, après une longue et pénible maladie.

2208 les Hauts-Geneveys, le 6 février 1972.
J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'ensevelissement aura lieu aux Hauts-Geneveys, mardi 8 février.
Culte à la chapelle, à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Monsieur et Madame René Bolle-Schmidt, leurs enfants et petits-enfants, à Gorgier;
Madame veuve Roger Bolle-Flückiger, ses enfants et petits-enfants, à Peseux;
Mademoiselle Bluette Bolle, à Saint-Aubin;
Madame et Monsieur Henri Zaninetta-Bolle, à Bienne;
Monsieur et Madame Louis Bolle-Koch et leurs enfants, à Bevaix;
Madame et Monsieur Edmond Roulin-Bolle, leurs enfants et petits-fils, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Arnold-César BOLLE-PICARD

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 91me année.

Saint-Aubin (NE), le 5 février 1972.
(Rue de la Gare 14)
Ne crains rien, car je suis avec toi;
ne promène pas tes regards inquiets, car je suis ton Dieu.
Esaïe 41 : 10.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, le mardi 8 février, à 15 heures.
Culte au temple de Saint-Aubin à 14 heures, où le corps sera déposé.
Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche, à Saint-Aubin.
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Les familles Glauser, ainsi que les familles parentes et alliées;
Les amis et connaissances,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Samuel GLAUSER

leur cher frère, beau-frère, beau-père, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 73me année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 5 février 1972.
(Av. des Alpes 3)

L'incinération aura lieu mardi 8 février, à 16 heures.
La messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 15 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.
R.I.P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Claude-Alain BÉGUIN

7 février 1961 - 7 février 1972
Déjà 11 ans que tu nous as quittés. Mais tu es toujours présent dans le cœur de ta maman.
Mme Violette Nicoud.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Clara WILLENER

très touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus, remercie vivement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, février 1972.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Joseph SCHOPFER

sa famille remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entouré par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Peseux, février 1972.

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée

FLEURS ROBERT DURNER

Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 32 30

L'annonce reflète vivant du marché

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour
Dieu est Lumière
Dieu notre Père

Madame et Monsieur Gianfranco Ravasio-Cerutti et leurs enfants Anne-Marie, Jean-Pierre, Manuel et Franca, le Landeron;
Monsieur Pierre Cerutti, le Landeron;
Madame et Monsieur Henri Rochat-Cerutti, leurs enfants et petits-enfants, le Brassus;
Mademoiselle Hélène Cerutti, Pléneuf (France);
Madame et Monsieur Jean Blum-Cerutti, leurs enfants et petits-enfants, le Landeron;
Monsieur et Madame René Geiser, Blonay, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean CERUTTI

leur cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, ami et parent, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie supportée avec courage dans sa 71me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: Blonay 1807, villa Marjolaine.

Que son repos soit doux comme son cœur fut bon.

Prière de ne pas faire de visites
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Monsieur et Madame William Boss-Hamel, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne;
Monsieur et Madame Henri Boss-Spiess et leurs enfants à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Carlo Rossetti-Boss et leurs enfants à Boudry;
Monsieur Paul Sahli à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Henri Prost-Garoni à Winterthur, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Rose BOSS-PROBST

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, tante, enlevée à leur tendre affection dans sa 85me année.

Prière de garder un bon souvenir de la chère défunte.

Neuchâtel, le 5 février 1972
(Les Charmettes 27)

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.
Le travail fut sa vie.
Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu mardi 8 février.
Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Monsieur Gustave RUEDIN

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 63me année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

2006 Neuchâtel, le 5 février 1972.
(Avenue Dubois 2)

L'enterrement aura lieu mardi 8 février à 11 heures au cimetière de Beaugard.
Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Gustave RUEDIN

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 63me année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

2006 Neuchâtel, le 5 février 1972.
(Avenue Dubois 2)

L'enterrement aura lieu mardi 8 février à 11 heures au cimetière de Beaugard.
Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Gustave RUEDIN

épouse de M. Gustave Ruedin, tous deux membres de la société.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Charles Demagistri-Vuillemin;
Mademoiselle Jeanne Vuillemin;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles DEMAGISTRI

leur très cher époux, beau-frère, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 92me année.

2000 Neuchâtel, le 6 février 1972.
(Av. de Bellevaux 7)

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.
Ps 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu mercredi 9 février 1972.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour
Dieu est Lumière
Dieu notre Père

Madame et Monsieur Gianfranco Ravasio-Cerutti et leurs enfants Anne-Marie, Jean-Pierre, Manuel et Franca, le Landeron;
Monsieur Pierre Cerutti, le Landeron;
Madame et Monsieur Henri Rochat-Cerutti, leurs enfants et petits-enfants, le Brassus;
Mademoiselle Hélène Cerutti, Pléneuf (France);
Madame et Monsieur Jean Blum-Cerutti, leurs enfants et petits-enfants, le Landeron;
Monsieur et Madame René Geiser, Blonay, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean CERUTTI

leur cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, ami et parent, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie supportée avec courage dans sa 71me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: Blonay 1807, villa Marjolaine.

Que son repos soit doux comme son cœur fut bon.

Prière de ne pas faire de visites
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Monsieur et Madame William Boss-Hamel, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne;
Monsieur et Madame Henri Boss-Spiess et leurs enfants à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Carlo Rossetti-Boss et leurs enfants à Boudry;
Monsieur Paul Sahli à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Henri Prost-Garoni à Winterthur, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Rose BOSS-PROBST

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, tante, enlevée à leur tendre affection dans sa 85me année.

Prière de garder un bon souvenir de la chère défunte.

Neuchâtel, le 5 février 1972
(Les Charmettes 27)

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.
Le travail fut sa vie.
Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu mardi 8 février.
Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Monsieur Gustave RUEDIN

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 63me année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

2006 Neuchâtel, le 5 février 1972.
(Avenue Dubois 2)

L'enterrement aura lieu mardi 8 février à 11 heures au cimetière de Beaugard.
Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

A Neuchâtel et dans la région

À LA GALERIE DES AMIS DES ARTS

Exposition Gérard Comtesse et Maurice de Coulon

C'est Mme Béate Billeter, qui a présenté samedi après-midi, à la galerie des Amis des arts, les deux artistes, Gérard Comtesse et Maurice de Coulon. Un public nombreux assistait à la cérémonie.

Maurice de Coulon, dit-elle, est un créateur en éclosion. C'est en effet le mot qui s'impose devant cet artiste à vocation artisanale, qui a fait ses études à l'Ecole des arts décoratifs à Genève. Mais faut-il voir en lui uniquement l'artisan, pratiquant les arts du feu, heureux de créer des objets d'usage? Non, car il y a chez lui une poussée de création aussi irrésistible que les forces qui déchirent la volonté d'exister pour eux-mêmes. Avec leurs bords amincis, frangés ou doucement déchéquetés, leurs glaces de couleur somptueuse, leurs formes libres; enveloppes de précieux volumes intérieurs, ce sont des réussites artistiques, à observer, à méditer, à aimer.

La vocation picturale de Gérard Comtesse est évidente et personnelle; sa voie est sans maître, sans influence et sans problème. Ce jeune homme de 28 ans remplit deux salles et aucune de ses œuvres ne peut être qualifiée de mineure. Il semble peindre tout naturellement des fleurs, des architectures, des sites connus, mais en réalité, comme tout véritable artiste, il crée un monde qu'il nous fait voir; qu'il s'appuie sur le monde réel, c'est de peu d'importance; c'est le monde de Gérard Comtesse. Dans ces œuvres riches de tons et de touches, aux ciels aériens et aux eaux aqueuses, il force le réel à entrer dans sa vision propre. Que fera-t-il par la suite? Suivra-t-il sa route classique ou se laissera-t-il tenter par d'autres chemins? Il obéira à sa vocation.

Mme Béate Billeter termine en mentionnant les œuvres issues de la collaboration de deux artistes, *Nymphes, Espace-Temps, Rythme*, et à ce propos, souligne la nécessité, pour une œuvre destinée à servir de décoration à un bâtiment, qu'elle soit entièrement intégrée à l'architecture.

Comme l'a dit Mme Billeter, c'est en effet le mot éclosion, qui traduit le mieux l'art de Maurice de Coulon. Il y a à ce propos un paradoxe à souligner: s'il était le premier à imaginer des œuvres de ce genre, ce serait un artiste essentiellement révolutionnaire. Mais comme le genre qu'il pratique est aujourd'hui très répandu, ce n'est pas l'audace qui frappe, mais l'extrême harmonie de ces formes où tout est calculé pour le plus grand plaisir de l'œil et de l'esprit, aussi bien dans les panneaux muraux que dans les objets d'usage. Partout, on sent la même joie à voir naître la forme, à la voir modeler la matière, à la voir mûrir et évoluer d'une œuvre à l'autre, comme si ce n'étaient pas des œuvres terminées, comme si l'esprit de l'artiste et ses mains continuaient à les porter, à les habiter, à les faire vivre. C'est une sorte de création continuée.

Comme Janeb, avec laquelle il a travaillé, Gérard Comtesse recherche le ravissement, l'enchantement, l'extase, non dans une vision purement spirituelle, mais au sein de la belle et riche nature odorante et parfumée, comme aussi dans les villes qu'il aime: Londres, Rome et surtout Venise, avec leurs places, leurs monuments, leurs ruelles, leurs ponts, leurs canaux. Il arrive que la construction de l'œuvre présente une certaine banalité, et les tons une certaine uniformité; il n'y a alors qu'une ébauche de création.

Mais dans ses meilleures œuvres, l'inspiration grandit et les trouvailles se multiplient. Jamais, d'ailleurs, ces trouvailles ne proviennent d'une idée, elles précèdent toutes de la sensibilité même de l'artiste, devant les yeux duquel la nature entre en quelque sorte en ébullition. Ce sont des trouvailles chromatiques, qui d'elles-mêmes s'ordonnent en une harmonie très chaude, celle que l'on goûte dans *Le Port de Saint-Aubin* ou *Rio le soir*.

P.-L. B.



Les deux artistes: Gérard Comtesse, à gauche, et Maurice de Coulon. (Avispress - J.-P. Baillod)

Des jeunes graveurs marseillais exposent au Centre culturel

La gravure, comme tous les arts plastiques, évolue vite, très vite, et à vu ces dernières années son langage s'enrichit de procédés nouveaux, souvent entremêlés, pour se rapprocher du langage auquel le public est habitué par le cotétoement quotidien des affiches, de la télévision, du cinéma. A la sérigraphie et à la photographie, nombre d'artistes importants ont donné des lettres de noblesse réservées autrefois à la pointe sèche, l'eau-forte et la lithographie. Les procédés anciens et nouveaux se sont fécondés les uns les autres pour donner naissance à une production multiple, souvent intéressante, parfois brillante.

Annie Bral, Dominique Fornari et Bernard Moreux n'ont tiré que peu d'éléments de cette abondance: quelques rappels de procédés chers au pop art seuls indiquent où ils ont porté leur regard dans la production d'aujourd'hui. Ni couleur vive, ni expressionnisme brutal, ni abstraction géométrique, mais plutôt quelques timides allusions à l'un ou l'autre de ces genres. A tel point qu'au premier coup d'œil, l'exposition peut paraître assez terne et grise, pour tout dire, manquant de souffle.

Mais à l'examen plus attentif, ces gravures de jeunes artistes — qui étaient en nombre — ne sont pas dépourvues de qualités. Malgré une recherche assez académique et floue au niveau du dessin, elles mettent en évidence une volonté bien établie d'aller au-delà de la belle allure pour souligner davantage la signification. Et ceci jusqu'à négliger parfois la biéfacture.

Ces exercices portent sur des sujets assez simples, qui souvent se limitent à la démonstration d'une opposition: une femme couchée, colorée, un homme debout, lointain et exsangue, une ville qui s'effondre sous le flot d'une foule en marche; des têtes séparées de leur corps, précises et dures dans un environnement voluptueux; un ensemble anarchique surmonté de trois ovales hiératiques; une maisonnette entourée d'arbres nombreux, la même avec deux seuls arbres.

Certaines de ces gravures se limitent à la simple représentation: «Les femmes de ménage», «Le rempailleur», travaux un peu académiques dont tous les éléments ne paraissent pas encore entièrement dominés. Parfois même la facilité, ou la gravure faite seulement pour son propre plaisir, mais sans grande signification, apparaît: «Les Papillons» ou cette «Femme» que quelques traits horizontaux et verticaux n'arrivent pas à justifier dans ses rondeurs hargneuses et apparemment gratuites manquant franchement d'un intérêt esthétique suffisant pour retenir l'attention.

Malgré ces maladroites, l'ensemble reste tout de même attachant, et mérite qu'on se penche plus longuement sur certaines de ses composantes pour découvrir les petites silhouettes repoussées au fond d'un dévaloir, l'organisation extrêmement minutieuse de certains graffiti, ou l'univers de rêve créé par le passage d'un homme dans un ascenseur. Si certaines, considérées pour elles-mêmes, manquent de densité, l'ensemble laisse bien augurer du développement d'un certain climat d'intimité en même temps que de curiosité. Il reste encore à A. Bral, D. Fornari et B. Moreux à découvrir un propos réellement important pour que fécondée par lui, leur patte s'enrichisse et devienne plus personnelle.

C.G.

En 1968, l'Europe est bouleversée par la vague de sa jeunesse en désordre. Zurich, avec l'occupation du Globus par des jeunes désireux en faire un centre socio-culturel, connaît des heures exaltantes pour certains, désolantes pour d'autres.

A New-York vit un homme qui est né à Zurich, aujourd'hui tourmenté, un homme qui y a vécu sa jeunesse, qui en connaît les rues et le rythme, qui se passionne pour ce qui s'y passe. Cet homme, c'est l'auteur du «Procès du Cerfeuil», Adolf Muschg. Et c'est un sentiment de culpabilité qui le pousse à écrire cette pièce, radio-phonique à l'origine, et s'interroger à travers elle sur la valeur de sa sympathie pour les jeunes manifestants, lui dont la jeunesse et la vie toute de calme s'est accommodée sans trop de mal de l'ordre établi. Il va s'offrir en jugement au spectateur sous les traits d'Ehrismann, vieux chroniqueur judiciaire blessé lors d'une manifestation, confronté sur son lit d'hôpital avec un jeune constatateur pur et dogmatique, Tobler.

Ehrismann est présenté par les journaux comme la victime tragique d'une jeunesse irresponsable, alors que sa vie n'est nullement en danger. Tobler l'engage à faire savoir la vérité, à savoir qu'il n'est nullement aussi gravement atteint qu'on voudrait le faire croire. Ehrismann s'y refuse, parce qu'il n'en voit pas la nécessité, par paresse, presque négligence. Ce qui lui remémore une autre circonstance de sa vie où il s'est vu lors d'un procès en 1947, le «Procès du Cerfeuil», au cours duquel une justice de classe avait fait passer la victime pour l'agresseur. Dans quelle mesure son silence d'alors, et avec le sien le silence de tous ceux qui ont préféré fermer les yeux plutôt que de dénoncer les fermentes de troubles, ne le rend-il pas coupable envers la jeunesse durement traitée et insatisfaite?

La pièce est fort intéressante en ceci qu'elle présente une situation à laquelle elle ne propose aucune réponse. Pas de personnage modèle, de voie à suivre. C'est par les interrogations qu'elle suscite chez le spectateur qu'elle prend sa véritable dimension. Aussi, chaque représentation ne prend-elle son sens réel que dans le débat qui la suit, en ouvrant la porte à l'échange de vue entre spectateurs et comédiens. Ehrismann est-il coupable? Si oui, de quoi? Si non, pourquoi? C'est l'attitude personnelle de chacun qui joue à ce moment, en fonction des situations et des réflexes acquis. L'échange de vue peut conduire à la prise de conscience, à l'effort critique et à la réflexion sur le comportement.

Pour avoir atteint une forme de théâtre politique, bien que le contenu ne le soit pas, mais justement en vertu de l'interrogation déclinée, le Centre dramatique de Lausanne n'en a cependant pas négligé la forme. Paul Ichac lié à son lit d'hôpital, fait une création étonnante d'un vieillard sceptique dont la bonne conscience laisse cependant apparaître quelques failles. Quelques fleurs, une infirmière artificiellement attentionnée, un jeune malade engagé grossièrement mais avec foi, et voilà dressé un monde fermé, hors de l'action, mais où se rencontrent toutes ses données. Charles Apothéloz, directeur du CDL et metteur en scène a suivi scrupuleusement le désir de l'auteur de se limiter à la simple exposition des faits et de leurs répercussions psychologiques. Sous sa direction les comédiens ont présenté des personnages clairs, bien typés, qui représentent quelques-uns des groupes humains qui ressentent de l'insatisfaction à vivre selon les mœurs établies.

C. G.

LE PROCÈS DU CERFEUIL par le Centre dramatique de Lausanne

En 1968, l'Europe est bouleversée par la vague de sa jeunesse en désordre. Zurich, avec l'occupation du Globus par des jeunes désireux en faire un centre socio-culturel, connaît des heures exaltantes pour certains, désolantes pour d'autres.

A New-York vit un homme qui est né à Zurich, aujourd'hui tourmenté, un homme qui y a vécu sa jeunesse, qui en connaît les rues et le rythme, qui se passionne pour ce qui s'y passe. Cet homme, c'est l'auteur du «Procès du Cerfeuil», Adolf Muschg. Et c'est un sentiment de culpabilité qui le pousse à écrire cette pièce, radio-phonique à l'origine, et s'interroger à travers elle sur la valeur de sa sympathie pour les jeunes manifestants, lui dont la jeunesse et la vie toute de calme s'est accommodée sans trop de mal de l'ordre établi. Il va s'offrir en jugement au spectateur sous les traits d'Ehrismann, vieux chroniqueur judiciaire blessé lors d'une manifestation, confronté sur son lit d'hôpital avec un jeune constatateur pur et dogmatique, Tobler.

Ehrismann est présenté par les journaux comme la victime tragique d'une jeunesse irresponsable, alors que sa vie n'est nullement en danger. Tobler l'engage à faire savoir la vérité, à savoir qu'il n'est nullement aussi gravement atteint qu'on voudrait le faire croire. Ehrismann s'y refuse, parce qu'il n'en voit pas la nécessité, par paresse, presque négligence. Ce qui lui remémore une autre circonstance de sa vie où il s'est vu lors d'un procès en 1947, le «Procès du Cerfeuil», au cours duquel une justice de classe avait fait passer la victime pour l'agresseur. Dans quelle mesure son silence d'alors, et avec le sien le silence de tous ceux qui ont préféré fermer les yeux plutôt que de dénoncer les fermentes de troubles, ne le rend-il pas coupable envers la jeunesse durement traitée et insatisfaite?

La pièce est fort intéressante en ceci qu'elle présente une situation à laquelle elle ne propose aucune réponse. Pas de personnage modèle, de voie à suivre. C'est par les interrogations qu'elle suscite chez le spectateur qu'elle prend sa véritable dimension. Aussi, chaque représentation ne prend-elle son sens réel que dans le débat qui la suit, en ouvrant la porte à l'échange de vue entre spectateurs et comédiens. Ehrismann est-il coupable? Si oui, de quoi? Si non, pourquoi? C'est l'attitude personnelle de chacun qui joue à ce moment, en fonction des situations et des réflexes acquis. L'échange de vue peut conduire à la prise de conscience, à l'effort critique et à la réflexion sur le comportement.

Pour avoir atteint une forme de théâtre politique, bien que le contenu ne le soit pas, mais justement en vertu de l'interrogation déclinée, le Centre dramatique de Lausanne n'en a cependant pas négligé la forme. Paul Ichac lié à son lit d'hôpital, fait une création étonnante d'un vieillard sceptique dont la bonne conscience laisse cependant apparaître quelques failles. Quelques fleurs, une infirmière artificiellement attentionnée, un jeune malade engagé grossièrement mais avec foi, et voilà dressé un monde fermé, hors de l'action, mais où se rencontrent toutes ses données. Charles Apothéloz, directeur du CDL et metteur en scène a suivi scrupuleusement le désir de l'auteur de se limiter à la simple exposition des faits et de leurs répercussions psychologiques. Sous sa direction les comédiens ont présenté des personnages clairs, bien typés, qui représentent quelques-uns des groupes humains qui ressentent de l'insatisfaction à vivre selon les mœurs établies.

C. G.

Une intéressante manifestation à la Galerie 2016 à Pesieux Exposition de dessins d'enfants et d'adolescents

Les différents œuvres, dessins, gouaches, gravures et photographies, présentés dans cette exposition, ont été exécutés par des enfants et des adolescents dont l'âge s'échelonne entre cinq et dix-sept ans. Elles ont été réalisées au chalet Marie-José, à Gstaad, dans les classes scientifiques et classiques de l'école secondaire de Saint-Aubin et au gymnase commercial de Bièche.

Cette exposition est le fruit d'une expérience de dix ans, menée à travers tous les niveaux de scolarité par un seul et même maître, Jean-François Favre, artiste peintre et professeur de dessin. Conception générale, disposition, ordonnance, montage, c'est lui qui a tout réalisé, jusque dans les moindres détails.

Les premiers dessins d'enfants sont des jassements graphiques, expression ludique qui permet à l'enfant de se découvrir lui-même en barbouillant à sa fantaisie. Dans cette première phase, il convient de laisser l'enfant marcher seul, de ne pas lui donner de modèle, de le laisser signifier ce qu'il sent; en favorisant le plaisir qu'il a à peindre et à faire des taches, on l'amènera à communiquer, et il réussira à se raconter. Et déjà, l'enfant réfléchit et corrige ce qu'il fait.

Concernant la perception et l'espace, il ne faut pas lui imposer de règles et de directives. Il n'y a pas qu'une seule perspective, il y en a cent et elles sont toutes valables. Après avoir visité les églises nor-mandes, un enfant de 6 ans et demi dessine

les éléments en les rabattant sur le sol; il dessine également le clocher et la rosace. A tout vu, tout noté, tout analysé à sa manière, avec son cerveau d'enfant. De même, un enfant dessine des personnages en perspective, et cette perspective évoque curieusement la photographie où l'on voit Picasso à la suite de sa femme qu'il protège de son parasol.

Le deuxième secteur commence par ces heures de l'enfance, où le merveilleux, le rêve, le fabuleux célèbrent leurs dernières fêtes. Mais déjà, l'analyse intervient, et c'est l'étude des principaux éléments graphiques et plastiques, tels que le point, la ligne, le ton, la matière, la forme.

Avec le point dont il apprend à jouer, l'enfant se fait pointilliste, à la suite des maîtres dont on lui montre les œuvres. Il étudie le rythme et les cadences de la ligne, aux impulsions de laquelle il apprend à obéir. Il découvre ensuite les valeurs, les taches, les formes primordiales, qui sont des fontaines de Jouvence. Et en les explorant, il apprend à descendre au fond de lui-même.

Par l'étude des grandes œuvres de la Renaissance italienne, l'adolescent apprend à reconstruire l'univers en devantant et en interprétant l'expérience. Toutefois, pour un artiste comme Jean-François Favre, l'exploration du monde premier, où l'on rejoint l'aube de la matière que l'on apprend à faire vibrer, semble plus importante encore. Et l'on aboutit ainsi à l'expression per-

sonnelle pure, où les formes libérées, turbulentes, liquides ou onatées, construisent leur propre architecture, et où les couleurs, organisant leur symphonie propre, ordonnent leur explosion et leur harmonie.

Il est à peine nécessaire de souligner l'intérêt d'une telle exposition, tant il saute aux yeux. Nous assistons ici par l'intérieur, en laboratoire, au développement visuel de l'enfant, à l'éveil et à la formation de ses facultés artistiques. L'expérience est si clairement et si logiquement présentée que l'on peut en tirer toutes les conséquences.

En revanche, ce qui à notre sens demeure mystérieux, c'est le rôle joué par le maître. Jean-François Favre souligne avec force qu'il laisse aux enfants et aux adolescents toute leur autonomie. A eux de tout découvrir par eux-mêmes. Cependant, le maître est là, avec toute son expérience et surtout son prestige; il semble donc qu'il y ait chez l'enfant un phénomène de mimétisme qui l'amène à prendre la personnalité du maître comme idéal et à adopter d'emblée son esthétique.

C'est pourquoi il est si important que le professeur soit un artiste véritable, poursuivant sa réflexion personnelle, et non un simple maître de dessin appliquant des règles banales. L'enfant sent très bien à qui il a affaire, et son développement ne sera authentique que si l'esprit dans lequel on l'invite à travailler est lui-même authentique.

P.-L. B.



Collisions

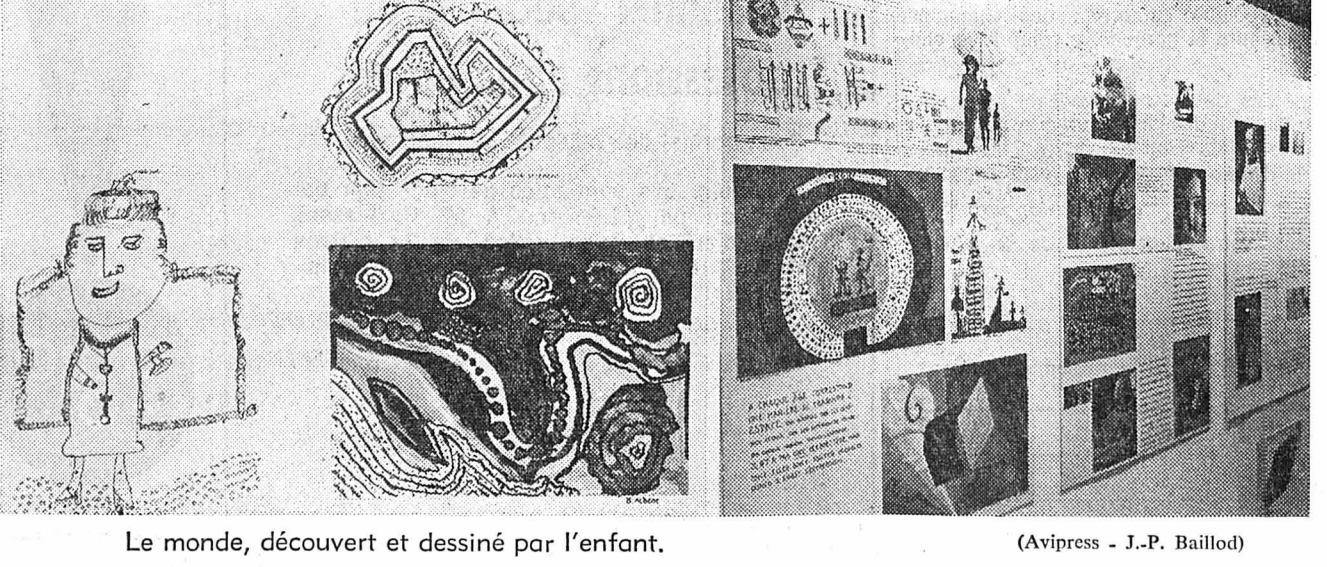
J.L. qui montait samedi à 7 h le chemin de la Justice, n'a pas respecté un «Céder le passage» et est entré en collision avec la voiture de J. V., de Vaumarcus. Suspecté d'ivresse, J.L. a subi une prise de sang et son permis lui a été retiré. Il n'y a heureusement pas de blessés. Dégâts matériels.

L'après-midi, à 18 h 10 une collision en chaîne s'est produite dans l'avenue de lermars, à la hauteur du collège de la Promenade. Trois voitures ont été endommagées. A la rue des Poudrières, hier à 15 h 25, J.-J., qui circulait en direction du centre de la ville, a voulu bifurquer à droite. Il a eu l'arrière de son véhicule tamponné par la voiture de P.L. Dégâts matériels.

Un professeur à l'honneur

Réunie samedi à Berne, la Société générale suisse d'histoire a appelé à sa présidence le professeur Louis-Edouard Rowlet, des Universités de Neuchâtel et de Berne et à sa vice-présidence le professeur Andreas Staehelin, archiviste à Bâle.

C'est la première fois que cette société savante, fondée en 1841 et qui groupe tous les historiens du pays, est présidée par un Neuchâtelois.



Le monde, découvert et dessiné par l'enfant. (Avispress - J.-P. Baillod)

À LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Les vallées vaudoises du Piémont

Vendredi dernier, lors de l'assemblée générale de la Société de géographie, M. Daniel Balmas, chef de travaux à l'Institut de géographie de l'Université de Genève, a donné une très intéressante conférence sur les vallées vaudoises du Piémont.

Le conférencier rappelle tout d'abord le sens particulier que prend ici le mot «vaudois», sens purement religieux venant du fondateur, un Lyonnais, nommé Pierre Valdo ou Valdès, qui vint habiter cette région au XIIe siècle, avec un certain nombre de disciples. Son but était de faire revenir l'Eglise à une plus grande simplicité et à une meilleure connaissance de la Bible. Cette région que l'on a nommée l'Israël des Alpes devint ainsi un refuge pour les populations persécutées.

Ces vallées arrosées par deux affluents du Po, le Pellice et le Cluson, sont courtes, raides, encaissées, cloisonnées, et transversales par rapport à l'axe de la chaîne des Alpes, qui forme un mur se dressant au-dessus de la plaine. La ville principale de cette région est Pignerol, qui elle-même est proche de Turin.

La végétation de ces vallées est caractérisée par une grande exubérance. Les châtaigneraies déferlent jusque dans la plaine. Plus haut, ce sont les forêts de hêtres, d'acacias, de noisetiers, et plus haut encore les conifères. Le printemps et l'automne sont pluvieux, l'hiver et l'été secs.

Le mouvement religieux créé par Pierre Valdo, qui eut des ramifications en Allemagne, en Bohême, en Pologne, en Amérique et en Afrique du sud, sans oublier la Suisse romande, fut bien accueilli par les seigneurs locaux. Déjà ces vallées constituaient un refuge pour les populations persécutées, lors de la croisade contre les Albigeois en 1207.

En 1532, elles décident en synode de se rattacher à la Réforme et financent une traduction des Ecritures, la Bible d'Olivetan, qui est imprimée à Neuchâtel. La peste ayant décimé une grande partie du corps pastoral, ce sont des Suisses romands qui les remplacent. Le français s'y plante.

Néanmoins, le sentiment autonomiste reste inconnu; seul le problème religieux les préoccupe.

La Révocation de l'Edit de Nantes provoque une catastrophe. Louis XIV exile ou extermine les populations qui sont presque entièrement détruites. Trois mille personnes se réfugient à Genève et dans le nord de l'Allemagne. En 1689, elles fêtent une glorieuse rentrée. Ayant obtenu au XVIIIe siècle les mêmes droits que les autres sujets du duc de Savoie, ces populations ont été durement traitées par le fascisme.

Quatre langues se superposent dans les vallées vaudoises du Piémont: l'italien, le piémontais, le français et les dialectes provençaux. La langue la plus fréquemment employée est le piémontais.

Quant au français, c'est un phénomène à part. Le fascisme en ayant interdit l'enseignement ou l'emploi, il est parlé aujourd'hui encore par les personnes de plus de 40 ou 45 ans, mais de manière si générale, que le conférencier a pu mener toute son enquête dans cette langue.

Au point de vue économique, la population actuelle, qui compte 24.000 âmes occupe une position marginale, en dehors

des grandes voies de communication. Ses ressources sont très modestes; elle pratique une agriculture de montagne. L'industrie s'était développée aux portes des vallées vaudoises; elles lui fournissent la main-d'œuvre dont elle a besoin. Quant au tourisme, il ne semble guère devoir se développer beaucoup. Le seul espoir de ces vallées serait le grand tunnel routier à travers la chaîne des Alpes, mais le percement en a été retardé.

Le conférencier présente ensuite une série de diapositives qui permettent d'admirer la beauté sauvage et austère de ces vallées retirées, où la nature est encore souveraine. Puisse-t-elle y maintenir longtemps encore ses droits inévitables.

Une courte assemblée générale avait précédé la conférence. M. F. Chiffelle, président, présent en le résumant, le rapport du caissier. Les finances de la société sont favorables, grâce aux subsides de l'Etat et de la Ville, qui assureront la publication annuelle du Bulletin. M. Chiffelle a annoncé également le programme des prochaines conférences, puis l'assemblée a nommé quatre nouveaux membres du comité, qui passe ainsi de 13 à 15 membres.

P.L.B.

Huit «photographes du dimanche» dans les locaux de la FOMH-FOBB



(Avispress - J.-P. Baillod)

Pour la deuxième fois, les photographes du club «Revafix» («Révélateur et fixateur»), au dire des plus anciens membres, exposent leurs travaux dans la salle du groupe-jeunesse de la FOMH-FOBB, rue de l'Evoile à Neuchâtel.

«Revafix», créé il y a une dizaine d'années, avait décidé l'an dernier de présenter enfin au public ce qui se révélait dans son laboratoire installé dans la maison des syndicats depuis 1961. Devant le succès de cette exposition, on «récidive» depuis samedi, avec huit photographes dont plusieurs qui ont déjà accroché leurs œuvres aux murs de ce local lors de la première présentation.

Ce qu'on remarque immédiatement, c'est que la qualité générale des photographies est supérieure à l'an dernier. S'il y a encore, çà et là, quelques produits classiques d'amateurs, l'ensemble témoigne d'un esprit de recherche où dominent les paysages, l'eau et les chevaux de D. Burkhalter. Avec ses seules photographies d'auteurs, M. Burkhalter remplit la moitié de l'exposition. Chevaux fous ou doux, vieux canas-

siers au repos à la Fondation du vieux cheval, au Rosselet, des souvenirs dans Neuchâtel, au dire de l'humour (cette photo bien campée sur le pas d'une porte derrière la quelle guette un bidon de graisse végétale «Le Chef...») Il a chez lui quelques bons réflexes, un œil attentif et passionné.

BIENTOT UN COURS

A côté de Ph. Jeanneret et ses portraits de jeune fille, J. Buillard et ses pierres foncées, à côté de J.-J. Roosli, B. Boillod et ses nostalgiques bords de lac, J.-B. Deillon et Casini, c'est J.-Cl. Hugonot qui présente les travaux les plus intéressants et les plus parfaits du lot. Non seulement «Fête des vendanges» (effet obtenu d'un char du cortège, grâce à une pose de dix secondes), est excellent du point de vue technique, mais il a su encore faire un travail de présentation très propre (développement, agrandissement, collage de la photo). D'autre part, dans ses paysages, il joue avec habileté des données géométriques naturelles et de leurs contrastes.

«Revafix» ne se contente plus désormais de chercher à susciter des intérêts pour la photographie parmi les jeunes apprentis pour les aider à occuper leurs loisirs d'une façon positive. Le club organisera au mois de mars un cours de photo, ouvert à tous, qui passera en revue le processus de la photographie, de la prise de l'image au développement.

En attendant, une petite visite à cette exposition prouve que chacun, avec des moyens techniques simples, peut «sortir» quelque chose de valable en photographiant ce qu'on rencontre. La photographie est devenue un art à part entière, mais cet art, pas plus que la peinture, n'est réservé à une élite. Et on peut devenir (tout aussi peu péjorativement qu'un peintre), un bon «photographe du dimanche»... «Revafix» et son exposition le prouvent dans la bonne humeur!

ALG

ENGES Avec les skieurs

(c) C'est dans de bonnes conditions que le slalom géant des jeunes d'Enges et de Lignières s'est déroulé récemment.

Voici les résultats: **Hommes**. — 1. N. Krieg; 2. H.-R. Maurer; 3. P. Bonjour; 4. P. Maurer; 5. J.-F. Bonjour.

Dames. — 1. L. Fankhauser; 2. N. Krieg; 3. F. Bonjour; 4. M. Juan; 5. C. Maurer.

La descente sera disputée le 20 février sur un parcours de 2300 m et une dénivellation de 600 mètres.

Notons qu'une soixantaine de jeunes gens participeront entre le 23 et le 28 février à la sortie annuelle qui les conduira à Grimetz, dans le Val-d'Anniviers.

A la Tarentule L'harmonie et la simplicité concert de pipeaux

Inattendu et délicieux, le concert de pipeaux donné à la Tarentule par des membres de la «Guilde suisse des pipeaux» sous la direction de M. Golay a révélé les qualités inconnues de cet instrument qui, dans l'imagination commune, reste voué à l'accompagnement de pastorales veillées de Noël. Et bien non, il peut prétendre à un registre plus étendu, et entre les mains de musiciens attentifs, permet d'aborder efficacement un répertoire de classe.

Un pipeau n'est qu'une flûte à bec, de bambou, fabriqué par les musiciens eux-mêmes, qui ne fait l'objet d'aucun commerce, et qui présente une infinie variété de timbres selon la matière et la facture de l'instrument. Il existe comme dans toute famille de vents des alto, ténor, basse et soprano.

Haydn, Haendel, Bach. La précarité du son, l'impossibilité de marquer des différences importantes du piano, en même temps qu'elle peut provoquer une certaine monotonie, donne une force de simplicité bouleversante à ces œuvres marquées habituellement d'un climat plus solennel.

Une suite de trois chansons de Bernard Reichel, pour voix et pipeaux développa la résonance champêtre et folklorique de l'instrument dans un divertissement charmant. Le concert se termina par un choral de Bach, auquel furent associées de jeunes élèves, car la «Guilde» fait école et enseigne à qui le veut la fabrication et l'emploi de ces pipeaux qui semblent offrir à qui en use, une joie et une sérénité aimable, égales à leur son.

C. G.

FRAGILITÉ DU SON COLOMBIER

Ce qui frappe au premier abord est la fragilité du son, une fragilité qui dans son extrême pureté donne parfois une dimension étrange aux œuvres interprétées. La pratique subtile d'un instrument aussi rudimentaire permet aux musiciens d'aborder des pièces complexes, la plupart du XVIIIe

MARIN Jambe cassée

Le jeune Didier Boschung, âgé de onze ans, s'est cassé une jambe dimanche après-midi à la Vue-des-Alpes. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles.

Nouveautés au Musée d'armes de Colombier

(c) Lundi 28 février, de nouvelles collections d'armes seront présentées au public au Musée des armes, d'histoire et des indiennes du château de Colombier. L'ancienne présentation a été modifiée et de nouvelles pièces fort intéressantes enrichissent le musée. Une nouvelle salle est créée dans les sous-sols; c'est là que l'on verra, siècle après siècle, l'évolution des armes. Cette nouvelle exposition a été imaginée et mise au point par le Lt. colonel Fritz Grether, intendant des arsenaux.



Vario-Lit

Salon transformable

Service agréable

- Livraison rapide gratuite
- Paiement net jusqu'à 90 jours
- Crédit avantageux jusqu'à jusqu'à 30 mois
- Essence gratuite ou billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

Du simple au plus riche — moderne ou style — le plus grand choix de Suisse chez le spécialiste:

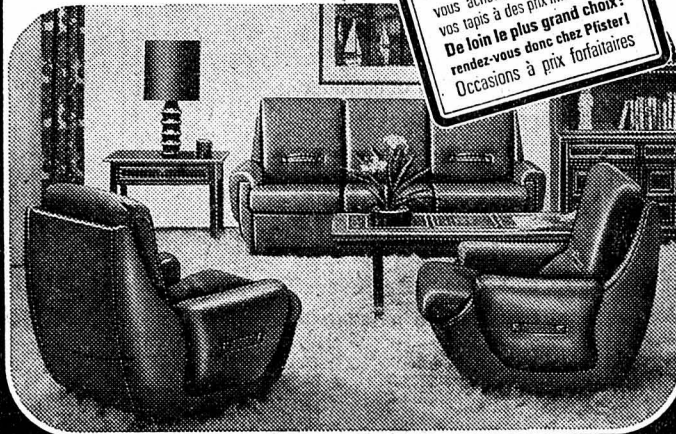
Pfister

ameublements sa

1610.-

le sofa-lit franco domicile

Recouvert de simili-cuir en beige ou d'autres couleurs selon collection spéciale. Matelas à ressorts 190/140 cm.
Salon complet, No 36.244 K, comme photo ci-dessous, franco domicile: 2860.-



Dans notre département spéciale **Super-Discount** vous achetez vos meubles et vos tapis à des prix incroyables! De loin le plus grand choix: rendez-vous donc chez Pfister! Occasions à prix forfaitaires

66/72

OPÉRATION DIALOGUE DU PARTI RADICAL

Vivre mieux à Neuchâtel AVEC...

6. UNE VIEILLESSE HEUREUSE

Songons-nous assez à la vieillesse ? Si, sur le plan de l'AVS, des améliorations — combien souhaitées — sont annoncées, que peut-on faire sur le terrain communal ?



Photo J.-P. Bailloz

Le parti radical est à l'origine des abonnements à demi-tarif pour les retraités utilisant les trams ou les trolleybus. L'an passé, M. Charles Mæder, conseiller général radical, rappelait que 170 personnes âgées attendent encore un logement. Et M. Ph. Mayor, conseiller communal, reconnaissait que même les augmentations de loyer minimales suffisent à compromettre l'équilibre du budget des vieillards de condition modeste.

Ne doit-on pas, dès lors, mettre tout en œuvre pour favoriser la construction de plusieurs maisons où ils trouveront refuge ? Il convient de poser franchement cette question à notre population pour qu'elle se détermine sans ambiguïté et que nos autorités ne craignent pas d'être désavouées.

On peut, d'ailleurs, se demander si le respect dû aux aînés ne nous impose pas d'autres sacrifices ? Pourquoi, par exemple, ne songerait-on pas à favoriser leurs loisirs en subventionnant des spectacles et en aménageant à leur intention, dans le cadre de la protection de l'environnement, des promenades agréables ?

Pourquoi n'investirait-on pas des capitaux pour leur procurer, à prix modérés, des appartements de vacances qui leur permettraient de changer d'horizon une fois l'an ?

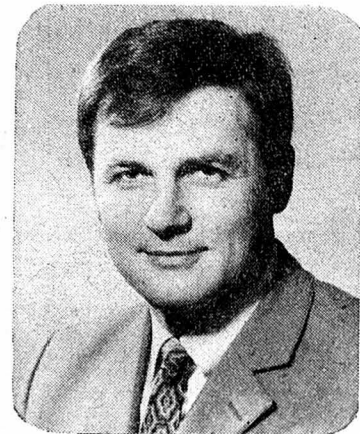
Une vieillesse heureuse transfigurant leurs visages nous paierait au centuple...

Jacques-Henri AEBERHARD
 Président de l'Association
 Patriotique Radicale
 Directeur

De nombreuses réalisations s'imposent pour compléter l'équipement social, culturel et sportif de la ville de Neuchâtel.

Pour des raisons financières, toutes ne peuvent cependant être entreprises dans l'immédiat.

Des choix s'imposent. Découpez donc — l'article ci-dessus car, chaque lundi et chaque samedi, dans ce journal, une personnalité radicale présente un projet différent. A la fin de la série, vous pourrez faire savoir quel ordre d'urgence vous paraît souhaitable.




Participez au développement de votre ville avec l'opération dialogue du parti radical

Il en est des crédits comme au yass. On aurait tout intérêt à choisir le bon partenaire.

Il y a trop en jeu pour demander un crédit sans se préoccuper du choix de son partenaire. Des surprises désagréables pourraient en résulter.

En ce qui nous concerne, vous pouvez compter sur nous. Nous posons des conditions claires et les intérêts que nous calculons sont raisonnables. Nous vous protégeons en cas de maladie ou d'accident. Une assurance paie pour vous les mensualités échues au cours d'une incapacité de travail de plus de 30 jours. Cette sécurité est comprise dans nos tarifs. Nous respectons votre vie privée et laissons employeur et connaissances hors du jeu. Nous n'exigeons ni garanties ni références. Pourtant, cela ne nous empêche pas de vous en donner une: l'Union de Banques Suisses, notre maison mère.

Pour obtenir un prêt personnel Aufina, une simple formule de demande suffit. Vous pouvez la demander par téléphone.



aufina

le service prêts loyal

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
 et dans toutes les villes importantes

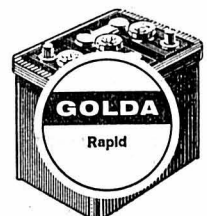


OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
 Maison fondée en 1852
 Place Pury 7
 2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
 Téléphone 25 13 67

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique



BATTERIES

20%

moins chères

Garantie 18 mois
 (Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)

Accu-service
 B. CHAPPUIS
 Serroue - Corcelles
 Tél. (038) 31 15 69
 Succ. de M. D. Borel, à Peseux

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

MAISON FONDÉE EN 1793

Usine située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds
Horaire gare de la Chaux-de-Fonds (départ 7 h 05, arrivée à 18 h)

Si vous avez de l'initiative et si vous aimez les travaux de précision,
vous trouverez une occupation moderne correspondant à vos capacités en venant nous visiter

Nous cherchons pour notre service Prototypes :

Mécanicien de précision

Construction et montage outillage :

Mécanicien en étampes

Service mécanique générale, montage et entretien :

Mécanicien de précision

Atelier de fabrication :

Mécanicien régleur

Débutant serait formé.

Personnel féminin

Chaîne assemblage
Machines automatiques Hauser 540-543-570

Personnel masculin

Opérateur sur machines-transferts
Machines automatiques à tailler
Travaux sur presses.

Nous nous ferons un plaisir de vous montrer la place de travail et de vous faire connaître tous nos avantages sociaux.
Vous êtes invités à prendre contact ou à soumettre vos offres au service du personnel, tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches S.A.

BEAUX LOGEMENTS

de différentes grandeurs
à louer à des conditions
exceptionnellement avantageuses
contre emplois de :

MAGASINIER
SERRURIERS
SOUDEURS
TÔLIERS

AIDE-MAGASINIER
FORGERONS
COUPEUR-PLIEUR
OUVRIERS SEMI-QUALIFIÉS

Bons salaires.
Semaine de 5 jours.
Bonne ambiance de travail.
Travaux intéressants.
Formation accélérée pour jeunes gens avec salaire convenable au départ.

METANOVA S
CRESSIER/NE

Tél. (038) 47 18 33



S.A. 2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires

engage :

SERRURIER SUR MACHINES SERRURIER EN CONSTRUCTION

qualifiés et sérieux

- Participation à de nouvelles constructions
- Entretien d'un important parc machines

ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

PEINTRE D'ENTRETIEN

capables, sachant travailler de manière indépendante

Nous offrons :

- Activité variée
- Réelles possibilités de développement professionnel
- Prévoyance sociale
- Service de bus VW

Prière d'écrire à la direction ou de téléphoner au (038) 47 14 74.

Entreprise de construction de Neuchâtel (Secteur métallurgie du bâtiment)

cherche, pour le 1er mars ou date à convenir,

employé(e) de bureau

qualifié(e), habile dactylographe, connaissant si possible l'allemand et capable de travailler de manière indépendante.

- Activités variées dans tous les secteurs du bureau: Correspondance, devis, facturation, réception, téléphone, etc.
- Semaine de cinq jours.
- Fonds de prévoyance.

Faire offres manuscrites sous chiffres P 900.020 N à Publicitas 2001 Neuchâtel.



cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUR QUINCAILLIER

Magasins fermés le samedi après-midi. Libre un samedi sur deux. Prestations sociales étendues.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire, 25, Chantepoulet, 1211 Genève 1.

SALAIRE AU-DESSUS DE LA MOYENNE

Nous cherchons pour toute la Suisse personnel pour la construction et la branche métallique

Prière de téléphoner au (061) 34 41 41, ou (061) 34 00 50.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Nous cherchons une jeune
aide-vendeuse

Faire offres à ELEXA, électricité,
rue du Seyon 10, Neuchâtel.

Bureau d'ingénieurs et laboratoire
de géotechnique cherchent, pour
entrée immédiate ou à convenir,

un retraité

en bonne santé, aimant le travail
en plein air, pour une occupation
administrative sur le chantier de
la route Nationale 5, entre-les-
deux-lacs.
Lieu de travail : Thielle.

Faire offres à SCHOPFER & KAKAS,
Ingénieurs, rue du Maupas 49,
1004 Lausanne.
Tél. (021) 25 00 77.

engageant

un dessinateur en bâtiment

Nous demandons :
— Formation complète
— Quelques années d'expérience

Nous offrons :
— Un travail intéressant dans notre service technique : établissement de projets, relevés divers, mises à jour de plans.
— Possibilité d'avancement
— Rétribution moderne
— Prestations sociales complètes

Faire offres écrites au Secrétariat général, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, ou par téléphone, (038) 42 12 42, interne 226.



AVIS DIVERS

La Ford Capri - toujours en avance sur son temps.

Sa ligne l'a rendue célèbre

Mais, si la Capri a conquis à ce point les faveurs de la foule, c'est parce que son intérieur tient toutes les promesses de sa forme.

Une habitabilité exceptionnelle

Bien que basse et élancée, la Capri offre néanmoins de la place en suffisance, même à 4 adultes.

Equipement et performances de grand style

La Capri s'adapte docilement à vos désirs et à votre budget: versions L et XL, l'une plus luxueuse que l'autre, versions GT, si vous avez le goût des performances. Six moteurs s'offrent à votre choix: de l'économique 1,3 litre au puissant 2,6 litres GT de 125 CV-DIN.

Une finition méticuleuse

La Capri fait l'objet des contrôles les plus minutieux - facteur de qualité décisif. Comme la Capri, soyez modernes, soyez toujours en avance sur votre temps.

Jugez par vous-mêmes. Votre concessionnaire Ford vous attend pour une course d'essai.

Ford Capri à partir de Fr.10090.-

Ford reste le pionnier.

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; Magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortaillod: Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume. - Môtiers: Alain Dürig, garage, rue du Ried. - Saint-Imier: Garage Mériaux S. à r. l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.



LA GENDARMERIE GENEVOISE

OFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS
ET VARIÉS DANS UNE POLICE
MODERNE

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu : _____

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd. Carl-Vogt - 1205 GENÈVE

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Vers l'épilogue d'un tragique accident de la route

De notre correspondant. Samedi 14 août de l'année dernière, un accident mortel endeuilla une famille chaux-de-fonnrière.

Une voiture conduite par M. H.I., âgé de 76 ans, domicilié en ville, roulait dans la rue du Grenier en direction sud. A la hauteur du boulevard de la Liberté, le conducteur s'arrêta normalement au signal « stop », précisa ensuite le constat de police. Puis, il s'engagea sur la chaussée en direction de la Vue-des-Alpes mais à une vitesse extrêmement lente, ce qui gêna, dans sa manœuvre, le bénéficiaire de la priorité, M. J.F., également de la Chaux-de-Fonds, qui roulait alors en direction du Grand-Pont. Freinage énergique de la part du deuxième automobiliste, mais la collision ne put être évitée et la machine heurta le côté gauche de l'auto de M. H.I. M. H.I., transporté à l'hôpital, devait décéder à la fin de l'après-midi des suites de blessures internes, précisa-t-on. Sa femme par contre ne souffrit que de quelques coupures puisqu'elle ne restera pas à l'hôpital où elle avait été également transportée. Quant au conducteur prioritaire, il sortit indemne du choc. Cet accident mortel va prochainement trouver son épilogue puisque le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds en fut saisi la semaine dernière et que le jugement interviendra à la fin de ce mois.

L'AUDIENCE

L'audience qui s'est déroulée dernièrement était placée sous la présidence de M. Pierre-André Rognon, assisté de Mme Suzy Willener, qui remplissait les fonctions de greffier.

L'automobiliste, qui disposait en fait de la priorité, J.F., était renvoyé devant la justice sous les préventions d' homicide par négligence, lésions corporelles par négligence par contravention à différents articles de la LCR.

La partie plaignante, comme le prévint avant un défenseur. Ce qu'on reproche, en résumé, à J.F. ? Tout simplement d'avoir roulé à une vitesse supérieure à 80 km/h, vitesse imposée sur ce parcours principal.

A l'appui de cette théorie, notamment une trace de freinage qui porte sur plus de 40 mètres. Cette trace fera d'ailleurs l'objet essentiel des débats.

La voiture qui venait de la Vue-des-Alpes, plus puissante, lorsqu'elle rencontra l'autre véhicule, du type « mini » le fera pivoter. Ce qui permettra à l'avocat de la partie plaignante d'affirmer la violence du choc.

— Erreur, ajoutera l'autre avocat qui conteste que le châssis de la machine prioritaire ait été faussée. Il s'agissait uniquement d'une différence de grandeur de voitures.

L'on entendra plusieurs témoins, une conductrice qui fut dépassée dans le virage précédant l'écrêtement de rappel du 80 km/h et donc à quelques centaines de mètres de l'accident.

— Il roulait normalement, dira-t-elle, en parlant du prévint. Et puis, d'autres conducteurs qui suivaient le véhicule H.I. et remarqueraient que celui-ci avançait en hésitant. Comme si I. était la victime d'un malaise.

Une explication peut-être : la chaleur. De fait, un soleil de plomb tapait ce jour d'août.

Un gendarme laissera clairement entendre que la victime était vraisemblablement repartie du « stop » en deuxième vitesse, ce qui expliquerait cette allure très lente qui fut en fait à l'origine du drame.

Nous n'entrerons pas plus avant dans des délibérations qui furent longues et souvent techniques. Il appartiendra maintenant au président du tribunal de reprendre les divers éléments exposés et d'apporter un jugement. Pour ce faire, M. Rognon s'est donné jusqu'au 25 février.

AUTRES JUGEMENTS

D.P., pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants, à 100 fr. d'amende et 80 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à 2 ans ;

J. de G., pour lésions corporelles simples, voies de fait, dommages à la propriété, injure, scandale et ivresse publique, à 30 fr. d'amende et 60 fr. de frais ;

G.S., pour détournement d'objets mis sous main de justice, à 100 fr. d'amende et 40 fr. de frais ;

R.D., pour ivresse au volant et infraction à la LCR et à l'OCR, à 800 fr. d'amende et 280 fr. de frais.

Ph. N.

AU « CLUB 44 »

Sympathique séance de dédicace

C'est à une séance de dédicace toute empreinte de courtoisie et de cordialité que M. Henri Jeannonod conviait dans les locaux du Club 44 ses amis à l'attention desquels il avait fait tirer deux bois gravés et quatre poèmes du talentueux sculpteur chaux-de-fonnrière Francis Berthoud. M. Jeannonod tenait, en effet, à marquer de manière originale, et c'est là un geste qui l'honore, un événement important dans sa carrière professionnelle. C'est donc à la fois un plaisir qu'il faisait à ses amis, à Francis Berthoud qui est aussi son ami, et à lui-même.

Il faut relever que cette heureuse initiative prend un relief tout particulier, par la publication conjointe de poèmes, que Francis Berthoud qualifie plus modestement de « textes ». Il lui tenait à cœur, en effet, de se collecter à la manière verbale comme il s'était jusqu'alors attaqué à la matière physique, brute, et d'éprouver son talent créateur au feu d'un autre mode d'expression, afin de voir en dernière analyse s'il lui est possible d'accéder par deux voies différentes à la même réalisation idéale de l'idée créatrice entrevue par l'artiste en un instant « d'état de grâce ». Gageure

UNE JOURNÉE CALME POUR LE 46me CAMP DE LA SAGNE

Le Camp de la Sagne, devenu traditionnellement au cours des ans terrain de discussions, voire d'âpres disputes entre le monde agricole et des conférenciers considérés souvent comme des technocrates, conserve en fait une actualité que personne ne lui dispute. Lieu de rencontre, il aura permis aussi à cette minorité du pays dont la fonction reste essentielle, de s'exprimer.

Et ouvertement. Ce qui n'était pas toujours possible suivant les circonstances. L'année dernière, M. Piot, directeur du département fédéral de l'agriculture, n'aurait pas à monter dans l'arène, à l'époque où les passions restaient fortes. Or l'on se souvient de cette longue bagarre née entre l'administration, les sociétés officielles et les « clandestins » à propos de passages par-dessus les frontières de bétail de contrebande.

Et l'on redoutait une confrontation entre ceux qui au prix d'énormes sacrifices, d'ordre financier notamment, avaient obtenu partiellement gain de cause et la « majorité silencieuse ».

On attendait un choix, écrivions-nous, nous eûmes une discussion. Nous attendions une discussion, aurions-nous pu pronostiquer, pour l'actuel camp qui vient de se terminer. Ce fut une conférence.

O temps, ô mœurs ! La campagne fait patte tendre et le citadin fuit les villes tentaculaires. Paradoxe des temps modernes peut-être ou simple mérite d'un conférencier remarquable qui sut, avec un talent des plus sympathiques, apporter à chacun quelques connaissances internationales dans un jargon « francisé », c'est-à-dire compréhensible.

LA SUISSE ET LE MARCHÉ COMMUN

« Les négociations Suisse-Marché commun, motifs et problèmes », formaient le thème du débat proposé par M. C. Eckstein, porte-parole de la délégation suisse pour les négociations avec le Marché commun. Nous y reviendrons d'ailleurs plus en détail dans une prochaine édition. Sachons cependant rendre hommage à l'orateur qui put retenir l'attention d'un auditoire sans le lasser. Et les nombreuses questions qui surgissent ensuite n'en sont que la preuve. On regrettera cependant, comme cela est trop souvent le cas, que certains interpellateurs aient abusé du temps de parole, au détriment de réponses ou compléments d'information que l'on attendait. En début de matinée déjà, samedi, la grande salle de la Sagne-Crêt était archi bondée. Parmi l'assistance, de nombreux élèves de l'Ecole d'agriculture de Cernier et quelques dames. M. Raymond Debély, au nom des orga-

nisateurs, le Faisceau neuchâtelois des Unions chrétiennes masculines, déclara ouverte cette 46me édition en saluant M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat neuchâtelois ; puis le préfet des Montagnes, Jean Haldimann, l'ancien conseiller d'Etat Barrelet ; MM. Matile, président du Conseil communal de la Sagne, et Vuille, responsable du législatif sagnard. Enfin, les responsables de l'Eglise, dont M. Pierre Pipy, représentant le Conseil synodal de l'Eglise réformée.

Le culte fut présidé par M. Jean-Pierre Porret, pasteur à Savagnier, qui axa sa prédication sur la foi, cette racine de l'homme.

SALUT DU GOUVERNEMENT

Il appartenait ensuite à M. Béguin d'apporter le salut du gouvernement, ce qu'il fit en soulignant que la présence d'un magistrat à ce camp est devenu également une tradition. Il rendit hommage au travail des responsables et surtout à l'actualité constante de cette rencontre qui permet à la campagne et à la ville de dialoguer. Il suffit pour ce faire d'examiner les différents sujets traités au cours de ces 46 années.

CAMP DE LA SAGNE

A l'issue du repas-choucroute servi à la halle de gymnastique, chacun retrouva son siège au début de l'après-midi pour écouter tout d'abord quelques productions d'un chœur de jeunes gens et jeunes filles de la classe de Derrière-Pertuis, dirigée par la femme de l'instituteur, Mme Debély, chœur renforcé par quelques éléments adultes de la commune.

Puis, le pasteur Philippe Zeissig, ancien directeur romand des émissions protestantes à la radio, parla d'un thème actuel « Liés au prochain. Menaces ou promesses ? » Thème ayant trait à la communication entre les humains, à tous les niveaux mais spécialement à celui du couple.

Une fois de plus, le Camp de la Sagne aura fermé ses portes sur un bilan positif. Il aura peut-être à sa manière participé à une détente plus générale entre les différentes catégories de travailleurs qui forment une nation.

Ph. N.

Spectacle Arrabal à l'ABC

(sp) Constitué de jeunes universitaires neuchâtelois, le groupe « TAR » présentait hier soir, à l'ABC, deux pièces d'Arrabal qu'il jouera encore aujourd'hui.

En nous réservant d'y revenir, nous voudrions dire l'excellence du travail réalisé par ces jeunes amateurs, qui témoignent d'un talent surprenant. Non seulement leur spectacle est digne de vifs éloges mais il mérite amplement qu'on lui consacre une soirée.

Etat civil

de la Chaux-de-Fonds

NAISSANCES. — Romy, Sylvie Danielle, fille de Daniel Florian, comptable et de Françoise Ghislaine, née Hadorn. Fallier, Caroline, fille de Roger, médecin et de Dianane, née Maximilien. Convié, Isabelle Véronique, fille de Joseph Bernard Albert, psychologue et de Jacqueline Gisèle Monique Pierrette, née Sprumont.

PROMESSES DE MARIAGE. — Hablützel, Pierre-André, maître de travaux manuels et Matthey-de-l'Endroit, Béatrice-Désirée.

PROMESSES DE MARIAGE. — Monnier, Alain Paul, technicien en microtechnique et Godin, Françoise Marie Berthe.

MARIAGES CIVILS. — Schmidlin, Denis Abel, mécanicien électricien et Perrenoud Anne-Marie, Garcia, Luis, mécanicien et Henet, Claude.

DÉCÈS. — Chiara, Renée-Marcelle, employée de bureau, née le 3 juillet 1895, dom. Jardinière 59.

DÉCÈS. — Matthey, Willy Albert, boîtier tourneur, né le 4 mars 1929, célibataire dom. Plaisance 28. Bernath, née Muller, Katharina, commerçante, née le 26 avril 1887, domicile Emancipation 22.

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, La folie des grands yeux (16 ans, prolongations).
Eden : 20 h 30, Lucky Luke (dès 7 ans).
Plaza : 20 h 30, Taking off (18 ans).
Scala : 19 h et 21 h, Sacco et Vanzetti (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Pas de spectacle le lundi.

EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : Les collections.
Club 44 : Accrochage-vente d'artistes du club.

Bibliothèque de la ville : 14 h - 18 h, 20 h - 22 h, Enfance-jeunesse - école.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Versoix, Industrie 1, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Le Locle

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : Jelenkiewicz, peintre.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5. tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

LE LOCLE - LE LOCLE

LES BRENETS

« Croix de Camargue » prochainement au village

(c). Tous les deux ans, la paroisse réformée des Brenets invite les fidèles à participer à une journée d'offrande. Le motif ? Une lourde facture due au remplacement des orgues, à la rénovation de la salle de paroisse et de la cure. Il avait fallu émettre un emprunt qu'il s'agit maintenant de rembourser.

Cette journée d'offrande porte en fait sur le culte du matin, le 13 février. Après le geste des fidèles, il est offert gratuitement deux concerts et le repas du dimanche.

L'équipe « Croix de Camargue », animée par le pasteur Alain Burnand, donnera un spectacle le samedi soir au temple et le lendemain après-midi à la salle communale. Exceptionnellement, le culte sera célébré à 11 heures. On s'attend à une participation record, tant que cette journée est devenue une tradition aux Brenets.

BROT-DESSUS

Au culte mensuel

(c) Lors du culte mensuel à la fin du mois de janvier, qui s'est déroulé comme de coutume, dans la classe du collège de Brot-Dessus, c'est avec joie que les paroissiens du hameau ont pu bénéficier de la présence d'un groupe de Salustistes des Ponts-de-Martel. Le culte fut présidé par le capitaine et les cantiques accompagnés par tout le groupe des 8 membres-salustistes furent fort jolis à entendre, d'autant plus que les salustistes accompagnèrent ces chants de leurs divers instruments.

BROT-PLAMBOZ

A l'école du dimanche

(c) Dans les trois hameaux de la commune différents changements sont intervenus au sein de l'école du dimanche. A Brot-Dessus, M. Willy Jeanneret a démissionné. Ce sont deux moniteurs et une monitrice qui enseignent aux enfants de Brot. Il s'agit de MM. Richard Jeanneret, Frédéric Sandoz et Mlle Josiane Haldimann. Aux Petits-Ponts, une démission de l'année dernière, Mlle Daisy Maire qui a été remplacée par Mme Marlyse Grezet-Maire et Mlle Françoise Renaud et Jeannine Fahrni, soit trois monitrices qui chaque dimanche se relayent au collège des Petits-Ponts ; quant à Plamboz, le collège ayant été vendu, deux moniteurs ont démissionné : Mlle Madeleine Perret et M. André Perret ; dès l'an passé les enfants du petit hameau de Plamboz se rendent à l'école du dimanche chez quatre dames soit Mmes Roger Monnet, Jean-Louis Ducommun, Marc Widmer et Marcel Sandoz, ces dernières ayant la gentillesse et le dévouement de donner les leçons par rotation un mois chacune.

Un anniversaire et deux doyens



Le Club des loisirs du Locle, ainsi que nous l'avons annoncé hier, a tenu jeudi au Casino-théâtre une séance-anniversaire. Il s'agissait en effet de féliciter le 80ème membre de cette société, Mme Guinand, que l'on voit ici sur notre photo entourée des doyens de la salle, Mme Alice Jean-

mair et M. Edouard Seitz, qui a 84 ans. Mme Jeannair et va, elle, célébrer ces jours le 90ème anniversaire de sa naissance et recevra la visite des autorités. Ces trois personnes ont reçu un cadeau des mains de M. Jaquet, président du club.

(Avipress - Nydegger)

VAL-DE-RUZ

Plus de 10.000 habitants du Val-de-Ruz sous la loupe

De notre correspondant : Nous avons publié en décembre 1971 les principaux résultats du recensement de la population du Val-de-Ruz.

Rappelons-les. Le nombre total d'habitants dans le district comprenant seize communes était de 10.643 habitants soit une augmentation de 76 unités par rapport à 1970. Le nombre des Neuchâtelois d'origine était inférieur de 184 à celui des Confédérés d'autres cantons (4613) et les étrangers représentaient 15 % de toute la population (14,8 % en 1970 et 5 % en 1960).

Nous avions également souligné que six communes étaient en perte de vitesse et que, par contre, dix d'entre elles accusaient une augmentation. Fontainemelon venant en tête avec 76 habitants de plus que l'année précédente.

MOINS DE CÉLIBATAIRES QUE DE GENS MARIÉS

58 %, soit plus de la moitié des habitants, sont soit mariés (5431) soit veufs ou divorcés (770). Les chefs de ménage étaient au nombre total de 3657 (3555 en 1970 et 2904 en 1960). Quant à la religion, 7539 habitants se déclaraient protestants (7508 en 1970 et 7665 en 1960). On comptait 3015 personnes de religion catholique romaine (2929 en 1970 et 1524 en 1960), 4 de religion catholique chrétienne (9 et 12). Deux habitants (à Boudevilliers) étaient israélites (0 en 1970 et 1 en 1969). Dans les divers, autres religions ou agnostiques, on a recensé 83 personnes (121 en 1970 et 19 en 1960) en décembre 1971.

COFFRANE

Journées de sport

(c) Encadrés par les membres du corps enseignant et quelques moniteurs bénévoles, les élèves des classes de Coffrane ont eu leurs journées de sport mardi, mercredi et jeudi. Transportés par quelques automobilistes à la Vue-des-Alpes, ils ont eu l'occasion d'apprendre ou d'améliorer la technique du ski selon leurs aptitudes, tout en profitant des facilités qu'offrent les diverses installations de remontées mécaniques.

FONTAINEMELON

Gymnastique

(c) Dernièrement, le comité de l'Association des gymnastes du Val-de-Ruz s'est réuni à Fontainemelon. Le comité de cette association s'est constitué de la façon suivante : bureau, président, Claude Bedaux ; vice-président : Eddi Matthey ; caissier, Willy Kramer ; secrétaire : Roger Gremaud ; secrétaire des verbaux : Francis Pelletier. Membre : Gérard Perrin.

Comité technique : président, Eric Tschanz ; secrétaire : Roger Gremaud ; membres : Eddi Matthey et Rémy Metznen.

Au cours de cette assemblée, il a été surtout question de la fête régionale de Fontainemelon qui aura lieu les 26, 27 et 28 mai prochains. Le comité d'organisation de cette fête est déjà au travail depuis un mois. C'est sous la présidence de M. Robert Houriet que MM. Jules Allemann, vice-président, Pierre Grosjean, secrétaire, Louis Sauvain, caissier, Francis Hurni, responsable technique, André Monnier, responsable cantine et Gérard Perrin, responsable de la liaison entre le C.O. et la S.F.G., Pierre Buche, responsable du pavillon des prix et divers petits comités qu'un travail considérable a déjà été fait. Cette fête promet, grâce au dévouement de nombreuses personnes et à l'appui du Conseil général de cette localité, d'être une des plus belles que le Val-de-Ruz ait connues.



On reconnaît, au premier rang (à la deuxième place), le conseiller d'Etat Jacques Béguin. (Avipress - Girardin)

GARAGE CENTRAL

Maurice DUCOMMUN
GRAND-RUE 5
TÉL.: 038 31 12 74

PESEUX

REPARATIONS TOUTES MARQUES

VENTE

La résidence les Arolles

vous offres une résidence secondaire à

Arolla (VS) - 2000 m.

Appartements meublés, tout confort de

2 pièces et cuisine d'env. 60 m2 dès Fr. 55.000.—
3 pièces et cuisine d'env. 80 m2 dès Fr. 82.000.—
4 pièces et cuisine d'env. 92 m2 dès Fr. 110.000.—

Garages à Fr. 10.000.—

Pour visiter : M. Jean ANZEVUI, chalet en face de l'hôtel Mont-Collon ; bureau de vente ouvert le samedi de 15 à 18 h et le dimanche de 11 à 12 h et de 14 à 16 heures.

Pour traiter : SOGIM S.A., rue du Maupas 2, à Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

coifferie

sans rendez-vous

rue saint-maurice 11 et saint-honoré

10 ans d'expérience
1962 - 1972

vous propose son action

mini-budget

neuchâtel
tribourg
la chaux-de-fonds
sion
genève
bienne
bâle
saint-gall
lucerne

Coloration

shampooing - mise en plus compris

indice 10 % en sus

14.-

A LA CHAUX-DE-FONDS ET AU LOCLE

Notre

ÉDITION SPÉCIALE

SAPPORO

est en vente chaque matin à partir de 10 h 30

plus vite plus simple Prêts personnels

Bon pour de l'argent comptant avantageux		
Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)		
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir - envoyer - l'argent comptant arrive!

Discretion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans

Banque Rohner SA

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

MARDI 8 FEVRIER à l'occasion de l'introduction du SERVICE COMPRIS

TV *Le Derby* TV
couleurs couleurs

Neuchâtel Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 24 10 98

vous propose son

MENU SUR ASSIETTE à Fr. 5.50

Déjeuner Dîner

Petit hors-d'œuvre Escalope viennoise Epinards en branches Pommes risolées

Délice des Grisons Côte de porc forestière Nouilles au beurre Salade panachée

MALOIA Parking à proximité

Neuchâtel rue de la Maladière 16, tél. (038) 25 66 15

vous propose son

MENU SUR ASSIETTE à Fr. 5.50

Déjeuner Dîner

Potage oxtail Roastbeef à l'anglaise Haricots verts beurrés Gratin dauphinois

Crème d'asperge Mixed-grill Petits pois et carottes Pommes chateau

et ses SPÉCIALITÉS DU SOIR à Fr. 9.-

ESCALOPE DE VEAU A LA CRÈME HARICOTS VERTS POMMES FRITES

PARKING À PROXIMITÉ

Pour tous les sports

bien servi
bien conseillé

chez



BIENNE

14, rue de la Gare
(Hôtel Elite)
Tél. (032) 2 06 71

dettes = ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l. 1510 Moudon

Dem. à acheter

LOUP

2203 Rochefort (038) 45 10 55

achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

sachant conduire auto; seul Suisse ou étranger hors contingent peut entrer en question. Papeterie Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel. Tél. (038) 25 44 66.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX

S.A. MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche

UN HORLOGER COMPLET QUALIFIÉ

Prière de faire offres à la Direction de Précimax S.A., rue de Champréveyres 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 60 61.

Garage Hirondelle

Neuchâtel, cherche

employée de bureau

pour réception, téléphone et facturation. Semaine de 5 jours.

Prière de s'adresser à M. Pierre Senn, tél. 24 72 72.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'architecture jeune et dynamique cherche

dessinateur-architecte qualifié

pour poste à responsabilité et collaboration à travaux intéressants de grands ensembles. Possibilité d'avancement - Salaire adapté aux qualités du candidat - Semaine de 5 jours - Horaire libre.

Faire offres à Marc von Allmen, architecte, Neuchâtel. Tél. (038) 25 87 45.



ESTHÉTICIENNE

ayant de l'expérience serait engagée. Robert, haute coiffure, Pesoux.

Tél. 31 74 74. Privé 31 47 20.

Hôtel de la Paix, Cernier, cherche

sommelière

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BERNARD GROUX

Electricité générale — Pierre-à-Mazel 2 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 38 38

engage pour 1972

monteur et aide-monteur

formation complète, installations, dépannage et téléphones. Possibilité de faire un stage d'information. Faire offres ou se présenter.

On demande un

AIDE-CHAUFFEUR

Rayon: Neuchâtel et environs. Semaine de cinq jours. Salaire intéressant.

Ecrire sous chiffres 87-235 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

SSIH engagerait

une secrétaire au département publicité

au bénéfice d'un diplôme de commerce de fin d'apprentissage ou pouvant faire état d'une formation équivalente.

— Habile sténodactylographe
— Langue maternelle française avec bonnes connaissances d'anglais.

un aide-comptable

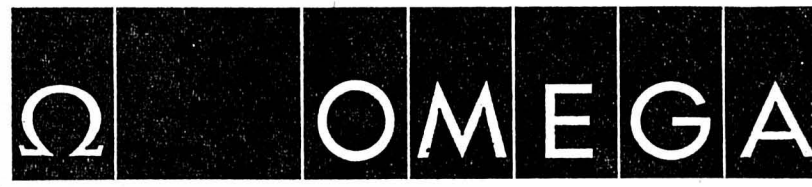
— Langue maternelle française; connaissances d'allemand seraient appréciées.

Le poste ne requiert aucune formation particulière. Convientrait à personne ayant déjà quelques années de pratique comme aide-comptable ou à débutant ayant suivi un cours de comptabilité

un portier réceptionniste

bonne présentation, connaissance des langues française et allemande, indispensable, anglais serait souhaité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leur offre ou à téléphoner à SSIH, Management service S.A., direction du personnel, 63, rue Centrale, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 96 21, interne 208.



Institut cherche, pour son département mécanographique, une employée déjà formée en qualité de

perforatrice

Avantages sociaux et ambiance de travail agréable.

Adresser offres écrites à GI 315 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

Prof. médicales

José Heyd

médecin-dentiste de retour

DEMANDES D'EMPLOIS

Monteur d'appareils électroniques et de télécommunications

21 ans, Bernois, cherche place intéressante dans le canton de Neuchâtel, pour compléter ses connaissances de français. Adresser offres sous chiffres A 300478 à Publicitas, 3001 Berne.

GÉRANT

de garage, 15 ans d'expérience, gestion-vente-direction du personnel et service clientèle, pour cause de remise de commerce, cherche nouvelle situation dans la branche automobile ou tout autre poste avec responsabilités. Faire offres sous chiffres BE 326 au bureau du journal.

Jeune coiffeuse

capable cherche place à Neuchâtel. Entrée mi-avril ou à convenir.

Faire offres à Pia Locher Badenerstrasse 20, 8953 Dietikon Après 19 heures, tél. (01) 88 22 76

SKIERS!

Profitez des bonnes pistes de ski sous le beau soleil du Valais et pour bien passer votre week-end.

HÔTEL DE LA GARE - SEMBRANCHER

à proximité de Verbier et du Super Saint-Bernard, Ferret

Prix à forfait 160 fr. la semaine et 25 fr. le week-end.

Réservez pour Pâques! Tout compris: service, chauffage, bains. Tél. (026) 8 81 14.

PRÊTS et ESCOMPTES SA

1510 MOUDON rue du Poyet Sans caution de Fr. 500.- à 3000.- Mod. remb. variés. Tél. (021) 95 24 24.

LOOPING

réveils et pendulettes

Nous cherchons pour notre département de remontages

metteuses en marche

sur grandes pièces.

Personnes ayant des dispositions seraient mises au courant par nos soins.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, caisse de retraite et autres avantages sociaux.

Ambiance agréable dans atelier moderne.

Se présenter chez LOOPING S.A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5 a, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 77 33.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUSSE-POUSSE Primenfance. Tél. 41 14 69.

PERRUQUE cheveux artificiels, mi-longs, châtain cendré. Prix à discuter. Tél. 24 17 77.

BELLE TABLE salle à manger avec 2 rallonges, 4 chaises. Tél. 33 14 29.

CUISINIÈRE A GAZ, dernier modèle, (double emploi). Tél. (038) 31 67 91 ou 25 29 69.

LITS METALLIQUES avec matelas, tour de lit bois, état de neuf, 290 fr. Couvet, téléphone 63 21 62.

UNE PAIRE DE SOULIERS DE SKI Trappeur, gagnés à un concours, No 43. Valeur 300 fr., cédés à 200 fr. Tél. 41 28 79.

GRANDE ARMOIRE en noyer massif, 3 portes, 2200 fr. Tél. 42 16 52, pendant les heures de bureau. 41 33 50, hors des heures de bureau.

MOBILIER COMPLET, pour cause de départ, 1200 fr. S'adresser: M. E. Copete, Sous-les-Vignes 6, Saint-Blaise.

MIEL DU PAYS, le bidon 2 kg net, 22 fr. franco. Bruno Roethlisberger, 2075 Wavre. Tél. (032) 83 15 35.

MACHINE A COUPER le papier, petit modèle, bon état. Tél. (038) 41 12 10.

Demandes d'emplois

SOMMELIÈRE connaissant les deux services cherche remplacement 2 à 3 jours par semaine. Tél. 24 60 16, après-midi.

JEUNE FILLE, Suisseuse allemande, ayant suivi un cours ménager, cherche place dans famille avec enfants, avec possibilité d'apprendre le français. Adresser offres écrites à AD 325 au bureau du journal.

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, travail rapide et soigné, prix modiques. Téléphone (038) 33 23 62.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, aimant travailler seule 2 demi-journées par semaine. Région la Coudre. Tél. 24 13 30.

Demandes à louer

JE CHERCHE LOCAL avec eau courante, pour monter laboratoire de photographie. Tél. 24 70 55.

APPARTEMENT DE 4-5 PIÈCES, à Neuchâtel, pour le 24 avril. Tél. 25 81 17.

URGENT je cherche appartement 2 à 3 pièces, confort, quartier Vauseyon - Beauregard. Récompense. Tél. 24 27 44, de 8 h à 14 heures.

HOMME, 32 ans, cherche à Neuchâtel, pour le 1er mars, chambre meublée indépendante avec bain. Tél. (061) 25 42 42, interne 238.

REGION HAUTERIVE - Marin - Le Landeron, appartement de quatre pièces environ. Téléphoner au 33 40 49, après 18 heures.

JEUNE ARCHITECTE cherche studio tranquille, avec coin cuisine et douche. Téléphone heures de bureau 24 47 24.

A louer

BELLE CHAMBRE pour demoiselle (2 lits), part à la cuisine et la salle de bains. Téléphone 25 77 50.

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES, la Coudre, dès le 24 mars, 295 fr., chauffage compris. Vue imprenable. Tél. 33 40 49, dès 17 heures.

JOLIE CHAMBRE à monsieur soigneux, part à la salle de bains, quartier ouest. Téléphone 25 72 20.

PETITE CHAMBRE INDEPENDANTE, chauffée, eau courante, à personne sérieuse. Tél. (038) 25 68 15.

BELLE GRANDE CHAMBRE. Tél. 25 23 47.

CHAMBRES MEUBLEES, bains, à demoiselles, près du centre. Tél. 24 34 40

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille sérieuse, quartier université. Tél. 25 06 16, dès 9 heures.

STUDIO, cuisine séparée, 200 fr., Pré-Gailard 12, à Cortillod. Tél. 42 16 52, pendant les heures de bureau. 41 33 50, hors des heures de bureau.

Divers

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 18 heures.

NEUCHÂTEL

engage pour ses différentes SUC-CURSALES

CORCELLES

UNE VENDEUSE

SERRIÈRES

UNE VENDEUSE-CAISSIÈRE

COLOMBIER

UNE VENDEUSE

CARRELS

UNE CAISSIÈRE

SABLONS

UNE GÉRANTE

PARCS - SABLONS

UN MAGASINIER

cojo

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres ou se présenter à l'office du personnel, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21 Interne 21, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Pour notre service des gares, intéressant et varié, nous cherchons de nombreux



Apprentis

ayant terminé le cycle d'études d'une école primaire supérieure, d'un établissement secondaire ou d'un collège moderne. Le diplôme d'une école de commerce ou d'administration serait aussi très utile. Nous offrons à nos futurs commis d'exploitation une solide formation, qu'ils acquièrent en deux ou trois ans, selon le niveau de leurs études.

Avantage exceptionnel de cette préparation:

le choix de la carrière définitive peut être différé jusqu'à la fin de l'apprentissage. Demandez, sans engagement de votre part, de plus amples renseignements (salaire, activité, formation) au moyen du coupon figurant ci-dessous ou simplement par téléphone. Nous vous conseillerons volontiers.

La carrière de commis d'exploitation m'intéresse. Veuillez m'envoyer de la documentation.

380172

Nom et prénom _____

Rue _____

No postal et localité _____

No de tél. _____ Date de naissance _____

Division de l'exploitation CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne
Tél. 021 42 11 11, interne 450 (Monsieur Merle)

Division de l'exploitation CFF, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 21 31 11, interne 3973 (Monsieur Barmettler)

Division de l'exploitation CFF, case postale, 8021 Zurich
Tél. 01 39 39 39, interne 2419 (Monsieur Naegeli)

CFF

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un Centre de formation professionnelle du Val-de-Travers a été créé par le Conseil d'Etat sur la proposition des conseillers d'Etat, chefs des départements de l'industrie et de l'instruction publique; il comprend l'Ecole technique de Couvet et l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier. Une commission cantonale dudit centre coiffant les deux écoles susmentionnées a été nommée. Elle aura pour but de coordonner, en collaboration avec les autorités et les milieux intéressés, tous les problèmes rela-

vant de la formation professionnelle dispensée par les deux établissements précités. Cette commission cantonale du Centre de formation professionnelle du Val-de-Travers se compose de MM. Daniel Curchod (président), directeur, Travers; Claude Emery, conseiller communal, Couvet; Jean Gerber, secrétaire syndical, Fleurier; Albert Gurtner, droguiste, Couvet; Charles Jaques, directeur, Fleurier; Robert Jéquier, directeur de l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier, Fleurier; André Junod, conseiller com-

munal, Fleurier; Pierre Logos, chef de personnel, Neuchâtel; Francis Maire, maître principal à l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier, Couvet; Louis Mauler, industriel, Môtiers; Marcel Monnin, directeur de l'Ecole technique de Couvet, Couvet; Roger Thiébaud, conseiller communal, Noiraigue; Guy Bédet, chef de section à l'Office cantonal du travail au département de l'industrie, Neuchâtel; René Tschanz, chef du service de l'enseignement technique et professionnel au département de l'instruction publique, Neuchâtel. M. Jean-Jacques Aeblerhard, secrétaire-comptable de la commune de Couvet, a été désigné comme secrétaire de la commission.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a nommé MM. Claude Emery, président de commune de Couvet et François Sandoz, directeur, Fleurier, membres de la commission cantonale de l'enseignement technique supérieur, commission qui est présidée par M. François Jeanneret, conseiller d'Etat.

M. Emery a été désigné pour faire partie du bureau de ladite commission du fait que l'Ecole technique de Couvet est maintenant division d'apport de l'Ecole technique supérieure.

MÔTIERS

Avec les spéléologues

(sp) Vendredi la Société suisse de spéléologie, section du Val-de-Travers, a tenu son assemblée générale à l'hôtel de ville de Môtiers, sous la présidence de M. Kurt Stauffer. Treize personnes ont répondu à l'appel. Le programme des sorties officielles a été établi jusqu'à juin, et comprendra au moins une excursion par mois.

Le président dans son rapport fait mention de l'arrivée de plusieurs jeunes au sein de la société provenant en partie de l'ancien club de spéléo de Saint-Sulpice.

Le nouveau comité est presque entièrement réélu et se présente de la façon suivante: président: M. Kurt Stauffer; vice-président: M. Roland Baumann; caissier: M. Armand Favre; secrétaire: M. Charly Rougemont; vérificateurs: MM. Freddy Kurtz et Jean-Bernard Kureth; archiviste, Claude Bingelli; presse et propagande: Roland Baumann.

Le président de la marche des Forts, Roland Baumann, a présenté son rapport. Cette manifestation qui est patronnée par la FAN-Express est organisée par la société, et aura lieu les 19 et 20 août.

Pour clore la séance, M. Claude Bingelli présenta quelques clichés sur les débuts de la société.

Affaire d'Yvan-le-Terrible: il pourrait encore y avoir quelques rebondissements

De notre correspondant:

Un vendredi soir du mois de janvier 1970, Yvan Thomet, dit Yvan-le-Terrible, arrivait au volant de sa voiture devant la clinique Saint-Pierre, à Pontarlier. La cage thoracique perforée par une balle, il décédait la nuit même après une intervention chirurgicale.

Cette affaire tint en haleine non seulement la sous-préfecture du Doubs, mais aussi la région frontalière franco-neuchâteloise en raison de nombreux points non élucidés pendant plusieurs mois. Quelques

jours après le meurtre, un ancien CRS, Jacques Petite, était arrêté et incarcéré. Il fut condamné à dix mois d'emprisonnement pour vol de munitions, port d'arme et proxénétisme.

Pendant plusieurs mois, l'enquête sur la mort d'Yvan-le-Terrible, dirigée par le commissaire Claude Bonnardel, piétina. Cependant, le 14 décembre, jour où il aurait dû être libéré des prisons de Besançon, Jacques Petite était inculpé pour avoir tué Yvan-le-Terrible dans une carrière, à proximité de Pontarlier. Il y a treize mois, une reconstitution avait lieu en présence des magistrats de Besançon et des officiers de police.

Le communiqué du procureur Salomon avait fait état des aveux passés par Jacques Petite. Son procès, disait-on de source officielle, devait avoir lieu à la fin de l'automne ou au début de cet hiver.

Or, il n'en a rien été. Hier, nous apprenions que la date des débats n'était pas fixée. En effet, d'après le défenseur de Jacques Petite, l'affaire est toujours à l'instruction. Et celle-ci, en vertu des dispositions du Code pénal, est secrète.

Même si la justice n'est pas expéditive — et cela est l'une de ses qualités — on peut s'étonner que ce drame, qui fit tant parler en France-Comté et chez nous, n'en soit toujours qu'au stade de l'instruction. Pourtant, le cas paraissait simple après les aveux de Jacques Petite. Il faut croire qu'en définitive, il n'en est rien, que des choses inconnues d'abord sont apparues au fil des mois et qu'un rebondissement de toute l'affaire ne serait pas exclu. Du moins l'a-t-on laissé entendre à mots couverts... G. D.

FLEURIER

A l'entraînement

(c) Samedi après-midi la F.C. Fleurier a repris l'entraînement. La première équipe, comprenant quelques joueurs de la seconde, s'est rendue à Portaban, où elle s'est inclinée par 3 à 2 contre la formation locale.

Vente du mimosa

(c) Samedi matin, sous un ciel gris, a eu lieu à Fleurier la vente traditionnelle du mimosa. Grâce à l'amabilité des vendeuses et à la générosité compréhensive du public, la vente a rapporté la somme de 2170 francs.

Assemblée des contemporains

(c) Les contemporains de 1899 du Val-de-Travers, au nombre de 17, ont tenu leur assemblée générale samedi soir à Fleurier, sous la présidence de M. Eugène Favre. La mémoire de deux disparus a été honorée. Il s'agit de MM. Edmond Sylder, de Peseux, et Fritz Perret, de Travers. Le président a retracé l'activité de l'amicale et a notamment évoqué la course au Saut-du-Doubs. Les comptes présentés par M. William Brunner ont été acceptés.

Carnet de deuil

(c) On apprend samedi matin le décès de Mme Albert Reymond, domiciliée rue des Moulins à Fleurier, qui aurait eu 63 ans révolus hier dimanche. Mme Reymond était tombée malade le jour même où elle était depuis 25 ans ouvrière sur les aiguilles dans la même fabrique.

Distributeur endommagé

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un distributeur automatique de cigarettes, placé à l'avenue de la Gare a été endommagé. Sa vitre a été brisée. L'auteur de cet acte n'a pas pu s'emparer de cigarettes. La police a ouvert une enquête.

COUJET - COUJET

Soirée en faveur des handicapés

De notre correspondant:

Samedi soir a eu lieu à la salle de spectacles de Couvet, une soirée organisée en faveur du groupement des handicapés physiques du Val-de-Travers. En début de programme, au nom des organisateurs, M. Frédy Güder a souhaité la bienvenue au public et a salué en particulier M. Michel Barraud, vice-président du Conseil communal, et le président de l'USL. Il a remercié les sociétés qui ont accepté de se produire et celles qui ont bien voulu mettre du personnel à disposition. Il a précisé que la SFG et l'Helvétia avaient, chacune, envoyé un don en espèces au comité d'organisation.

Tout à tour se sont produits la fanfare «L'Avenir», dirigée par M. André Lebet, l'Union chorale, dirigée par M. Jean-François Guye, les demoiselles de la Fémina, dirigées par Mlle Marie-Françoise Blondeau, les accordéonistes de l'«Aurore», dirigés par M. Marcel Jeanneret et soutenus à la batterie par M. François Zanotti et M. Louis Rossette, accordéoniste-virtuose. Un

Souper-fondue des gymnastes

(c) Délaissant pour une fois le lieu de répétitions, en l'occurrence la salle de gymnastique, 25 membres de la SFG Couvet se sont retrouvés, vendredi soir, au Chalet de La Clinchy, local de la section «Jolimont» du Club jurassien, pour y passer une soirée réservée à l'amitié et à la détente. Une excellente fondue a été servie à chacun en début de rencontre, celle-ci étant honorée de la présence des deux «patrons» de l'ACNG, MM. Francis Fivaz, président cantonal et Eric Bastardoz, moniteur cantonal et du président de l'UGVT M. Robert Jeanneret.

sketch gai, interprété par MM. Eric Bastardoz, Dominique Comment et Mme Michel Perret, a fait diversion dans ce programme musical dont les productions de l'«Aurore» ont été particulièrement goûtées de même que «Le Moine», de Solowski, chanté en soliste par le directeur de la chorale masculine.

Le bal qui a suivi ce programme a été conduit par les «Rythm Melody's», quatuor de bons musiciens du Vallon. Il est heureux qu'une telle soirée ait pu être organisée car les groupements de handicapés physiques, comme l'a dit le président du comité d'organisation, ont besoin d'être soutenus aussi moralement que financièrement.

Direction: Zinal

(c) Le délai pour les inscriptions en vue des deux camps de ski à Zinal a pris fin vendredi. Le dépouillement des bulletins a donné les résultats suivants: pour le camp des élèves préprofessionnels, du 12 au 18 mars: 34 filles et 46 garçons; pour le camp des élèves primaires, du 19 au 25 mars: 52 filles et 38 garçons. Total: 170. C'est la première fois qu'un pareil nombre est atteint. Il faut dire aussi que c'est la première fois que les élèves de 3^e année primaire sont admis. Ils seront 25 à participer à leur premier camp. Il faut croire que le changement du lieu des camps n'est pas étranger à ce record.

Un porte-monnaie volé est retourné à la police, mais en port dû!...

Nous avons signalé, la semaine passée, que Mme Joseph Baudin, habitant la Mordettaz, près de Fleurier, s'était rendue dans cette localité pour y faire des achats. En sortant d'une boulangerie, elle constata qu'elle avait oublié sur la banquette sa bourse contenant une somme de quelque deux cents francs. Revenue au magasin, elle eut la surprise de voir que son porte-monnaie avait été subtilisé. La police cantonale ouvrit une enquête immédiatement.

Or, à la fin de la semaine, la gendarmerie de Fleurier recevait une grande enveloppe jaune, non affranchie. Elle avait été postée à Couvet. Les agents durent payer le port pour entrer en possession de ce pli anonyme qui contenait le porte-monnaie et l'argent dérobé à la boulangerie.

LES SPORTS AU VALLON

Championnat scolaire de hockey

(c) Les résultats enregistrés samedi à Fleurier dans le tournoi scolaire de hockey ont été les suivants: catégorie A: L.T.C. Prague (collège primaire et régional de Fleurier) a battu les Boston «mimi Bruins» (Collège Couvet) par 19 à 0; catégorie B: Spartak Moscou (Collège P. Couvet) a battu les Ping-Flods (Collège P. Fleurier) par 4 à 2; catégorie «filles»: le premier match de cette catégorie (non officielle) a été suivi par de nombreux spectateurs; Plansmon City (une équipe du Collège régional de Fleurier) a battu Les Coucous-Casse-cous (Collège P. Fleurier) par 1 à 0. Prochains matches: mercredi après-midi pour la catégorie A.

Les enseignantes à nouveau vainqueuses

(c) En déplacement à Hauterive, l'équipe des enseignantes du Val-de-Travers a battu, en championnat de ligue B de volleyball, la formation de la Coudre II par 3 à 2 (sets: 15-12 15-9 17-19 8-15 15-7). Au classement, nos joueuses de volleyball totalisent 12 points en 9 matches.

VAUD

GRANGES-MARNAND

Auto contre vélo deux blessés

(c) Samedi, vers 10 h 45, M. Jules Lavanchy, âgé de 81 ans, retraité, domicilié à Granges-sous-Trey (Vaud), circulant à bicyclette à proximité du pont de la Broye, à Granges-Marnand, a été renversé par une auto, qui a ensuite heurté le mur du pont. Souffrant d'une forte commotion et de plaies à la face, M. Lavanchy a été transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne. Le passager de l'auto, M. Jean-Pierre Guidoux, âgé de 26 ans, domicilié à Estavayer-le-Lac, a également été hospitalisé à Payerne. Il souffre de coupures au visage.

AVENCHES

Un nouveau municipal et une plainte

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal d'Avenches a nommé un nouveau conseiller municipal en la personne de M. René Stucki, agriculteur, membre du P.A.I.S. Il remplace M. Fernand Chuard, municipal démissionnaire. Une plainte pénale ayant été déposée pour une affaire de pot-de-vin lors d'une transaction immobilière, le Conseil a autorisé la municipalité à plaider.

LUCENS

Le «Petit cheur du soleil» à Berne

(c) Sous la conduite de M. Daniel Buffat, le «Petit cheur du soleil» de Lucens, s'est rendu à Berne, où il a participé à la soirée annuelle de «l'Echo romand». Le concert donné par les enfants de Lucens, a enthousiasmé les auditeurs.

A YVERDON
Notre
ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO
est en vente chaque jour à partir de 11 heures

Naissances
Monsieur et Madame François BAUMANN ont la joie d'annoncer la naissance de
Sylvie
5 février 1972
Rue de l'Hôpital 47
Fleurier

critique
Le coût de la maladie

Une «Table ouverte» présidée par Jean Dumur avec le concours du professeur Georges Candardjis, de l'Université de Lausanne, Fernand Petit, député du parti du travail et membre du comité central romand des caisses-maladie, Peter Tschopp, économiste de Genève, Marcel Haas, directeur de l'hôpital cantonal de Genève, et le Dr Pierre Rentchnick, rédacteur en chef de «Médecine et Hygiène», a tenu de faire le point sur un problème toujours plus lancinant, le coût de la maladie.

Disons-le d'emblée, il est indispensable que chaque canton romand soit représenté lors de ces débats. Nous l'avons dit x fois, nous le répéterons jusqu'à ce qu'on nous entende. Trop de téléspectateurs n'obtiennent pas de réponses satisfaisantes, parce que les interlocuteurs sont peu ou mal informés, des problèmes du canton voisin.

Les chiffres cités par M. Tschopp laissent pantois. 3,5 milliards dépensés annuellement pour la maladie, chiffre dans lequel ne sont pas inscrits les frais dentaires, les soins d'hygiène, ou les cosmétiques. Les seuls frais hospitaliers se montent à plus de 2 milliards, soit près de 320 fr. par habitant de Suisse, et plus d'un milliard pour les traitements ambulatoires.

Tous les dix ans, le coût des soins hospitaliers double, ceci en valeur absolue en tenant compte des fluctuations monétaires. Le traitement du personnel hospitalier entre pour deux tiers dans le coût des soins hospitaliers, d'une part, parce que l'on a dû remplacer les soins dévoués et combien bon marché donnés par des religieuses ou des diaconesses, par du personnel laïc, d'autre part, parce que des soins spécifiques exigent un personnel plus nombreux. Par exemple: les soins intensifs donnés aux prématurés exigent une infirmière par nourrisson. Certes, le résultat en vaut la peine puisque l'on arrive à sauver, sans aucune séquelle,

une très forte proportion de ces prématurés, mais les frais sont considérables.

Un point très intéressant a été soulevé par M. Tschopp qui déclare que les caisses-maladie n'ont jamais admis la prophylaxie dans leurs prestations, elles n'admettent que la thérapeutique.

A quoi M. Petit rétorque que si la loi (LAMA) veut imposer la prophylaxie il faut donner aux caisses les moyens nécessaires sur le plan législatif et financier.

La situation médico-sociale en Suisse est-elle satisfaisante? demande Jean Dumur. Elle le serait dit le Dr. Rentchnick si les gros risques étaient très bien couverts. Mais on constate que 45% des factures de médecins sont au-dessous de 50 fr. et pourraient sans dommage être pris en charge par l'assuré lui-même. M. Petit se exclame: «Le cas bagatelle qui coûte 100 fr. dans un ménage modeste c'est déjà considérable». A quoi M. Tschopp ajoute: «Il faut se réjouir à l'ensemble des factures annuelles d'une famille pour pouvoir tirer une conclusion».

Recherche-t-on des formes rationnelles de médecine, demande le président. M. Petit voit dans la médecine de groupe de grands avantages. Plusieurs médecins travaillant dans les mêmes locaux, réduisent les frais administratifs, même salle de réception, secrétaire commune et appareils en plus grand nombre et plus judicieusement employés. Le carnet de santé, comme le propose le Dr Rentchnick, l'ordinateur permettrait de gagner du temps, de ne pas faire des examens à double, etc. Enfin des policliniques de dépistage sauveraient bien des vies et éviteraient des frais de traitement considérables.

Pour conclure, citons M. Haas qui disait: «Si la santé n'a pas de prix, malheureusement, elle a un budget».

Si vous considérez un carnet d'épargne comme un point de départ...

...choisissez, au départ, la banque qui vous offrira au moment voulu d'autres possibilités de placement et qui gèrera votre avoir avec succès. Ce n'est pas sans raison qu'on nous appelle la banque des gens avisés.

CRÉDIT SUISSE
la banque de votre choix

CARNET DU JOUR

Môtiers: musée Rousseau ouvert.
Fleurier: patinoire ouverte.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance de jour tél. 61 12 00, de nuit 61 13 28.
Hôpital de Couvet tél. 63 25 25, de Fleurier 61 10 81.
Fleurier service du feu tél. 61 12 04 ou 18.
Département de gendarmerie tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le cœur d'un maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame et Monsieur Jean-Pierre Stähli-Reymond et leurs enfants Marie-Claire et Pierre-Alain, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Francis Ador-Reymond et leur fils Jean-Luc, à Cortaillod, Madame et Monsieur Henri Droz-L'Epée, à Marin;

Madame Rose Gerber-L'Epée, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Roger Tenthorey-L'Epée, à Hauterive, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Edith Cornuz-L'Epée, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Alcide L'Epée et leurs enfants, à la Coudre;

Madame et Monsieur Adrien Guye-L'Epée, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Albert L'Epée, à Bienné;

Madame et Monsieur Walter L'Epée, à Auvernier;

Madame Juliette Ducommun, à Neuchâtel;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Numa Reymond,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Albert REYMOND

née Denise L'EPÉE

leur chère maman, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 63 ans, après quelques jours de maladie supportée avec un grand courage.

Fleurier, le 4 février 1972.
(Rue des Moulins 16)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués est chargés et je vous soulagerai. Mat. 2 : 28.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel aujourd'hui lundi, 7 février, à 16 heures.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, hôpital de Fleurier, à 14 h 45.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

INSTALLATIONS

TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTIONNEURS TELEX

R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

CERCUEILS-TRANSPORTS

TOUTES FORMALITÉS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈBRES

COUJET 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

A TRAVERS (kiosque de la gare et aux dépôts de COUJET ET FLEURIER)

Notre

ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO

est en vente chaque jour à partir de 11 heures



- Indépendamment de la pluie, du froid ou de l'air empesté - Belklima supprime toutes les odeurs désagréables des vêtements.
- Belklima aspire la fumée froide imprégnée dans les vêtements, supprime effectivement toutes les odeurs corporelles, les émanations de mets cuisinés et d'alcool.
- Belklima aère toutes les pièces de votre garde-robe dans l'armoire même - les dotant jour et nuit d'une fraîcheur hygiénique.
- Grâce au tout nouveau principe actif filtrant SANILAN - l'efficacité de Belklima dure plus de 6 mois.
- Pas de pulvérisation - Belklima est autoactif: dans la penderie, à la cuisine, aux toilettes, dans l'armoire à chaussures, les réduits, etc.

Belklima ne parfume pas - il est absolument inodore.
Fr. 8,70

Sans peine - des vêtements frais aérés dans l'armoire avec Belklima.



Drano débouche la tuyauterie
dégage les écoulements et siphons engorgés des éviers, lavabos, baignoires, cuvettes de W.C., etc. Tous les restes et dépôts sont décomposés, dissous, éliminés. Drano agit rapidement et désinfecte. Fr. 3,50



Twinkle - Argenterie produit spécial d'entretien.
élimine sans peine taches et dépôts. Utilisé parcimonieusement, il dote votre argenterie d'un nouvel éclat - durable grâce à un film protecteur invisible contre l'oxydation. La boîte avec une éponge Fr. 3,90



WC 66 - pour une hygiène fraîche et odorante
supprime les odeurs désagréables, élimine les microbes, prévient les dépôts jaunâtres de tartre, rend superflus les nettoyages fastidieux.
Fr. 2,30 Recharge: Fr. 1,95

Pirnad SA 8800 Thalwil / Schweiz

Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20 000.-

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé



NOUVEAU Service express

Nom
Rue
Endroit

Toujours à l'avant-garde
BOUTIQUE
JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Neuchâtel
Tél. 25 61 91

L'annonce reflet vivant du marché

Véhicules à moteur

Opel Ascona

modèle 1968, expertisée, Garage du VAL-DE-RUZ Boudevilliers Tél. (038) 36 15 15.

A vendre Estafette 1300

long châssis, charge 1000 kg. Modèle 1970, expertisée Tél. 25 37 52.

A vendre Austin 1100

1966, 4 portes. Bas prix. Tél. 31 24 35.

Opel 1900 DL

modèle 1968, expertisée, Garage du VAL-DE-RUZ Boudevilliers Tél. (038) 36 15 15.

NSU-RO 80

Plusieurs voitures de 1969 à 1971, au choix, à partir de 11.500 fr., peu roulé ou revisées, expertisées, garanties 6 mois ou 10.000 km. Reprises et crédit possibles.

Willy Chatelain
c/o Garage Jan S.A., 1004 Lausanne.
Tél. 25 89 62, Interne 22. Privé: (021) 95 61 67.
CENTRE AUTOMOBILE JAN.

SKIEURS

HORAIRE GÉNÉRAL DES COURSES EN CAS DE NEIGE FAVORABLE
Départs: Quel du Port: arrêts à: Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon

LES BUGNETS

Tous les jours dép. 13.30
Samedi dép. 10.00 13.30
Dimanche dép. 09.00 10.00 13.30

TÊTE-DE-RAN

Mercredi dép. 13.30
Samedi dép. 13.30
Dimanche dép. 10.00 13.30

WITTWER

CARS NEUCHÂTEL
Tous renseignements au 25 82 82

Morbiers

en sapin et bois dur, guéridons et bahuts Louis XIII, vaisselier, table copie Louis-Philippe à rallonge, petits meubles, étaux et vieux cuivres.

S'adresser l'après-midi à Arts et Styles, terminus du trolleybus, Saint-Blaise.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-



Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital-21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

OCCASION UNIQUE

Land-Rover 88

1962, carrossée, moteur environ 25.000 km, révision totale, boîte à vitesses neuve, environ 2000 km. Expertisée. Remise à neuf. Excellent état, un seul propriétaire. Prix selon entente. Facilités de paiement possibles.
Garage M. BARDO, Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

Le Service culturel Migros

présente, en collaboration avec CONNAISSANCE DU MONDE

MALAISIE-BORNÉO

conférence et film en couleur par VITOLD DE GOLISH

4me conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL - Salle des conférences
20 h 30
mercredi 9 février

Prix des places: Fr. 4.- Location à l'entrée

Vous trouverez un excellent

BOUDIN

à la boucherie

Gutmann

Avenue du 1er-Mars



PROFITEZ DERNIÈRE SEMAINE

LA GRANDE CHANCE POUR LE NETTOYAGE DE VOS VÊTEMENTS

3 VÊTEMENTS NETTOYÉS POUR LE PRIX DE 2 = 1 GRATUIT



C'EST

BAECHLER

NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon. Tél. 25 49 12.
PESEUX: 8, Grand-Rue. Tél. 31 46 55 - 6, rue de Neuchâtel. Tél. 31 45 27.
LE LOCLE: 4, rue du Pont. Tél. 31 36 50.
LA CHAUX-DE-FONDS: 108, rue Numa-Droz. Tél. 23 15 53 - Place du Marché. Tél. 23 23 92 - 7, rue Ch.-Naine. Tél. 26 03 38 - 77, avenue L.-Robert. Tél. 23 13 43.

A vendre
Fiat 850 Spécial
modèle 1968, 43.000 km. Les freins sont neufs.

Adresser offres écrites à IK 317 au bureau du journal.

Urgent. Pour cause de départ.

NSU TT 1200

modèle 1970, 50.000 km, expertisée, excellent état, nombreux accessoires. Tél. (024) 2 59 61, entre 19 h 30 et 20 h 30.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Renault R 10 Mayor

Modèle 1967 expertisée. Prix: Fr. 3000.-

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Je paie cher voitures accidentées

avec ou sans douane, modèles récents.
Pierre GROSS
2013 Colombier (NE)
Tél. (038) 41 11 73.

Une belle occasion s'achète au GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Qual Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 16 GL, 30.000 km Modèle 1970

RENAULT 8 MAJOR, 85.000 km Modèle 1965

RENAULT 6 TL 1100, 17.000 km Modèle 1971

RENAULT FLORIDE HARD-TOP - Modèle 1963

VW 411 L 42.000 km - Modèle 1969

OPEL COMMODORE « Automatic » 43.000 km - Modèle 1968

RENAULT 4 EXPORT, 72.000 km Modèle 1968

VW 1302 S 8000 km - Modèle 1971

PEUGEOT 404 100.000 km - Modèle 1967

FIAT 124 BREAK, 69.000 km Modèle 1969

Toutes ces voitures sont prêtes à l'expertise et garanties par le concessionnaire officiel RENAULT

OCCASIONS

OPEL Kadett

Luxe 9000 km, 1971.

Expertisée. Etat impeccable. Reprise. Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.



A VENDRE

camionnette PEUGEOT 404

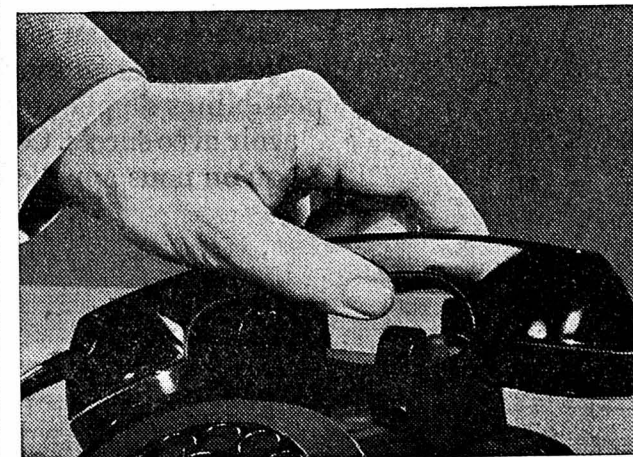
avec pont bâché, 1100 kg charge utile, modèle 1969, 8,24 CV, 39.000 km.

Très bon état, expertisée. Prix très intéressant.

GARAGE GUTTMANN S.A.

La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 23 46 81.



Pour choisir une bonne automobile d'occasion

téléphonez au 25 99 91

Vous recevrez immédiatement et sans engagement une liste de prix de voitures diverses expertisées et garanties.

	1969-70-71
PEUGEOT 204/304/404/504	
FORD ESCORT 1300 GT	19.000 km 1970
VW 1500 automatique	25.000 km 1970
AUDI 60 L	50.000 km 1970
AUDI 100 LS	34.000 km 1970
VOLVO 144 S	65.000 km 1969
AUSTIN 1300 COMBI	19.000 km 1970
BMW 2000 TILUX	38.000 km 1967
RENAULT 12 TL	40.000 km 1970
SIMCA 1501 GLS	50.000 km 1967
CITROËN AMI 8 Break	40.000 km 1970
DAF 33 LUXE	23.000 km 1970

Quelques voitures à bas prix:
VAUXHALL COMBI VIVA 6 CV 1968
VOLVO 122 S 8 CV 1961
FIAT 1100 6 CV 1965

FACILITÉS DE PAIEMENT
Venez les voir et les essayer à l'agence PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie - GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises

La technique est notre passion:

passion: 2

La recette du succès des modèles AUDI NSU!



Les nouvelles AUDI 60.



1 AUDI 60 et AUDI 60L: une voiture parfaite avec un équipement très complet. Moteur puissant de 1,7 l, de 0 à 80 km/h en 9,1 sec. Vitesse croisière 150 km/h. Exécution de luxe: Tableau de bord de l'AUDI 100, glace AR chauffante, sièges-couchettes, ventilation panoramique, coffre géant de 600 l. Et les « principes-sécurité » AUDI: traction-avant, zones froissables protégeant la cabine « cellule de sécurité », servo-freins avec freins à disque surdimensionnés, pneus à carcasse radiale.

2 AUDI 75 Variant: La synthèse d'une commerciale très économique et d'une familiale idéale confortable. Surface de chargement 1,9 m² et charge utile 565 kg.

Coupon-Informations

Si vous désirez en savoir davantage sur le ou les modèles AUDI NSU, veuillez nous renvoyer le coupon présenté ci-après en désignant d'une croix le modèle qui vous intéresse et pour lequel nous vous enverrons, gratuitement et sans engagement, une documentation complète.

- AUDI 60 (85 CV-SAE)
- AUDI 60 L (85 CV-SAE)
- AUDI 75 Variant (85 CV-SAE)

Nom: Prénom:
Rue:
No postal/Lieu:

A découper et envoyer à: **AUDI NSU Distribution SA**
5116 Schinznach-Bad

Neuchâtel: AUTO-SENN, Pierre-à-Mazel 43; GARAGE E. BUHLER, Bellevaux - Valangin: GARAGE DE LA STATION, M. Lautenbacher - Couvet: GARAGE L. DUTHÉ Crêt-de-l'Eau - Fleurier: GARAGE MODERNE, W. Gattoliat - Diesse: GARAGE DE L'ÉTOILE, W. Bourquin - Saint-Aubin: GARAGE ALFTER.

BIENNE - BIENNE

Collision entre deux voitures JEUNE NEUCHÂTELOISE TUÉE

Hier vers 19 h 20, une violente collision entre deux voitures s'est produite à l'intersection de la route de Reuchenette et de la rue du Pilate à Bienne. La conductrice de la première voiture, Mme Christel Rysler-Kunzi, de Bienne, a été assez grièvement blessée et transportée à l'hôpital de Beaumont.

Le conducteur du second véhicule, M. V. Branchero, habitant Neuchâtel ainsi qu'une de ses passagères, Mlle Ginette

Misteli - dont on ignorait hier soir encore le lieu de domicile - ont également été sérieusement blessés et hospitalisés. La seconde passagère de cette voiture, Mlle Josiane Pabud, née en 1952 habitant Couvet, a été transportée dans un état très grave à l'hôpital. Elle y est décédée peu après son arrivée des suites de ses blessures.

Les dégâts matériels s'élevaient à près de 10.000 francs.

Tapiserie pour le Palais des Congrès

Grâce à l'initiative privée, aux autorités cantonales et communales, on était parvenu, à Bienne, à réunir les 25.000 francs nécessaires à l'acquisition d'une tapiserie de Magdalena Abakanowicz. Cette tapiserie vient d'être offerte au Palais des congrès au cours d'une petite cérémonie à laquelle participaient des représentants des autorités et du monde de l'industrie.

La tapisserie qui a été accrochée dans un angle du hall, avait déjà été exposée, l'année dernière, à la Biennale de la tapisserie à Lausanne. Intitulée « Abakan Situation Variable » elle fut créée en 1970. Son auteur, tenue pour l'une des meilleures tapisseries du moment, est d'origine polonaise et a suivi les cours des Beaux-Arts de Varsovie. Elle a obtenu une médaille d'or à la 8me Biennale de Sao-Paulo.

La tapisserie d'Abakanowicz, qui ne manquera pas d'étonner les visiteurs, est une sorte de sculpture mobile et modifiable, appartenant à la tendance « spatiale » de cet art, lequel revient en force dans les galeries et les expositions.

Nouveaux membres de la Guilde de Carnaval

Hier soir, à l'hôtel Elite, 75 nouveaux membres ont été reçus à la Guilde de carnaval, ce qui porte à 800 le nombre des adhérents de cette société.

D'autres informations biennoises, jurassiennes et fribourgeoises figurent en avant-dernière page

A BIENNE

Notre

ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO

est en vente chaque matin à partir de 10 h 30

CARNET DU JOUR

CINÉMAS :
 Apollo : 15 h et 20 h 15, Le Casse.
 Elite : 14 h 30, 16 h 15, 17 h 40, 19 h 45 et 20 h 15, Viele Gesichter hat der Tod.
 Lido : 15 h et 20 h 15, Boulevard du rhum.
 Métro : 15 h et 20 h 15, Django et Sartana - Le Refroidisseur de dames.
 Palace : 15 h et 20 h 15, Little Big.
 Rex : 15 h et 20 h 15, James Bon 007 - Les diamants sont éternels, 17 h 45, La Salamandre.
 Scala : 15 h et 20 h 15, Quelqu'un derrière la porte.
 Studio : 15 h et 20 h 15, Run Angel Run.
 Théâtre : Tout dans le jardin à 20 h 15.
DIVERTISSEMENTS :
 Danse : Chambord - Fantasio - Domino - Seefelds.
 Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Seefelds - Saint-Pauli - Stadthaus Nidau - Pickwick.
EXPOSITIONS :

Galerie de l'Estampe : l'exposition permanente Forum-Light : Céramique d'Alma Rossini.
 Cave du Ring : E. Giauque et K. Wenger. Galerie 57 : S. Süss.
 Galerie Flury : 20 artistes.
 Galerie d'Art, Lyss : H. Oberli.
 Pharmacie de service de nuit et du dimanche : Pharmacie Meyer, Pont du Moulin, tél. 227 77.
 Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 662 62.
 Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 252 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolisaint, rue de l'Union 16, tél. 241 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Marchaux 9, tél. 240 05.
 Bureau de renseignements : tél. 662 62.
 Patinoire et piscine couverte : ouvertes.
 Prés d'Orvin : Ecole suisse de ski du mardi au vendredi de 19 h 45 à 21 h 45.

JURA - JURA - JURA - JURA

Réunion très mouvementée de la députation jurassienne On est bien d'accord sur les « années longues » mais pas du tout sur quelques autres sujets !...



La foule rassemblée sous les fenêtres de la députation jurassienne.

(Photo Avipress - Bévi)

A la veille de la session du Grand conseil, la députation jurassienne s'est réunie samedi après-midi à Laufen, en une séance qui s'annonçait extrêmement importante puisque elle était avant tout consacrée à l'examen du problème épineux des « années longues » et des « années courtes ». On n'ignore pas en effet que cette question doit être réglée par voie de décret, qu'elle est par conséquent de la compétence du Grand conseil, et qu'il appartient donc aux députés jurassiens, lors de la discussion du projet par le parlement, de faire entendre la voix du Jura... Mission relativement facile cette fois puisque rarement il ne se fit une pareille unanimité dans les sept districts sur un problème d'intérêt général. Aussi la séance de samedi fut-elle des plus calmes et des plus « harmonieuses »... jusqu'au moment du moins où, par la bande, on toucha au problème jurassien. Dès lors ce fut une confusion et un gâchis sans précédent. Nous y reviendrons.

Surprise pour les députés à leur arrivée samedi à Laufen : ils étaient attendus par un groupe de manifestants exprimant au moyen de pancartes leur option en faveur de l'« année longue ». Il s'agissait de membres du « Mouvement populaire des familles », qui, par la même occasion, faisaient connaître le résultat de leur pétition-clair : 18.170 signatures en faveur de l'« année longue ».

LA VOIX DES ENSEIGNANTS...

Mais le MPF n'était pas seul à profi-

ger de la réunion de Laufen pour plaider auprès des députés. Il y a quelque temps, les représentants des enseignants jurassiens avaient demandé à être reçus et à pouvoir exposer leur manière d'envisager le déplacement du début de l'année scolaire au 15 août. Il est vrai qu'entre-temps le gouvernement, revenant sur une décision antérieure, a implicitement admis une solution de ce problème à l'échelle régionale, offrant ainsi au Jura la possibilité d'opter pour l'année longue. La délégation des enseignants du Jura - qui était composée de tous les présidents de synodes, du président de la société des maîtres des écoles moyennes et du directeur de l'école secondaire de Bienne, ainsi que de M. Pierre Jelmi, instituteur à Bassecourt et porte-parole des opposants aux « années courtes » - voyait ainsi sa mission considérablement facilitée, d'autant plus que les 5 groupements politiques composant la députation jurassienne s'étaient prononcés en faveur des « années longues ».

... ET CELLE DU DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'exposé présenté par M. Simon Kohler, directeur de l'instruction publique, facilita encore le travail de la députation. Après avoir rappelé les faits qui aboutirent à la situation actuelle, et expliqué les raisons qui ont incité le gouvernement à opter en faveur de trois « années courtes » - il s'agit en fait essentiellement, rappelés, de lutter contre la pénurie des ensei-

gnants - M. Kohler insista sur les récentes dispositions de compromis élaborées par le gouvernement, dispositions qui permettent « des solutions transitoires pour les différentes régions du Jura ». C'est dire que le Jura a la possibilité d'obtenir l'« année longue » (y compris Bienne et sa périphérie, comme il semble que ce sera le cas), même si l'ancien canton adopte les « années courtes ». De cette manière tout le monde est content, également le Laufennois qui constitue un cas particulier, et il semble que les grosses difficultés qui apparaissent à l'horizon pourront être évitées.

DES COMPÉTENCES INACCEPTABLES

Pourtant, tout n'est pas encore arrangé, car, comme l'exposa M. Jelmi, porte-parole des enseignants, si la solution envisagée peut satisfaire les maîtres, il n'en va pas de même de certaines dispositions du décret d'application, selon lesquelles la compétence serait donnée à la direction de l'instruction publique de fixer le nombre obligatoire d'élèves par classe, d'ordonner la fusion et la suppression de classes et d'écoles, de déplacer des enseignants. On touche ici, comme le releva M. Jelmi, à la sacro-sainte autonomie des communes, ainsi qu'à certaines dispositions des « droits de l'homme », et des restrictions pourraient éventuellement être faites pour le vin en vinaigre, c'est-à-dire qu'elles pourraient suffire à faire rejeter l'ensemble de la loi.

M. Simon Kohler précisa alors avec empressement que la direction de l'instruction publique ne fera usage des prérogatives annoncées dans le décret qu'en cas de force majeure et de nécessité impérieuse exclusivement. Cette assurance suffira-t-elle à tranquilliser les enseignants et les communes ? C'est ce qu'on verra ces prochains jours.

ET BIENNE ?

Au terme d'un débat qui avait duré fort longtemps, la députation procéda au vote d'une résolution qui recommande l'adoption de la loi sur l'adhésion du canton de Berne au concordat sur la coordination scolaire, ainsi que la ratification de la modification légale fixant le début de l'année scolaire au 15 août. La députation soutiendra devant le Grand conseil la solution transitoire de l'année longue (1er avril 1972 - 14 août 1973) pour les 7 districts jurassiens. Ce texte ne fut approuvé que par 14 voix contre 13, non en raison de réticences sur le fond, mais parce qu'une partie des députés auraient voulu voir Bienne mentionnée en même temps

Résolution des Jurassiens de l'extérieur

L'assemblée des délégués des vingt sections de l'Association des Jurassiens de l'extérieur», réunie dimanche à Lausanne, a voté une résolution dans laquelle elle : constate l'échec de la commission Petitpierre et demande sa démission immédiate ; déclare que l'article 43 de la constitution fédérale est inapplicable pour un vote d'autodétermination ; revendique pour tous les Jurassiens établis hors du Jura le droit de participer au vote d'autodétermination ; demande aux autorités fédérales de mettre sur pied les organes d'une véritable médiation, afin d'établir dans le concret les modalités d'application du droit de libre disposition ; appelle tous les Jurassiens établis à l'extérieur du Jura à participer massivement aux activités et aux manifestations du 25me anniversaire du Réveil jurassien. (ATS).

FRIBOURG - FRIBOURG

« L'affaire Pfuertner » fait tache d'huile Plusieurs réactions favorables à Mgr Mamie

De notre correspondant : Les événements de la faculté de théologie de l'Université de Fribourg trouvent un large écho dans tout le pays et non seulement parmi les catholiques qui sont touchés au premier chef. La bataille de communiqués se poursuit. L'affaire du professeur de théologie mis en congé pour avoir émis des idées « avancées », en public, et qu'il refuse de retirer publiquement comme Rome l'a demandé, continue de faire grand bruit. Le simple « quidam » voit d'autant moins le moyen de séparer le bon grain de l'ivraie que les clercs eux-mêmes mélangent allègrement le tout. Pourtant les nuées commencent à se dissiper. Le vent tourne et il est favorable à l'évêque du diocèse qui a pris la décision d'en appeler à Rome, ce qui a provoqué de vives réactions. Voici les derniers développements de l'affaire.

LA PRISE DE POSITION D'UNE AUTORITÉ ÉMINENTE

Venant après trop de prises de position passionnées, un avis vient d'être émis par le professeur Bochenski, dominicain et ancien recteur de l'université, farouche défenseur de l'autonomie de la haute école, qui ne craint pas d'écrire : « Cette volonté d'autonomie et de liberté d'enseignement aboutit de nos jours à des abus, parce que l'on revendique pour les professeurs et les étudiants une liberté illimitée. Une telle liberté n'existe pas et ne peut pas exister. » Et il ajoute : « Il y a des cas où d'autres instances (que l'université, red.) ont le droit et souvent le devoir d'intervenir. »

Faisant allusion à la conférence publique donnée par le R.P. Pfuertner, le professeur Bochenski a déclaré : « Il faut faire une distinction entre l'activité scientifique à l'université, d'une part, et la diffusion journalistique, d'autre part. Il y a de nombreuses théories qui peuvent être préconisées au niveau académique, mais qui ne sont pas acceptables lorsqu'elles sont diffusées devant un vaste auditoire et sous une forme populaire, et avec toute l'autorité qui est celle d'un professeur. (...) Si, à l'occasion d'un séminaire, un professeur traite des limites de l'autorité pontificale, il n'y a rien à redire, mais si dans une conférence destinée au grand public, il affirme que le pape a enseigné quelque chose d'erroné, c'est tout autre chose. »

Si l'on en croit le professeur Bochenski, le R. P. Pfuertner a parfaitement le droit,

dans le cadre de ses recherches, d'envisager ce qui découle de la vie concrète des individus d'aujourd'hui, sans négliger aucun des acquis de la science moderne. Mais, à ce stade, cette recherche n'est pas destinée à la diffusion. Que se passerait-il, si tous les savants se mettaient à livrer au grand public les résultats de leurs recherches dans les disciplines les plus diverses, sans attendre d'avoir confronté leurs vues avec ceux qui poursuivent de leur côté le même but ? On peut soutenir qu'il doit en être ainsi, pour les théologiens également.

CHARITÉ S.V.P. !

Le comité de la section romande de « Una voce helvetica » a protesté contre les attaques lancées contre Mgr Mamie, en méconnaissance, estime-t-on, d'un article du droit canon qui justifie son intervention directe à Rome.

D'autre part, nous avons reçu le texte d'une lettre ouverte adressée au R. P. J. Venetz, à Berne, qui avait lui-même utilisé un procédé semblable pour prendre à partie Mgr Mamie, avec une rare violence. Cette lettre émane de M. Ph. Monnier, à Fribourg, qui pose une série de questions au R. P. Venetz, lui demandant notamment comment il peut prétendre être de ceux qui ont compris le concile Vati-

can 2, à l'exclusion d'autres. « Avec vous, le Synode 72 n'a plus de raison de se réunir », écrit M. Monnier, tout en prenant vigoureusement la défense de Mgr Mamie.

DÉROBÈDE DE L'AILE PRO-BERNOISE

Malgré l'heure avancée, les députés n'étaient pas encore parvenus au terme de leurs travaux car un débat important sur le statut de la députation, proposé par le député Lachat de Bonfol, au nom du parti démocrate-chrétien, avait été renvoyé en fin de séance. C'est alors que la députation démontra combien elle demeure divisée lorsqu'il s'agit d'aborder des problèmes qui touchent à la question jurassienne.

Le député radical antiséparatiste Staehli, de Tramelan, ayant demandé que le débat soit reporté à une autre occasion, un vote intervint et, par 13 voix contre 12, il fut décidé de poursuivre la séance. Mais voyant qu'ils n'étaient plus en mesure d'obtenir la majorité, les députés pro-bernois se levèrent et quittèrent la salle, y compris le député et conseiller national Gehler, de Bassecourt, qui était pourtant chargé de tenir le procès-verbal.

La séance se poursuivit cependant, car le quorum était encore atteint, jusqu'au moment du moins où le député Staehli revint dans la salle récupérer deux députés de sa tendance qui n'avaient rien compris à la manœuvre. Un vote intervint sur la proposition Lachat, qui confinait à l'unanimité, mais le président Morand, après en avoir enregistré le résultat, le déclara nul, le quorum n'étant désormais plus atteint.

On peut donc se demander où va la députation jurassienne si, à chaque occasion, les différents groupes qui s'affrontent quittent la salle pour éviter d'être battus. Les réunions de la députation ont-elles encore leur raison d'être ? C'est une question qui se pose plus impérieusement que jamais après la dérobade de samedi.

Ajoutons que quelques autres problèmes ont également été abordés samedi :

● Celui de la création d'écoles jurassiennes d'infirmières et d'infirmiers assistants. Il semble ici, bien que le sujet n'ait pas été clairement traité que la députation provoquera une confrontation de tous les intéressés en vue d'une éventuelle « entente » générale.

● Celui de la liberté, pour les députés, de s'exprimer en allemand littéraire au Grand conseil, sans être pour cela pris à partie comme ce fut déjà le cas. C'est le député Walter, de Bienne, qui défendra cette revendication au nom de la députation jurassienne, dans le cadre de la discussion du nouveau règlement interne du Grand conseil. Pour sa part, le député Staehli interviendra pour que soit inscrite dans le même règlement l'obligation de prévoir la traduction simultanée, même dans les commissions non permanentes.

BEVI

A MOUTIER ET DELEMONT

Notre

ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO

est en vente chaque jour à partir de 11 heures

Datsun 1800

Une ligne pour esthètes.
Une voiture personnalisée à l'extrême.
C'est l'évidence : à l'aspect, à la puissance, au confort.
Un essai - comparer et décider.
Équipement complet DATSUN

COUPON
Documentation DATSUN 1800
Mon adresse : _____ FA _____
A renvoyer à DATSUN (Suisse) SA
Stauffacherstr. 45, 8004 Zurich

La Chau-de-Fonds : Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88.
La Chau-de-Fonds : Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44.
Fontainemelon : W. Christinat, garage, avenue Robert (038) 53 34 77. — Neuchâtel : Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 43.

OFFRES D'EMPLOIS

En raison de l'extension de notre fabrique de meubles et ensembles de cuisine à Areuse-Cortailod, nous engageons :

menuisiers et ébénistes
manœuvres
(seront formés dans l'entreprise)
poseurs spécialisés

Prestations sociales, caisse de retraite. Entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres à Moderna & Corta S.A. Creteigny & Cie, fbg du Lac 43, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.

Important groupe financier totalement suisse, établi depuis de nombreuses années à Genève, cherche

COLLABORATEURS

de premier ordre pour la distribution de participations foncières suisses, dans leur région.

Ne peuvent être pris en considération que des notaires de fiduciaires, des gérants de fortune.

Veuillez écrire, pour tous renseignements, sous chiffres 82-007515, Annonces Susises, Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel-Ville cherche, pour entrée immédiate,

FACTURISTE

Bon salaire.

Semaine de 5 jours. Eventuellement de langue maternelle allemande.

Faire offres sous chiffres 87-118, aux Annonces Susises S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.



CAPSA
CAMILLE PIQUEREZ S.A.
2520 La Neuveville
(lac de Bienne).

Pour notre nouveau département d'automatisme en plein développement, nous cherchons

UN MÉCANICIEN METTEUR EN TRAIN SUR MACHINES AUTOMATIQUES

responsable pour les réglages et la surveillance d'automates modernes.

Ce poste conviendrait à un mécanicien de précision ou à une personne ayant déjà occupé un emploi analogue.

Faire offre ou s'adresser : 34, route du Château, ou téléphoner aux Nos (038) 51 32 32 - privé 51 32 76.

VUADENS

Piéton tué par une voiture

(c) Samedi soir, vers 19 h 15, une automobile de Vuadens circulait de Broc en direction de Bulle. Dans le village de Broc, il se trouva soudain en face d'un piéton qui traversait la chaussée de gauche à droite. Ce dernier fut violemment heurté par l'avant droit de la voiture et tué sur le coup. Il s'agit de M. Joseph Gramond, âgé de 66 ans, retraité, domicilié à Broc.

NOUVEAU



Refroidi? ou êtes-vous même menacé d'une grippe... Alors, prenez immédiatement la nouvelle boisson médicinale comba-gripp

Cette boisson chaude, préparée à l'instant sur la base de substances judicieusement combinées et éprouvées contre la grippe et les refroidissements, vous soulagera rapidement et d'une manière agréable.

Des apparitions des premiers symptômes d'un refroidissement ou d'une grippe et des phénomènes concomitants, tels que frissons, fièvre, maux de tête, douleurs et lourdeur des membres, vous devez agir.

Diluez le contenu d'un sachet de comba-gripp dans un demi-verre d'eau chaude. Si nécessaire, ajoutez de l'eau froide. Sucrez à volonté, buvez aussi chaud que possible. Prenez comba-gripp le plus tôt possible.

Se vend dans les pharmacies et les drogueries au prix de Fr. 4.90.

Migros-Multipack: Purée de pommes de terre MIFLOC

En quelques minutes

Une délicieuse purée préparée en quelques minutes. Pour vous épargner du temps et de la peine. Aussi bonne qu'une purée-maison.

Vous devriez toujours avoir «MIFLOC» dans votre armoire.



1 paquet 150 g 1.—

2 paquets
1.50

seulement (au lieu de 2.-)

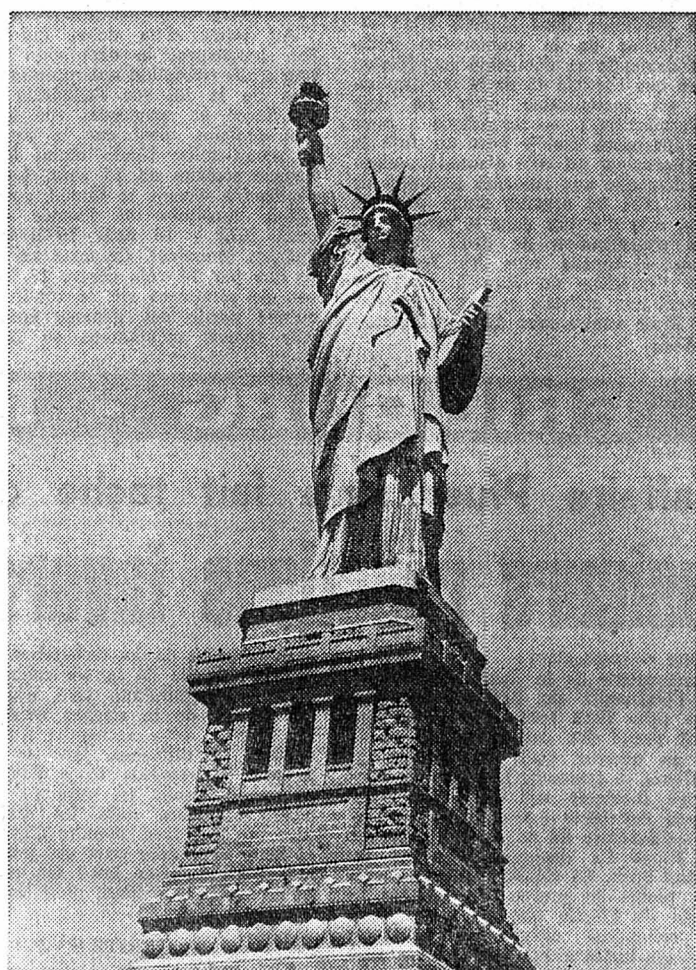
Achetez 2 paquets, économisez 50 cts;

Achetez 3 paquets, économisez 75 cts, etc.

MIGROS

La situation monétaire internationale actuelle a un avantage:

L'Amérique est moins chère.



Depuis longtemps, on est habitué à voir les Américains parcourir l'Europe: de Stockholm aux alpes valaisannes, de Naples à l'Engadine, de la terrasse de l'hôtel Sacher à Vienne au Faubourg St-Honoré à Paris. Quelle chance de pouvoir s'offrir tout ça!

Qu'attendez-vous pour en faire autant? Voici trois exemples qui vous montreront que l'Amérique est maintenant à votre portée.

15 jours à New York, y compris le vol aller et retour en classe économique, l'hôtel et un tour de ville, fr. 1595.-.

15 jours, circuit comprenant New York, le parc national de Schenendoah, Washington, les chutes du Niagara, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Boston, New York, y compris le vol aller et retour en classe économique, l'hôtel et les voyages

en car à l'intérieur de l'Amérique, fr. 3035.-.

21 jours dans les montagnes Rocheuses et sur la Côte Ouest, San Francisco, Grand Canyon, Salt Lake City, y compris le vol aller et retour en classe économique, l'hôtel et les excursions, à fr. 5570.-.

Etre touriste en Amérique ce n'est pas aussi cher que l'on croit. Et puis, les voyages sont enrichissants.

Un jour les Américains diront à leur tour: Quelle chance ils ont, ces touristes européens, de pouvoir s'offrir tout ça!

Swissair ou votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous adresser, sur simple demande, la brochure de 32 pages en couleurs, «Amérique 72».

Plus vite, plus loin.



une sélection Vacances ABC

I	E
Israël terre historique 2 semaines séjour balnéaire de Genève et Zurich dès Fr. 890.— 2 semaines circuit et séjour balnéaire de Genève et Zurich dès Fr. 1767.—	Egypte A la découverte du pays des Pharaons 8 jours au Caire de Genève et Zurich dès Fr. 820.— 13 jours circuit de Genève et Zurich dès Fr. 1549.—
L	
Liban Heureux contraste entre le moderne et l'antique au seuil de l'Orient 7 Jours de Genève et Zurich dès Fr. 747.— 14 Jours de Genève et Zurich dès Fr. 838.—	Chypre dès Fr. 1086.— Malte dès Fr. 629.— Sicile dès Fr. 619.— Turquie dès Fr. 729.— Crète dès Fr. 988.— Corse dès Fr. 515.— Bulgarie dès Fr. 495.—

et 20 autres buts de vacances.

Demandez à votre agence de voyages airtour suisse notre nouveau grand programme de vacances illustré.

airtour suisse

NEUCHÂTEL Voyages et Transports S.A., fbg de l'Hôpital 5
tél. 25 80 44. Wagons-Lits/Cook, Place-Pury 1, tél. 24 41 51.
Natural S.A., rue Saint-Honoré 2, tél. 24 28 28. TCS-Voyages,
Promenade-Noire 1, tél. 24 15 31. Popularis Tours, rue de la
Treille 4, tél. 24 02 02. AVY-Voyages, rue des Moulins 9, télé-
phone 24 46 86.



Timbres caoutchouc vite bien faits à la papeterie

Reymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

Café Florida MINIGOLF
STUDEN-BIEL
Grande exposition d'orchidées

du 29 janvier au 14 février 1972
Ouverte chaque jour de 9 h 30 à 23 h, 13 h 55 et
14 h 15 autobus place Centrale-Florida.

Entrée libre
Fournisseur des plantes:
A. Iseli Cultivateur d'orchidées
Lüscherz.

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 2000.— en 21 versements mensuels de fr. 107.20 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

2000.— prêt comptant

Nom: _____ 15 p Je m'intéresse à un prêt 2
comptant et désire
Adresse: _____ recevoir la documenta-
tion par retour du courrier.

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Commission du National: approbation du nouvel article constitutionnel sur l'AVS-AI

BERNE (ATS). — Après une semaine de délibérations à Adelboden, la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de nouvel article constitutionnel sur la prévoyance vieillesse et invalidité, ainsi qu'un projet de huitième révision de l'AVS, a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil national d'adopter le projet de nouvel article constitutionnel modifié sur deux points secondaires.

les besoins vitaux, et au deuxième pilier de compléter les prestations du premier afin de permettre aux personnes âgées, aux survivants et aux invalides de maintenir leur niveau de vie antérieur. Les deux piliers doivent l'un et l'autre pouvoir à long terme se développer conformément à leur but.

que les calculs sur lesquels se fondent les propositions du Conseil fédéral étaient exacts. La formule de rentes a été modifiée de façon à équilibrer dans une large mesure le pourcentage d'augmentation des rentes par rapport à la 7me révision pour toutes les classes de revenus.

Une délégation du monde économique et industriel suisse est allée prendre le pouls du Marché commun

BRUXELLES (ATS). — Une délégation de personnalités dirigeantes du monde économique et industriel suisse a fait la semaine dernière à Bruxelles un voyage d'information et de contact auprès du Marché commun à l'heure même où la Suisse est engagée dans des négociations devant déboucher sur l'établissement de liens particuliers créant pour l'essentiel, entre notre pays et le Marché commun, une zone de libre échange pour les produits industriels.

tiers monde, des pays socialistes et des nations industrialisées extra-européennes. La Suisse souhaite donc négocier un accord relativement simple qui soit en plein accord avec les règles du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et qui d'autre part n'entraîne en aucune manière l'autonomie du pouvoir

M. Celio et la survie de la presse d'opinion

BERNE (ATS). — A l'occasion du dîner de la presse parlementaire, le président de la Confédération, le conseiller fédéral Nello Celio, a déclaré que les difficultés d'existence et la lente disparition de la presse d'opinion préoccupaient le gouvernement. Notre démocratie a besoin comme toujours, d'une presse politique, pas seulement représentée par des grands quotidiens, mais également par des journaux de moyenne et de petite importance.

de décision pas plus de la Suisse que du Marché commun. Mais notre pays souhaiterait que l'arrangement sur une zone de libre échange des produits industriels soit assorti d'une « clause évolutive » qui en d'autres termes laisse la porte ouverte à des nouvelles formes de coopération.

COMMERCE MONDIAL

La délégation privée suisse a par ailleurs pu saisir au cours de ses entretiens de si le Marché commun peut apparaître encore comme une « chose inachevée » il n'en recèle pas moins d'énormes potentialités que notre pays ne peut ignorer et a déjà à son actif d'importantes réalisations, comme la mise en place d'un tarif douanier extérieur commun et une politique agricole commune fort avancée. D'autre part, dans le commerce mondial, il occupe une position dominante. Les échanges de la Suisse avec le Marché commun élargi (avec donc notamment l'adhésion de la Grande-Bretagne) représentent d'ailleurs une part très importante de nos exportations et importations. Certes, beaucoup reste à faire, notamment l'union économique et monétaire qui elle appelle une impulsion politique qui pourrait être donnée avant l'automne prochain par une conférence au « sommet » des chefs d'Etat et de gouvernements des pays du Marché commun élargi.

Conférence des recteurs des hautes écoles de Suisse

ZURICH (ATS). — Siégeant vendredi et samedi à Zurich, sous la présidence du professeur André Labhardt de Neuchâtel, la conférence des recteurs des hautes écoles de Suisse a entendu un rapport du professeur Karl Schmid, président du Conseil suisse de la science, sur le développement de nos hautes écoles. Elle a chargé une commission d'étudier cet important problème.

La conférence a, en outre, discuté de diverses lois sur l'organisation des universités, approuvées ou en cours d'élaboration. Selon un communiqué publié samedi, l'échange d'expériences a été profitable et il est apparu qu'il y avait beaucoup de similitudes dans les dispositions législatives maintenues en vigueur à la tête de l'université.

Elle a ensuite décidé de reconnaître en principe le certificat de maturité des gymnases dits « socio-économiques », réserve faite d'examen complémentaires en ce qui concerne les langues et de l'admission aux études de médecine. Ce qui est du ressort de la Confédération.

A l'exception de Berne, poursuit le communiqué, toutes les hautes écoles ont, de plus, décidé de reconnaître, avec effet immédiat, le certificat de maturité délivré par le gymnase socio-économique de l'Ecole suisse de Rome, ce qui permettra à ses titulaires d'entreprendre en Suisse des études en sciences économiques.

Le « Hit parade » de la Radio romande. A l'intention de nos jeunes lecteurs surtout, voici les résultats de l'enquête n° 5 du « Hit parade » de la Radio romande :

1. Jeeperster (T. Rex); 2. Soley Soley Middle of the Road; 3. Witch Country of New Orleans (Redbone); 4. Sacramento (Middle of the Road); 5. Acropolis Adieu (Mireille Mathieu); 6. Balade pour un adieu (Alain Morisod); 7. La vie la vie (Michel Delpech); 8. Da ga da li da (Black Swan); 9. Maggie May (Red Stewart-Richard Anthony); 10. Shuff! Isaac Hayes; 11. L'aventure (Stone-Charley); 12. L'allumeuse de vrais Barbères (Les Charlots); 13. Une rose pour Sandra (Jimmy Frey); 14. Take my Hand (Kenny Rodgers); 15. Pour la fin du monde (Gérard Palaprat); 16. Ce n'est rien Julien Clerc; 17. Borriquito (Peret-Balistero); 18. J'avais oublié que les roses sont roses (Adamo); 19. Black Dog Led Zeppelin; 20. Let it rock Rolling Stones.

LICENCIEMENTS À LA TÉLÉVISION ROMANDE Instruction complémentaire

BERNE (ATS). — Le tribunal arbitral spécial qui doit s'occuper des six licenciements de la Télévision romande en automne dernier a siégé samedi à Lausanne et a décidé de procéder à une instruction complémentaire. Un communiqué a été publié samedi soir par le syndicat suisse de la télévision (SST), la Fédération des employés de la radiodiffusion (FERS) et la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). En voici le texte intégral :

Le tribunal arbitral spécial, composé de M. André Pancho, ancien juge fédéral, président, ainsi que des arbitres MM. Guy Ackermann, journaliste à la Télévision suisse romande, Alexandre Berenstein et Jean Castella, juges fédéraux, et Charles-André Junod, professeur et avocat, s'est réuni le 5 février 1972 à Lausanne. Sa mission est d'examiner si la Société suisse de radiodiffusion et télévision avait des motifs justifiant le départ immédiat ainsi que les formes utilisées pour mettre fin à l'activité de six personnes licenciées par la Télévision suisse romande, en octobre dernier.

SUISSE ALÉMANIQUE

Le point sur les 7mes Journées du cinéma suisse à Soleure...

C'est devenue une habitude pour les critiques, réalisateurs et cinéphilés de Suisse que de se rencontrer lors des Journées de cinéma suisse de Soleure. L'affluence du public ne cesse de croître d'année en année et les organisateurs ont décidé lors de cette récente édition de présenter le programme simultanément dans deux salles différentes. Durant quatre jours consécutifs, environ 1000 à 1400 personnes ont suivi régulièrement les projections. Ces rencontres prennent donc de plus en plus le caractère d'une confrontation entre cinéastes et public et permettent de dégager certaines tendances, d'apprécier une qualité cinématographique en constante progression et de faire le point sur la quasi-totalité de la production de l'année écoulée.

ment heureux. Toutes ces productions groupées sous Cinéma-Marginal, ainsi que Point zéro de C.A. Voser, Le Soleil à contre-jour de Schibler, témoignent d'une bonne qualité technique et d'une parfaite maîtrise des cinéastes.

Euphorie générale à Flums après la victoire de Marie-Thérèse Nadig

(c) La petite commune saint-galloise, située entre Walenstadt et Mels, à quelques kilomètres seulement de Sargans, a vécu des heures d'euphorie. Depuis samedi matin on ne dort plus dans la petite commune. Grands et petits, Conseil communal en tête, communes voisines ont fêté une héroïne de Sapporo: Marie-Thérèse Nadig, championne olympique de la descente féminine. Jamais Flums n'avait vécu de telles heures d'intense joie. Depuis samedi matin à 6 heures les lignes téléphoniques étaient surchargées. Pour atteindre la famille Nadig, il fallait de la patience. « Le téléphone ne cesse de sonner, les télégrammes affluent et la population nous couvre de cadeaux », devait nous déclarer dimanche la famille de la jeune championne.

Sapporo passait sur le petit écran. Soudain ce fut un cri de joie. Malgré l'heure matinale les gens dansaient dans les rues. Des gosses, sortis de leurs demeures, agitaient des drapeaux suisses. Des adultes, munis de drapeaux et de poils de couleurs, peignaient en tout hâte des pancartes. Le président de la commune, Victor Dulla, se présenta à la demeure familiale de la championne, 13 eillems en main (Marie-Thérèse portait le dossard 13). A Flums on a dansé jusqu'à dimanche matin sans interruption. Au cours d'une réunion extraordinaire, le Conseil communal de Flums a décidé de préparer des festivités pour le retour de sa championne. Un cadeau sera offert à « l'enfant chéri », un cadeau que le Conseil communal de Flums a déclaré être inoubliable.

NETTE DÉMARCATION. Dans les tendances générales à dégager, une démarcation très nette, d'ailleurs sensible déjà dans les années passées, s'établit entre Romands et Suisses-almémiques. Les jeunes cinéastes suisses romands marquent une certaine prédilection pour le cinéma intimiste, description neutre de la réalité, étudiant les personnages avec beaucoup de sensibilité. Le Petit Film ordinaire de J.-F. Amiguet apporte une vision neuve de la Brévine et de ses habitants qui parlent du Marché commun, du prix du beurre, du temps... Sur de très belles images, c'est un document dans lequel perce l'amitié du cinéaste pour des hommes si proches de nous et vivant pourtant si différemment. Murmure de Marcel Schipbach, également cameraman du film cité précédemment, entre dans la même ligne de cinéma où la sensibilité et l'amitié guident la caméra. En un quart d'heure, nous pénétrons dans une certaine manière de vivre qui peut nous déconcerter mais qui rend d'autres simple-

INTERÊT ET GARANTIE. Le long métrage de fiction, à Soleure, est presque l'apanage de la Suisse romande, situation due, jusqu'à présent, à l'aide de la TV apportée au Groupe des Cinq et permettant financièrement certaines réalisations. Cette année, avec La Salamandre de A. Tanner, Le Jour des noces, de Goretta, L'Hypothèque de F. Gonsseth, l'intérêt et la qualité étaient d'emblée garantis. Chacun ne put bien sûr s'incliner devant le talent de A. Tanner. Quant au film de Goretta, c'est une production de la TVR et la projection sur grand écran n'était qu'une exception dans le cadre des Journées suisses. Initiative très heureuse, car un seul passage sur le petit écran ne garantit pas l'audience méritée et la vision en couleurs est indispensable. Le premier long métrage de Gonsseth, bien qu'encore un peu flou dans l'expression, marque un grand progrès du cinéaste, qui ne tardera pas, s'il continue dans cette voie, à avoir sa place dans les cinéastes de tête du jeune cinéma romand.

VALAIS Incendie à Albinen Douze sans-abri

SIERRE (ATS). — Au cours du week-end un violent incendie a ravagé deux bâtiments d'habitation à Albinen (Haut-Valais). Le sinistre a fait une douzaine de sans-abri. Les appartements détruits ou endommagés appartiennent aux familles Reinold Mathieu, Edouard Mathieu et Gustave Hermann. On ignore comment le feu s'est déclaré.

Enfant tué sur un passage de sécurité. KREUZLINGEN (ATS). — Un enfant de 7 ans, Daniel Tschallener, qui traversait la rue principale de Kreuzlingen a été renversé par une voiture sur un passage de sécurité. Projeté à une vingtaine de mètres, l'enfant a été tué sur le coup. Sa sœur qui l'accompagnait a été blessée.

Pléthore de partis et de candidats pour les élections cantonales de Bâle-Ville

(De notre correspondant de Bâle) : Bâle-Ville renouvellera ses autorités cantonales les 3, 4 et 5 mars prochains. Sont sur les rangs : 12 candidats (aucune candidate) pour les sept sièges du Conseil d'Etat, 750 candidats et 182 candidates (750 + 182 = 932) pour les 130 sièges du Grand conseil. De mémoire de vieux Bâlois, on n'avait jamais vu une telle avalanche...

l'exception du parti républicain), on trouve les listes de l'Action nationale (43 candidats), du parti de libre opposition (15), des organisations progressistes (alliées aux communistes — 70 candidats), d'un parti « pour une ville de Bâle sociale » (23), d'un parti « pour rendre habitable le centre de la ville » (2), d'un parti qui n'a pas encore fait connaître son nom (et par conséquent son programme — 2 candidats), et du nouveau « parti des mécontents » du transfuge de l'Action nationale Rudolf Weber (2).

Tirage de la Loterie romande

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu samedi à Colombey, dans le canton du Valais. Voici les résultats : 22.000 lots à 6 fr. pour les billets se terminant par 3 et 6 ; 1100 lots à 10 fr. pour les billets se terminant par 90 ; 220 lots à 30 fr. pour les billets se terminant par 073 et 341 ; 110 lots à 100 fr. pour les billets se terminant par 3468 1401 0526 5313 4015 3949 8609 5270 7280 et 3012 ; 10 lots à 500 fr. pour les billets portant les numéros 435646 434859 392017 482473 443983 414319 486166 441516 402193 390752 ; 24 lots à 1000 fr. pour les billets portant les numéros 427444 439673 455916 457517 404772 443180 463452 461896 401088 464657 426672 473836 452178 431894 415483 418231 445527 452274 452130 474705 383842 384645 434408 460131. 2 lots à 10.000 fr. aux billets portant les numéros 465136 et 487515 ; 1 lot à 20.000 fr. au billet portant le numéro 444755 ; 1 gros lot de 100.000 fr. au billet portant le numéro 399781 ; 2 lots de consolation de 500 fr. aux billets portant les numéros 399780 et 399782. Seule la liste officielle du tirage fait foi.

AU CONSEIL D'ETAT. Le gouvernement sortant se compose de trois socialistes, deux radicaux, un libéral et un catholique. Cinq des sept conseillers sortants se représentent et deux se retirent : le radical Miescher et le catholique ab Egg. La consultation se présente sous un jour nouveau du fait que les trois partis dits socialistes n'ont pu arriver à une entente et marcheront seuls au scrutin du premier tour. La cause de cette mésaventure est que les libéraux nourrissent l'espoir de conquérir le second siège radical, laissé vacant par le départ de M. Miescher, et que les radicaux ne l'entendent pas de cette oreille. Les électeurs bourgeois auront donc le choix entre deux radicaux, deux libéraux et un catholique, ce qui est une abondance de biens qui pourrait bien assurer le succès des trois candidats socialistes au premier tour.

Or, le président démissionnaire de ce parti, M. Rudolf Weber, a déjà créé un mouvement concurrent dénommé « parti des mécontents », et s'est tout naturellement porté lui-même en liste. Il y aura enfin un dixième candidat, artiste peintre de son état, présenté par un mouvement aussi énigmatique que son nom : parti de libre opposition... Seuls l'alliance des indépendants, en perte de vitesse, et le parti républicain ont renoncé à toute candidature. La seule chose qui ressort clairement de cette pléthore de candidats est qu'il y aura bien peu d'élus au premier tour, si même il y en a, et que le second donnera lieu à de curieux marchandages.

Quinze partis et groupements et 932 candidats (dont 182 candidates) pour 130 sièges, telle est la liste des partants pour l'élection du Grand conseil, actuellement composé de 36 socialistes, 21 catholiques, 20 radicaux, 19 libéraux, 19 indépendants, 8 communistes, 4 représentants du parti évangélique, 1 artisan et bourgeois, 1 républicain et 1 sans parti. Outre celles des partis représentés dans l'Assemblée sortante (à

Cambriolage à Montana

MONTANA (ATS). — Des inconnus ont pénétré par effraction dans la librairie de Montana, la « Galerie Victoria ». Ils ont forcé des meubles, emporté de l'argent et de la marchandise pour plusieurs milliers de francs. Le montant du vol dépasse les 15.000 francs. On a perdu toute trace des voleurs.

On tiendrait même la chose pour à peu près certaine si la gauche marchait au scrutin en rangs serrés, ce qui est loin d'être le cas après le refus socialiste de pactiser avec les communistes. Ceux-ci soutiendraient donc leur propre candidat, chef d'une agence de voyage, avec le seul appui des « organisations progressistes » connues surtout pour leurs « grèves assises » sur les voies de tram et leur initiative en faveur de la gratuité des transports en commun. Une autre innovation est l'entrée en lice de l'Action nationale, qui présente la candidature d'un vice-directeur d'une compagnie d'assurance auquel on accorderait d'avance un certain succès si la bisbille n'avait éclaté à la tête de l'ex-parti de M. Schwarzenbach.

Vandalisme à la nouvelle gare de Berne

BERNE (ATS). — Les dégâts sont multipliés de manière inquiétante ces temps à la nouvelle gare de Berne. Récemment, des incendies ont été provoqués par des incendiaires, dans les étages supérieurs du bâtiment. Une conférence de sécurité a eu lieu entre tous les services concernés. La surveillance du bâtiment sera renforcée de nuit. En outre, on envisage de prendre diverses mesures de sécurité.

Loterie à numéros - Tirage du 6 février 1972

Table with columns for numbers 1-30 and rows for combinations. Includes total prize amounts: 1.735.641 fr. and 433.910 fr. 25.

Advertisement for 'Sirop des Vosges' by Cazé, featuring a 'contre la toux?' headline.

Advertisement for 'SIROP FAMEL' featuring a 'contre la toux' headline and 'un bon remède vaut bien une grimace'.

XI^{es} Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

La jeune skieuse suisse domine toutes ses rivales dans la descente

LA GLOIRE POUR M.-T. NADIG

Poursuivant une progression assez extraordinaire, la jeune Saint-Galloise Marie-Thérèse Nadig (18 ans) a enlevé, à Sapporo, le titre olympique de la descente féminine, deux ans après la victoire d'Anneresli Zryd à Val Gardena et seize ans après celle de Madeleine Berthod à Cortina. Si, lors des derniers championnats du monde, le succès d'Anneresli Zryd avait généralement été attribué à un heureux concours de circonstances, il n'en est rien avec Marie-Thérèse Nadig.

Si sa victoire reste surprenante, elle n'en avait pas moins «annoncé la couleur» la veille en se montrant la plus rapide de la «non-stop», et, auparavant, à Grindelwald, où elle ne s'était inclinée que devant l'Autrichienne Annemarie Proell. Depuis le début des entraînements sur la piste du Mont Eniva, la Saint-Galloise avait, d'ailleurs, toujours figuré parmi les meilleures.

MAGNIFIQUE PERFORMANCE D'ENSEMBLE

Le ski féminin suisse, qui paraissait moribond au début de la saison enco-

re, a réussi un redressement pour le moins surprenant à Sapporo. La performance d'ensemble des quatre Suissesses en lice dans cette descente est, en effet, remarquable: la jeune Valaisanne Bernadette Zurbriggen a pris la septième place alors que Marianne Hefti, malgré une blessure à un genou, a terminé douzième. Seule Silvia Stump a causé une légère déception avec sa dix-huitième place. En temps normal, ce classement de la Schwytzoise aurait été considéré comme excellent! Il ne faut pas oublier, cependant, qu'aux Jeux olympiques, les places d'honneur sont beaucoup moins «chères» étant donné que quatre concurrentes seulement par nations sont autorisées à prendre le départ.

La Suisse est le seul pays à avoir réussi à placer trois de ses skieuses parmi les douze premières, ce qui constitue un réel exploit pour une nation qui, exception faite pour Marie-Thérèse Nadig, était condamnée aux seconds rôles depuis deux saisons. L'Autriche, privée il est vrai de Wiltrud Drexler, son second atout après Annemarie

Proell, a dû se contenter de placer deux des siennes parmi les dix premières.

FRANÇAISES SANS MÉDAILLE

La France a fait moins bien encore et, plus que jamais, on a pu regretter, chez les «Tricolores», les absences de Françoise Macchi et de Jacqueline Rouvier. Isabelle Mir s'est, comme prévu, montrée la meilleure. Contrairement à ce qui s'était passé à Grenoble (deuxième derrière Olga Pall) et à Val Gardena (deuxième derrière Anneresli Zryd), la Pyrénéenne a, toutefois, réussi à échapper une médaille. Elle a dû se contenter de la quatrième place derrière Nadig, Proell et l'Américaine Susan Corrock qui, comme Nadig, a confirmé en compétition ses bonnes performances de l'entraînement.

Félicitations gouvernementales aux médaillés de Sapporo

Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire fédéral, a adressé un télégramme de félicitations à Marie-Thérèse Nadig qui a remporté la descente féminine à Sapporo. Après avoir félicité Marie-Thérèse Nadig, le conseiller fédéral forme ses vœux à l'adresse de la délégation suisse tout entière. Il a également envoyé un télégramme de félicitations à l'équipe suisse de bob à deux Jean Wicky et Edi Hubacher, qui ont remporté une médaille de bronze samedi.



BOND VERS LA GLOIRE. — Toute l'énergie et la volonté de vaincre de Marie-Thérèse Nadig est dans cette image de la future championne olympique. (Téléphoto AP)

Du pressentiment d'Annemarie Proell aux calmes excuses d'Isabelle Mir

Super-favorite battue, l'Autrichienne Annemarie Proell avait un pressentiment avant la course. «Je sentais venir le jour, a-t-elle dit, où je serais une fois battue en descente. Mais que cela puisse justement arriver à Sapporo! Non, je ne le croyais pas». La championne de Kleinarl (18 ans), cachant spirituellement sa grande déception, ajoutait: «Je ne suis pas consciente d'avoir fait une faute. Je connaissais le temps de Nadig au départ et je savais qu'elle avait été très rapide. Sans doute a-t-elle mieux glissé».

AFFAIRE DE FARTAGE ?

«Les Suisses ont mieux farté», acquiesce de son côté, Franz Hopplicher, directeur de l'équipe d'Autriche. «Ils sont des spécialistes en la matière. La victoire de Nadig, très forte à l'entraînement, ne m'a pas surpris. Mais je ne pourrais pas vous dire qu'elle ne m'a pas déçu!»

L'Américaine Susan Corrock (19 ans), riant à gorge déployée, s'esclaffait à l'arrivée: «Je ne me suis jamais sentie aussi bien qu'ici au Japon. Mon temps dans la «non-stop» de vendredi m'a terriblement encouragé. Mais je ne croyais pas pouvoir gagner une médaille.»

Quatrième, la Française Isabelle Mir était moins déçue qu'il y a deux ans, lorsqu'elle s'était fait souffler la victoire par Anneresli Zryd. Elle parlait de son classement lucidement, sans chercher de mauvaises excuses: «Ma condition physique était irréprochable et ce matin, contrairement à mon habitude, j'étais extrêmement calme. Aujourd'hui Nadig était imbattable. C'est une remarquable glisseuse et elle a fait justement la différence. J'espérais plus ou moins monter sur le podium. Je que Nadig, dossard No 13, et Proell, No 15, ont été légèrement avantagées par rapport à moi, qui avait le no 8.»

La plus jeune de tous les temps

Un mois et trois jours avant son 18ème anniversaire (elle est née le 8 mars 1954), Marie-Thérèse Nadig est devenue la plus jeune championne olympique de ski de tous les temps. Marielle Goitschel, lors de sa victoire de 1964 à Innsbruck, était plus âgée de quelques mois.

Originaire de Flums, comme Edmund Bruggmann et Rita Good, Marie-Thérèse, une brune au visage poupin, mesure 1m62 pour 63 kg, elle suit les cours d'une école commerciale et aide son père, qui est architecte, comme dessinatrice industrielle. Elle a chaussé des skis pour la première fois à l'âge de trois ans. Ses premières victoires importantes remontent à 1970. Elle

avait alors enlevé le slalom et le slalom géant des championnats suisses juniors (la descente n'avait pas été courue) avant de prendre la quatrième place au slalom géant des championnats pour juniors de l'organisation des pays alpins puis la dixième place du match des six nations à Pralognan. L'an dernier lors des championnats suisses, elle avait pris la deuxième place du slalom géant. Elle n'avait terminé, en revanche, ni la descente, ni le spécial à la suite de chutes.

EN QUELQUES MOIS

C'est cette saison seulement qu'elle a marqué ses premiers points en coupe du monde. Dans les cinq descentes courues jusqu'ici, y compris celle de Grindelwald (deuxième) elle avait commis des fautes et elle se les était chaque fois reprochées. Cette fois, tout a vraiment bien marché pour elle. Ce qui ne l'a pas empêchée de faire remarquer une fois la ligne d'arrivée franchie: «En début de course, quelques-uns de mes sauts furent légèrement trop longs...»

L'adresse de la championne olympique, Marie-Thérèse Nadig, Maetzweise 8891, Tannenheim-Flums.

De la crainte à la joie

Marie-Thérèse Nadig était radiieuse après sa descente. Elle n'arrivait cependant pas à extérioriser sa joie. Son temps, elle le savait excellent, mais elle attendait l'arrivée de celle qui restait sa plus dangereuse rivale, l'Autrichienne Annemarie Proell. Lorsqu'elle vit le tableau lumineux qui égrenait les secondes et les centièmes de seconde s'arrêter à 1'37" juste, elle sut qu'elle était championne olympique.

Son visage, encore tendu par l'effort, s'éclaira d'un large sourire et ses yeux devinrent subitement plus malicieux.

Le fartage, dit-elle, a joué un rôle très important dans cette descente. Je tiens tout d'abord à rendre hommage à l'esprit d'équipe de tous mes camarades, gars et filles, et aux entraîneurs, qui ont fait des essais et ont pu trouver, à la dernière minute, le fart qui convenait le mieux.

La descente du Mont Eniva est magnifique pour des filles. Je la trouve

un peu dans le style de celle de Saint-Moritz, que j'affectionne tout particulièrement. Mais je crois que je préfère encore celle-ci. Tout me plaisait: je me suis bien entraînée et j'avais fait d'excellents temps. Ce matin, au départ, j'étais très calme, vraiment très calme.

FOOTBALL ET TRICOT

Parlant de ses goûts, elle avoue: «Bien que ce ne soit pas un sport de femme, j'adore le football. Mais j'aime aussi la lecture et le tricot. J'étudie dans une école commerciale de Saint-Gall et je dessine avec mon père, qui est architecte.»

Cette fille robuste a une qualité primordiale: elle a des nerfs d'acier et sait conserver son calme dans les moments les plus importants. Comme on lui demandait si elle était superstitieuse et si le numéro 13 lui avait porté bonheur, elle parut surprise et dit seulement: «Tiens, je n'y avais pas pensé...»

La victoire de Marie-Th. Nadig l'a démontré

Le vainqueur d'aujourd'hui serait aussi capable de maîtriser Schranz

Heureusement que l'équipe autrichienne a décidé de rester à Sapporo, sinon Marie-Thérèse Nadig aurait gagné en vain. Sa victoire n'aurait pas eu l'éclat qu'elle mérite. Dans l'esprit de millions de gens dans l'opinion publique mondiale, en somme c'est la deuxième qui aurait vaincu en l'absence de la première. Les puristes de l'olympisme lui auraient offert gratuitement, injustement, la médaille d'or qui revenait à Annemarie Proell, la meilleure du monde.

ON ATTENDAIT PROELL

Car, Annemarie Proell exerça sur l'élite des spécialistes de la descente une domination plus imposante que celle de Schranz. Elle gagna quatre courses sur des pistes diverses et dans des conditions différentes. Elle ne fut battue qu'une seule fois, à Val d'Isère, par Jacqueline Rouvier: 37/100. A Badgastein, elle déclassa ses rivales.

Elle était donc la championne olympique que l'on attendait. La championne qui se dégageait logiquement de l'ensemble des performances antérieures. Chez elle, il ne paraissait même pas y avoir de problème d'adaptation, à son endroit, il était peine perdue de se demander si les caractéristiques de la piste lui convenaient vraiment. Elles lui convenaient toujours. Parce que c'est Annemarie Proell.

VERITE RETABLEE

Eh bien, elle a été battue par Marie-Thérèse Nadig. Ce qui compte dans le grand cirque olympique, c'est ce que l'on fait lorsqu'on est dans l'arène. C'est ce que l'on est, l'espace de deux petites minutes, quand il s'agit d'une course de descente.

La victoire de Marie-Thérèse Nadig sur Annemarie Proell a en quelque sorte rétabli une vérité que beaucoup ont oublié lors de la disqualification de Schranz et elle va certainement redonner de la valeur à la performance du vainqueur d'aujourd'hui, quel qu'il soit. Je pense même que ce vainqueur que vous connaissez déjà sera l'égal de tous les autres lauréats olympiques.

S'il est parvenu à s'élever au-dessus de tous ses adversaires, c'est qu'il était capable de maîtriser aussi Schranz. Une surprise cette médaille d'or de Marie-Thérèse Nadig? Moins, peut-être, que celle d'Anneresli Zryd à Val Gardena, moins que celle d'Yvonne Ruegg à Squaw Valley.

SUSPECTE

A son départ pour Sapporo, plus encore à la suite de ses performances d'entraînement, la jeune Saint-Galloise était suspecte. Elle avait une ligne de chance extrêmement favorable: 6me à Saint-Moritz, 5me à Val d'Isère, 5me à Sestrières, 5me à Badgastein, 2me à Grindelwald. Elle était celle qui vient de l'arrière. Comme Russi à Val Gardena. Elle ne s'était encore jamais exposée à la première place. Elle n'assumait pas les responsabilités écrasantes de la fait e, dans le cas de Proell: l'avantage presque unique, qui doit gagner, qui est obligée de gagner.

Et puis, à lire les résultats de ses camarades et de la ressortissante du Liechtenstein, Martha Buhler qui fait cause commune avec la sélection suisse, la question du fartage — importante à Sapporo — semble avoir été résolue de manière parfaite. Elle avait vraiment les skis qu'il fallait pour gagner.

Autrement dit, toutes les conditions étaient réunies pour que son talent puisse s'exprimer pleinement.

DU TALENT

Son talent, on l'a vu à la sortie du virage conduisant à la pente d'arrivée. Malgré son expérience, Annemarie Proell s'y laissa déporter sur la gauche, Marie-Thérèse Nadig prit au plus serré et donna de la carre pour maintenir la ligne. Elle commit à ce moment-là une faute qui aurait été fatale à de nombreuses skieuses. Elle demeura un instant sur le ski intérieur. Elle fut légèrement déséquilibrée et toucha même la neige de la main. Mais elle retrouva son assiette sans la moindre crispation, sans le moindre effort, et fila vers sa plus

grande victoire avec un naturel extraordinaire. Ça, c'est le signe évident de la classe. La classe apparaît surtout dans la manière de corriger ses situations compromises.

Après la disqualification de Schranz, la défaite d'Annemarie Proell est un coup dur pour le ski autrichien. Pour l'Autriche tout entière. Comme quoi, il n'y a pas rien que Brundage pour jouer de mauvais tours à ceux qui se croient arrivés... avant d'avoir pris le départ!

Guy CURDY

Le choix du fart a été déterminant

Adolf Ogi, chef de la délégation alpine suisse, expliquait ainsi la victoire de Marie-Thérèse Nadig: «Marie-Thérèse est, techniquement, une skieuse de grande valeur. Elle s'était classée constamment dans les six premières et, à Grindelwald, la dernière descente avant Sapporo, elle avait terminé deuxième. Ici, ses temps à l'entraînement et notamment dans la «non-stop» nous permettaient de rir les plus grands espoirs.»

«Le choix du fart a été très important. Ce matin, nous avons fait des essais de fart sur le mont Eniva, ensemble avec les garçons et c'est après cet ultime test que nous avons arrêté notre choix, à l'issue d'un véritable petit conseil de guerre.»

«Les deux entraîneurs des filles, Rolf Hefti et Hans Schweingruber, ont ensuite farté les skis des Suissesses.»

Il est malheureux que Bernadette Zurbriggen ait fait une grosse faute en début de course. Autrement, elle aurait certainement terminé quatrième au lieu de septième. Comme Marie-Thérèse, elle glissait en effet très vite.»

Encore écologiste à Saas-Grund, Bernadette Zurbriggen fêtera ses seize ans le 30 août prochain.

Un junior gagne le combiné nordique

Un junior, l'Allemand de l'Est Ulrich Wehling, lycéen de 19 ans passionné de littérature, s'est révélé le skieur nordique le plus complet des Jeux olympiques d'hiver en remportant le combiné nordique devant un des favoris, le Finlandais Rauno Miettinen, et son compatriote Karl Luck, vainqueur de l'épreuve de fond.

Né le 8 juillet 1952 à Halle, ce solide gaillard (1 m 82 pour 80 kg) avait pris, la veille, la quatrième place du saut avant de terminer troisième du fond.

DEJA TITRÉ

Bien qu'il ne soit âgé que de 19 ans, il avait déjà eu l'occasion de se mettre en évidence sur le plan international. En 1970, en Bulgarie, il avait remporté la coupe des pays socialistes chez les juniors et, l'an dernier, il s'était adjugé le titre de champion d'Europe du nord du combiné.

Ulrich Wehling est le premier Allemand de l'Est à s'adjuger une médaille olympique au combiné nordique. Il succède à l'Allemand de l'Ouest Franz Keller, vainqueur à Grenoble devant Alois Kaelin, et au Tchécoslovaque Ladislav Rygl, champion du monde il y a deux ans à Vysoké Tatry, devant deux Soviétiques.

Médaille de bronze pour Wicki-Hubacher en bob à deux

Pas de diplôme pour Cadrian - Schenker

Les Suisses Jean Wicky et Edy Hubacher n'ont pas réussi, sur la piste de bob du Mont Teine, à conserver la deuxième place qu'ils occupaient à l'issue des deux premières manches de l'épreuve olympique de bob à deux. Ils ont été les principales victimes des Allemands Floth-Bader qui, dans l'ultime manche, ont établi un nouveau record de la piste en 1'13"07, ce qui leur a permis d'obtenir en extremis la médaille d'argent. Comme prévu, la médaille d'or est revenue à Wolfgang Zimmerer et Peter Utzschneider, qui avaient dominé la première journée et qui ont encore réussi le meilleur temps de la troisième manche.

GROS ÉCART

Zimmerer-Utzschneider se sont imposés en l'77 d'avance sur leurs compatriotes. Cet écart entre les premiers et les deuxième est très large. Il y a quatre ans, à l'Alpe-d'Huez, la victoire de l'Italien Eugenio Monti aux dépens de ces mêmes Floth-Bader (Zimmerer-Utzschneider n'avaient alors terminé que septième) avait été singulièrement plus mince puisque, à égalité de temps, Italiens et Allemands avaient été départagés par leur performance dans l'ultime manche.

PREMIERE MÉDAILLE

Cette deuxième journée n'a pas été particulièrement favorable aux Suisses, même si elle leur a permis de remporter la première médaille helvétique des Jeux de Sapporo. Wicki-Hubacher ont perdu la deuxième place alors que le deuxième équipage suisse en lice, celui de Hans Candrian et Heinz Schenker, a été devancé, dans la dernière manche également, par les surprisants Suédois Eriksson-Johansson. Septième, Candrian et Schenker ne recevront donc pas le diplôme olympique qui est remis aux six premiers de chaque épreuve.

Cette médaille de bronze est la deuxième que remporte Jean Wicky, qui avait déjà été troisième en bob à quatre il y a quatre ans. Pour son freiner Edi Hubacher, il s'agit d'une première médaille olympique. Hubacher avait déjà participé à des Jeux olympiques, mais à ceux d'été, en tant que lanceur de poids.

IL L'AVAIT PRÉVU

Après s'être régulièrement montré le plus entraîné, Jean Wicky pouvait, évidemment, prétendre faire mieux. Il l'avait cependant annoncé avant le début du concours: sur une piste où la précision joue un si grand rôle, tout peut se produire. Ce ne sont pas les Italiens qui le contrediraient, eux qui, pour la première fois, depuis l'introduction du «podar», en 1954, n'ont pas récolté la moindre médaille dans une compétition officielle. Venus plus tôt que leurs rivaux à Sapporo, ils avaient pourtant bénéficié d'une semaine d'entraînement supplémentaire sur la piste olympique.

MEILLEURES CONDITIONS

La deuxième partie de cette épreuve de bob à deux s'est déroulée dans de meilleures conditions que la première. La piste était parfaite. Dans la troisième manche, les favoris partaient parmi les derniers. Devant 3000 spectateurs environ, Gaspari-Armano commencèrent par battre le record de la piste en 1'13"71. Mais cette performance fut immédiatement améliorée par Zimmerer-Utzschneider en 1'13"51. Au terme de la troisième manche, les positions étaient les suivantes: 1. Zimmerer-Utzschneider 3'42"88; 2. Wicki-Hubacher à 2'453 (1'14"36 dans la troisième manche); 3. Floth-Bader à 2'89; 4. Gaspari-Armano et Panturu-Zangor à 2'97; 6. Candrian-Schenker à 4'23.

Prétentions allemandes en bob à quatre

Dès les deux premières descentes d'entraînement en vue de l'épreuve de bob à quatre, les Allemands de l'Ouest, après avoir réussi le doublé en bob à deux, ont affirmé leurs prétentions à un nouveau titre olympique.

L'équipage d'Allemagne I, composé de Zimmerer, Utzschneider champions olympiques (deux), Steinbauer et Gaisretter, s'est montré le plus rapide dans les deux descentes avec 1'12"57 et 1'12"48 pour les 1563 m de la piste du Mont-Teine. Derrière, aucun équipage ne s'est montré bon dans les deux descentes. Les meilleurs temps réalisés dans l'une ou l'autre manche ont été l'œuvre de Suisse I, avec Jean Wicky (1'12"49), d'Italie III, de Zordo (1'12"53), d'Allemagne II, Floth (1'12"61), de la Suède I (Eriksson, 1'12"69) et de Suisse III, Candrian (1'12"89).

Adresse des Suisses à Sapporo

Voici l'adresse à laquelle vous pouvez envoyer vos messages d'encouragement et de félicitations à la délégation suisse:

SWITZERLAND 41

Sapporo Olympic Village
SAPPORO
061-90 Japon

Et pour les télégrammes éventuels:

SWITZERLAND 41

Olympic Village
SAPPORO

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Deux médailles pour la Suisse

	Or	Argent	Bronze
URSS	2	1	1
Allemagne de l'O.	2	1	—
Hollande	2	—	—
Japon	1	1	1
Suisse	1	—	1
Allemagne de l'E.	—	1	1
Norvège	—	3	2
Finlande	—	1	2
Suède	—	1	1
Autriche	—	1	—
Etats-Unis	—	—	1

SUCCESSION

problèmes d'estimation et de partage mobilier

ARTS ANCIENS, SERVICE D'ESTIMATION ET DE VENTE MOBILIÈRE ET D'OBJETS D'ART

Bureaux Bevaix
Tél. 038 / 46 11 15 ou 24 44 53
Case post. 324, 2001 Neuchâtel



SUR LE PODIUM. — De gauche à droite, les «bobeurs» Floth-Bader, Zimmerer-Utzschneider et Wicki-Hubacher. (Téléphoto AP)

XI^{es} Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

Leçon pour les Européens dans le premier concours de saut Triple japonais au petit tremplin

Trente mille Japonais en délire ont acclamé leurs nouveaux héros nationaux, Yukio Kasaya, Akitsugu Konno et Seiji Aochi, qui ont occupé les trois médailles lors du premier concours de saut des Jeux de Sapporo, celui à 70 mètres, sur le tremplin de Miyanomori.

Une victoire japonaise dans ce concours

était attendue mais on ne prévoyait pas toutefois que la leçon donnée par les sauteurs nippons serait aussi sévère et aussi convaincante. Ils semblent avoir définitivement supplanté les Européens en saut, même s'ils bénéficiaient évidemment à Sapporo d'un avantage appréciable dû à leur parfaite connaissance du tremplin olympique.

que. Avant qu'il ne gagne sur « son » tremplin, Yukio Kasaya avait en effet largement démontré sa valeur, en particulier lors de la dernière tournée des quatre tremplins (trois succès en trois concours).

OMBRE DISCRÈTE

La seule ombre, bien discrète, au triomphiste japonais vient de l'échec, dans la deuxième manche, de leur quatrième représentant, Takashi Fujisawa, qui s'est trouvé relégué à la 23^{ème} place après avoir occupé la quatrième à l'issue de la première manche (on trouvait alors quatre Japonais aux quatre premières places).

Cette quatrième place est finalement revenue au Norvégien Ingolf Mork, grand adversaire de Kasaya dans la récente tournée des quatre tremplins et qui avait dominé la saison 1970-1971. Distancé de quatre points seulement par le troisième Japonais, Mork a prouvé que s'ils ont perdu leur suprématie absolue dans le saut, les Norvégiens, jadis roi de cette épreuve, restent encore des concurrents redoutables. Un autre Norvégien, Fjdtjof Prydz réussit d'ailleurs un très beau premier saut de 80 mètres mais il fut déséquilibré dans la deuxième manche.

RASKA CINQUIÈME

Le Tchèque Jiri Raska, champion olympique à Grenoble, n'a pas réussi à défendre victorieusement son titre. Il a dû se contenter de la cinquième place, qu'il doit surtout à l'excellence de son style. Raska a devancé le Polonais Wojciech Fortuna, un jeune électricien de 19 ans inconnu jusqu'à aujourd'hui et qui a causé la surprise de l'épreuve en précédant notamment le Soviétique Gary Napalkov, double champion du monde en 1970 à Vysko Tatrý.

Le Suédois Rolf Nordgren réalisa avec 82 m 50, l'un des sauts les plus longs du concours qui lui donna la cinquième place dans la première manche. Un style moins pur que celui des Japonais et un deuxième saut moins réussi l'ont finalement relégué à la onzième place.

CHUTE DE WOLF

Dans la deuxième manche, où la plupart des sauts furent de longueur moindre car la piste d'élan avait été raccourcie, c'est l'Allemand Manfred Wolf qui réussit la plus longue distance (81 m) mais il perdit l'équilibre et fit une chute. La victoire de Kasaya est absolument incontestable : il a réussi le bond le plus long avec 84 mètres (première manche) et dans ses deux sauts, il a fait preuve d'une assurance et d'une pureté de style qui lui valurent les notes remarquables de 126,6 et 117,6.

Porté en triomphe par des centaines de supporters enthousiastes, Kasaya a juste pu murmurer quelques mots : « C'est très beau. Je ne trouve pas les mots pour exprimer ma joie et mon bonheur ».

Les deux manches du concours se sont déroulées dans d'excellentes conditions atmosphériques : temps ensoleillé, absence presque totale de vent, température de moins sept degrés.



LE MEILLEUR. — Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Yuko Kasaya fut le meilleur de tous au saut. (Téléphoto AP)

Scandale dans le camp autrichien

Un scandale du partage dans l'équipe féminine d'Autriche a peut-être coûté la médaille d'or à Annemarie Proell. A la demande expresse du fabricant autrichien équipant Annemarie Proell et Brigitte Totschnig, c'est l'ancien entraîneur de l'équipe féminine d'Autriche, Karl Kahr, actuellement entraîneur de l'équipe britannique, qui a farté les skis de ces deux skieuses.

Berni Rauter, partie pourtant avec le mauvais dossard numéro deux, avait réalisé une très bonne performance, se classant neuvième et la meilleure des sept premières partantes. Rauter, descendue moyenne, avait farté différemment que Proell. Quant à Monika Kaserer, partie première, elle avait quitté la piste se bloquant dans la neige fraîche.

Scandalisés par ces conditions de travail, Franz Hopflecher, directeur de l'équipe d'Autriche, et Paul Kerber, entraîneur féminin, ont déclaré qu'ils ne renouvelleraient pas leur contrat à la fin de la saison. Quant à Karl-Heinz Klee, président de la Fédération autrichienne de ski, il a déclaré pour sa part qu'il avait également l'intention de démissionner. « Le scandale Proell après le scandale Schranz, c'en est trop », a-t-il dit en substance.

Première manche du slalom géant féminin déjà demain Verra-t-on un nouveau duel Nadig - Proell ?

Trois skieuses ont dominé les épreuves de slalom géant en 1970-1971 : l'Autrichienne Annemarie Proell et les Françaises Françoise Macchi et Michèle Jacot. En ce début de saison olympique, la championne savoyarde a remporté les deux premiers « géants » à Oberstaufen et Maribor, tandis que la lauréate de la coupe du monde, troisième à Oberstaufen et deuxième à Maribor, gagnait à Saint-Gervais.

Les Françaises Isabelle Mir et Florence Steurer, l'Américaine Marilyn Cochran et surtout l'Autrichienne Monika Kaserer, deuxième à Saint-Gervais, sont bonnes pour une médaille sinon d'or, du moins d'argent ou de bronze. La surprise enfin pourrait venir de la Canadienne Judy Crawford, de l'Allemande Elisabeth Mayr, des Américaines Barbara Cochran et Sandra Poulsen, ou de l'Autrichienne Wiltrud Drexel, réalisable, skieuses qui se sont classées récemment dans les dix premières d'un « géant ».

FRANÇAISES DIMINUÉES

Le duel franco-autrichien n'aura malheureusement pas lieu sur la piste olympique du mont Teine, demain. Macchi, victime d'une chute dans l'entraînement en descente à le genou plâtré. Sa compatriote Michèle Jacot, décevante quinzième de la descente, pourra-t-elle barrer la route de « l'or » à l'Autrichienne ? Certains en doutent dans le camp français.

La plus dangereuse adversaire d'Annemarie Proell sera sans doute la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, qui vient de s'adjuger le titre olympique en descente, et dont la troisième place dans le « géant » de Saint-Gervais a prouvé qu'elle était aussi douée dans cette spécialité qu'en descente. Mais d'autres spécialistes espèrent aussi s'imposer au détriment de la championne olympique de Flum et d'Annemarie Proell, sur laquelle reposent les espoirs de l'Autriche en colére.

Fracture du poignet pour Eric Poulsen

L'Américain Eric Poulsen (20 ans) qui a été victime d'une chute terrible lors de l'entraînement de la descente messieurs, samedi, souffre d'une fracture du poignet droit et d'une distension des ligaments du genou droit. Actuellement à la clinique du village olympique, où il a été transporté d'urgence par hélicoptère, le Californien regagnera les Etats-Unis dans deux ou trois jours.

Outre la descente, Eric Poulsen devait également courir le slalom géant.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Révélation de la saison, le Valaisain Roland Collombin a été crédité du meilleur temps dans la descente « non stop » qui a eu lieu hier sur la piste du Mont-Eniwa. Le skieur de Bagnes (No 1), a dans le temps de 1'54"38, devancé Bernard Russi, le champion du monde en titre (No 4) de 83 centièmes et un autre Suisse, Walter Tresch No 13) de 1'06.

DAETWYLER ÉVINCÉ

Jean-Daniel Daetwyler a été la victime de cette « non-stop ». On sait que les cinq descendeurs helvétiques participaient à cet entraînement alors que quatre seulement peuvent prendre part à la course. Jean-Daniel Daetwyler (No 16) a été le moins rapide, mais de très peu puisqu'il a concédé 2'67"1 à Roland Collombin contre 2'39" à Andreas Sprecher, handicapé il est vrai par son dossard No 1.

L'équipe de France a fait une sorte de pari en faisant partir Henri Duvallard à la 27^{ème} place alors qu'il aurait du partir en première série. Elle peut le gagner s'il neige et si la piste devient plus glissante au fur et à mesure des passages. Hier, avec une neige assez dure, Duvallard ne tira pas grand avantage de son dossard.

Les finales du week-end

Descente féminine

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'36"68;
2. Annemarie Proell (Aut) 1'37"00;
3. Susan Corrock (EU) 1'37"68;
4. Isabelle Mir (Fr) 1'38"62;
5. Rosi Speiser (All-O) 1'39"10;
6. Rosi Mittermaier (All-O) 1'39"32;
7. Bernadette Zurbriggen (S) 1'39"49;
8. Annie Famoso (Fr) 1'39"70;
9. Berni Rauter (Aut) 1'39"84;
10. Martha Buhler (Lie) 1'40"06;
11. Toryl Foerland (No) 1'40"25;
12. Marianne Hefti (S) 40"38;
13. Traudl Treichl (All-O) 1'40"62;
14. Karen Budge (EU) 1'40"68;
15. Michèle Jacot (Fr) et Brigitte Totschnig (Aut) 1'40"73;
17. Gyri Soerenen (No) 1'40"77;
18. Carolyne Oughton (Can) et Silvia Stump (S) 1'42"37;
20. Laurie Kreiner (Can) 1'41"0.

Combiné nordique

1. Ulrich Wehling (All-E) 413,340;
2. Rauno Miettinen (Fin) 405,505;
3. Karl-Heinz Luck (All-E) 398,800;
4. Kilpinen (Fin) 391,845;
5. Kazuro (Jap) 390,200;
6. Kucera (Tch) 387,935;
7. Nossvo (URSS) 387,730;
8. Berg (No) 384,800;
9. Deckert (All-E) 382,970;
10. Poehland (All-O) 381,195.

Bob à deux

- CLASSEMENT FINAL
1. Wolfgang Zimmerer-Peter Utzschneider (All-O) 4'57"07 (1'14"81-1'14"56 - 1'13"51 - 1'14"19).
 2. Horst Floth-Pepi Bader (All-O) 4'57"84 (1'16"04 - 1'15"38-1'14"35 - 1'13"07).
 3. Jean Weiki-Edi Hubacher (S) 4'59"33 (1'15"61 - 1'15"36 - 1'14"36 - 1'14"00).
 4. Gianfranco Gaspari-Mario Armano (IT) 5'00"45;
 5. Ion Panturu-Ion Zangor (Rou) 5'00"53;
 6. Carl-Erik Eriksson - Jan-Johansson (Su) 5'01"44;
 7. Hans Candrian-Heinz Schenker (S) 5'01"44 (1'15"89 - 1'16"84 - 1'14"38 - 1'14"33);
 8. Gruber-Oberhauser (Aut) 5'01"60;
 9. Parisot-Roy (Fr) 5'03"46;
 10. Vicariod-Fabro (It) 5'03"66.

Patinage de vitesse 500 mètres

1. Erhard Keller (All-O) 39"44 (record olympique);
2. Hasso Borjes (Su) 39"69;
3. Valeri Muratov (URSS) 39"80;
4. Bjorang (No) 39"91;
5. Haenninen (Fin) 40"12;
6. Linkovesi (Fin) 40"14;
7. Koenig (Su) 40"25;
8. Suzuki (Jap) 40"35;
9. Wallberg (Su) 40"41;
10. Lichtenstern (All-O) 40"55.

1500 METRES

1. Ard SCHENK (Ho) 2'02"96 (record olympique);
2. Roar GROENVOLD (No) 2'04"26.
3. Goeran CLAESON (Su) 2'05"89.
4. B. Treter (No) 2'05"94;
5. J. Bols (Ho) 2'05"58;
6. V. Lavroukine (URSS) 2'07"16;
7. D. Carroll (EU) 2'07"24;
8. C. Verkerk (Ho) 2'07"43;
9. J. Hoeglin (Su) 2'08"11;
10. K. Koskinen (Fin) 2'08"18.

FOND FEMININ

1. Galina KOULAKOVA (URSS) 34'17"82.
2. Alevtina OJUNINA (URSS) 34'54"11.
3. Marjatta KAJOSMAA (Fin) 34'56"45.
4. L. Mouthatcheva (URSS) 34'58"56;
5. H. Takalo (Fin) 35'06"34;
6. A. Dahl (No) 35'18"84;
7. H. Sikolova (Tch) 35'29"33;
8. H. Kuntola (Fin) 35'36"71;
9. R. Fischer (All-E) 35'46"96;
10. N. Chebalina (URSS) 35'54"59.

SAUT AU TREMPLIN DE 70 METRES

1. Yukio KASAYA (Jap) 244,2 (84-79).
2. Akitsugu KONNO (Jap) 234,8 (82,5 - 79).
3. Seiji AOCHI (Jap) 229,5 (83,5 - 77,5).
4. I. Mork (No) 225,5 (78-78);
5. J. Raska (Tch) 224,8 (78,5-78);
6. W. Fortuna (Pol) 222,0 (82 - 76,5);
7. G. Napalkov (URSS) 220,2 et K. Kodzjiska (Tch) 220,2;
9. K. Tsakade (URSS) 219,9;
10. O. Stefania (You) 218,1;
11. Walter Steiner (S) 217,4 (79-76);
16. Ernest von Grunigen (S) 212,4 (78-74,5);
22. Hans Schmid (S) 208,9 (76,5-73,5);
28. Josef Zehnder (S) 193,7 (76-72).

Premier triplé asiatique de l'histoire

Le triplé olympique japonais dans le concours de saut de 70 mètres à Sapporo a une double valeur. Il s'agit du premier triplé asiatique dans l'histoire des jeux d'hiver et du premier triplé en saut depuis 1948. Les Norvégiens, maîtres incontestés dans cette épreuve avant la guerre, avaient rafilé les trois médailles olympiques en 1924, 1932 et 1948. En 1952 et 1964, ils avaient obtenu deux médailles en saut.

A Grenoble, en 1968, aucune nation n'avait obtenu un tel succès. Mais à Innsbruck, en 1964, on avait compté quatre triplés : 2 en patinage de vitesse (les Norvégiens dans le 500 m féminin) et les Soviétiques dans le 500 m féminin), un dans le fond 10 km féminin (URSS), et le dernier dans le ski alpin, grâce aux trois « descendues » autrichiennes Christ Haas, Edith Zimmermann et Traudl Hecher, exploit qui renouait avec les triomphes alpins de l'Autriche aux Jeux de Cortina en 1956, et qu'aucun pays depuis n'a pu renouveler.

ROSCHER DÉSÉPÉRÉ

L'entraîneur national Ewald Roscher était désespéré, car il estimait que jamais, les sauteurs suisses n'avaient été aussi bien préparés : « Depuis la tour du jour, on pouvait remarquer que le vent tourbillonnait littéralement. Les coups de vent, même légers, ne viennent jamais de la même direction. Les Japonais sont passés maîtres dans l'art de maîtriser les conditions particulières de ce tremplin. Ce n'est pas le cas de mes sauteurs ».

Germano Cassis, le chef du saut, avait lui aussi de la peine à comprendre : « Après tout ce que nous avons fait comme entraînement, c'est incompréhensible. Il ne reste plus qu'à espérer que le concours à 90 mètres nous sera plus favorable ».

Du côté des sauteurs, Sepp Zehnder (28^{ème}), cachait sa déception en plaisantant :

Mauvais début des Suisses dans le tournoi de hockey Seul Rigolet échappe à la critique

ALLEMAGNE - SUISSE 5-0 (2-0, 0-0, 3-0)

MARQUEURS : Kuhnackl 5me et 5me; Rothkirch 44me, Modes 52me, Schloder 54me.

ALLEMAGNE : Kehle; Thanner, Volk; Modes, Schneitberger; Langner, King; Schloder, Kuhnackl-Kuhn; Rothkirch, Eimannsberger, Egger; Wild, Funk, Philipp.

SUISSE : Rigolet; Sgualdo, Furrer; Henzen, Lehmann; Aeschlimann; Reinhard, Turler, Keller; Neiningner, Probst, Berra; Dubois, Pousaz, Jenni, Dubi.

Patinage artistique

Malchance pour Daniel Hoener

Le champion suisse de patinage artistique, Daniel Hoener, a été transporté en salle d'isolement à la clinique du village olympique. La veille, il s'était présenté devant le médecin de la délégation : il paraissait souffrir d'un refroidissement. Mais très vite, le médecin décelait les symptômes d'une varicelle. Ainsi Daniel Hoener est le troisième athlète suisse après les hockeyeurs Ueli Luechi et Bruno Wittwer, qui aura fait le déplacement au Japon sans pouvoir prendre part à une seule épreuve olympique.

Bien que la varicelle soit une maladie contagieuse, on ne parle pas à Sapporo de mettre en quarantaine l'équipe suisse.

Galina Koulakova imbattable sur 10 km

Double championne du monde il y a deux ans à Vysko Tatrý (fond 5 km et relais), l'institueuse soviétique Galina Koulakova (29 ans) a confirmé, en s'imposant sur 10 km à Sapporo, qu'elle était bien actuellement la meilleure fondeuse du monde.

Alevtina Ojunina, qui a pris la deuxième place, était championne du monde en titre sur la distance alors que la troisième, Marjatta Kajosmaa, avait pris la deuxième place en 1970 à Vysko Tatrý.

ARBITRES : MM. Karandin (URSS) et Nakano (Japon).

NOTES : Patinoire de Tsukisamu, 3000 spectateurs. Pénalités : 13 minutes contre la Suisse; 16 minutes contre l'Allemagne.

MAUVAIS DEBUT

Le tournoi a débuté par une défaite déprimante pour l'équipe suisse, qui s'est nettement inclinée devant l'Allemagne, son principal adversaire dans la lutte contre la relégation lors des prochains championnats du monde de Prague, au mois d'avril. Piqués au vif par leur échec contre la Pologne, échec qui les a relégués dans le tournoi B, les Allemands se sont rachetés

aux dépens des joueurs helvétiques, qu'ils ont battu par 5-0, soit le résultat le plus important enregistré depuis 1964 dans une confrontation entre ces deux adversaires.

MANQUE D'INFLUX

Les protégés de Gaston Pelletier ont paru singulièrement manquer d'influx nerveux. Prématurément usés par une longue saison, ils ont été constamment dominés par des Allemands volontaires et athlétiques, qui ont gagné pratiquement tous leurs duels. Rapidement menés 2-0, les joueurs suisses n'ont jamais donné l'impression de pouvoir réagir efficacement. Il n'en fallait pas plus à l'Allemagne pour s'assurer un succès confortable.

LEGER SURSAUT

Lors de la dernière période, les joueurs helvétiques ont pourtant connu un léger sursaut, mais qui ne leur rapporta rien si ce n'est quelques pénalités sanctionnant un excès d'agressivité. Un seul homme échappa à la critique au sein de cette équipe, le gardien Rigolet, qui fut une nouvelle fois intraitable. Avec lui, il faut pourtant mentionner la tenue honorable de Marcel Sgualdo, trop isolé en défense. Quant à l'attaque, le résultat indique clairement quelle fut son efficacité.

Les Allemands prirent un départ rapide et après cinq minutes déjà, la défaite suisse était pratiquement consommée. En l'espace de quinze secondes, Kuhnackl inscrivait en effet deux buts, le premier alors que Turler se trouvait sur le banc des pénalités. Dès lors, les hockeyeurs germaniques freinèrent un peu leurs actions, sans toutefois abandonner l'initiative des opérations. C'est ainsi que lors du second tiers-temps, Rigolet eut souvent l'occasion de se mettre en évidence. L'Allemagne assura son succès à la 14^{ème} minute, grâce à un

Premiers résultats

Groupe A

URSS - Finlande 9-3; Tchecoslovaquie-Pologne 14-1; Suède-États-Unis 5-1.

Groupe B

Allemagne de l'Ouest - Suisse 5-0; Norvège-Yougoslavie 5-2.

Record olympique pour l'Allemand Keller

Dans des conditions très bonnes (temps ensoleillé et vent pratiquement nul), l'Allemand de l'Ouest Erhard Keller s'est adjugé assez aisément le titre olympique sur 500 mètres après l'avoir déjà enlevé en 1968, à Grenoble. Par la même occasion, il a battu, en 39"44, le record olympique (40"10) qui appartenait depuis 1964, à Innsbruck, à l'Américain Richard McDermott.

Le vieux record fut, d'ailleurs, battu par trois autres concurrents : le Suédois Borjes (39"69), le Soviétique Mouratov (39"80) et le Norvégien Bjorang (39"91), alors que les Finlandais Haenninen (40"12) et Linkovesi, détenteur du record du monde (40"14), le frôlèrent de près.

TEMPÉRATURE ÉLEVÉE

En revanche, le récent record du monde du Finlandais Linkovesi (38"0) ne fut pas en danger. Sans doute, à cause du temps relativement doux (moins deux degrés) et de la température trop élevée de la glace (moins 1,5 degré). Linkovesi lui-même ne fut, d'ailleurs, pas dans son meilleur jour et dut se contenter de la sixième place au classement final.

La décision tomba au début de la réunion : dans la première confrontation, le Suédois Borjes réalisa 39"69. Mais dans la troisième course, l'Allemand Erhard Keller, opposé à l'Autrichien Otmar Braunecker, mit 0"25 de moins et ne fut plus inquiété. Pourtant, le triplé « recordman » du monde Ard Schenk (Ho) aurait peut-être réussi à s'imposer aussi sur 500 mètres s'il n'avait pas trébuché quelques mètres après le départ : déséquilibré, il tomba sur les genoux, mais put se redresser et poursuivre la course. Il termina en 43"40 et il est permis de penser que ce « faux pas » lui a coûté environ 4 secondes.

Une deuxième médaille pour le Hollandais Schenk

Déjà vainqueur vendredi sur 5000 mètres, le Hollandais Ard Schenk (27 ans), étudiant à Amsterdam, vient d'entrer dans la galerie des héros olympiques du patinage de vitesse en s'adjugeant sa deuxième médaille d'or olympique, celle du 1500 mètres. La veille dans le 500 mètres, sans une chute faite peu après le départ, il aurait pu, si ce n'est s'imposer, du moins prendre une médaille.

Les « grands » s'affirment d'emblée

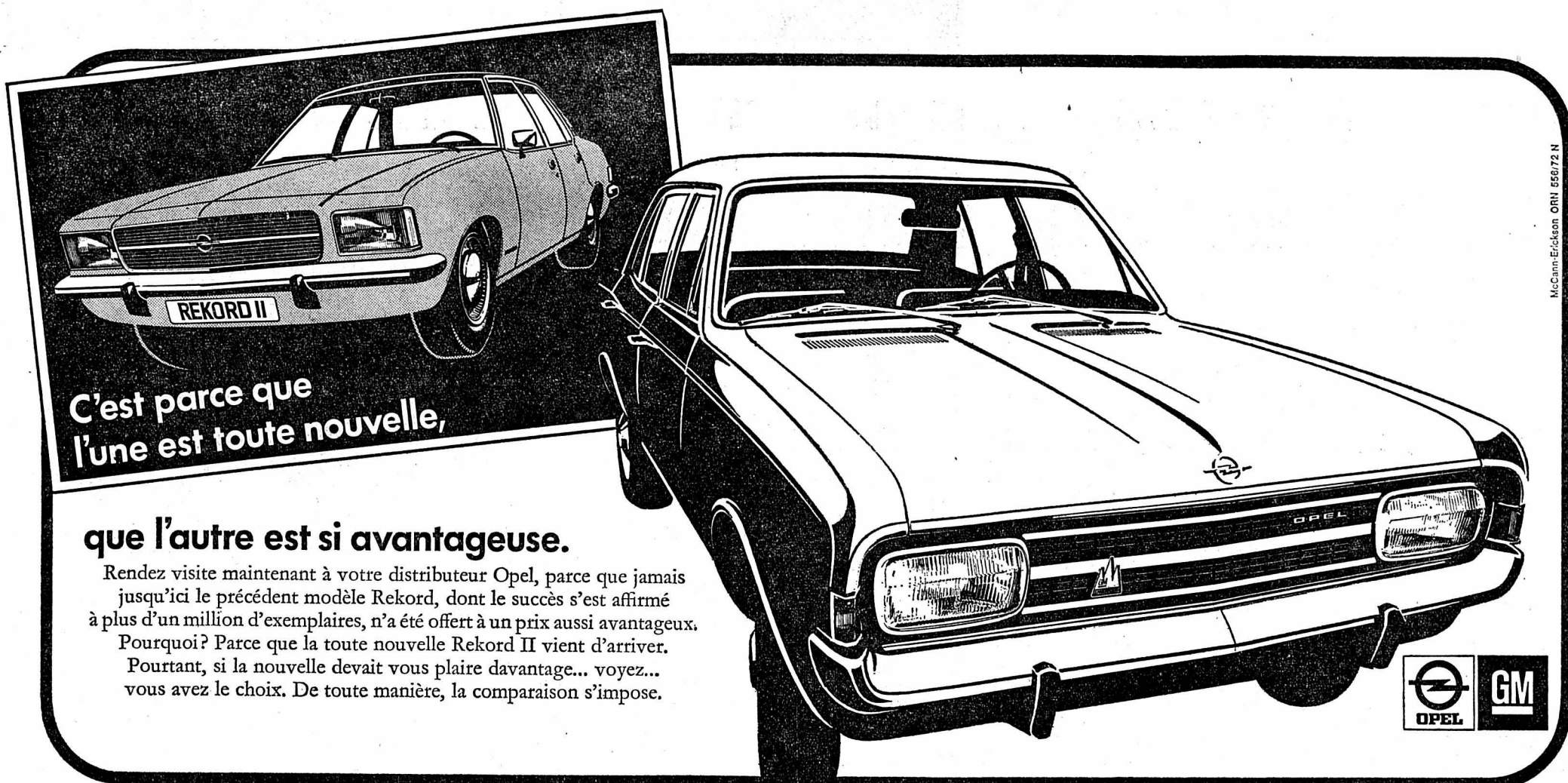
C'était samedi le vrai début du tournoi de hockey sur glace à Sapporo et les trois favoris, l'URSS, la Tchecoslovaquie et la Suède n'ont pas manqué leur entrée.

Les Soviétiques avaient affaire à de coriaces adversaires, les Finlandais, qui récemment les avaient battus à Moscou même au cours du tournoi international organisé dans la capitale soviétique. Les Finlandais, effectivement, ont posé des problèmes à leurs adversaires prestigieux, mais durant la première demi-heure. Ensuite, alors qu'ils avaient été à égalité 3-3, ils se sont écroulés devant le jeu collectif des Soviétiques qui ont trouvé une nouvelle vedette, Valeri Kharmalov.

Les Polonais en revanche n'ont jamais troublé la belle ordonnance tchécoslovaque. Dès le début de la rencontre, ils ont été submergés et se sont retirés sur une sévère défaite (14-1), qui risque fort d'être suivie de plusieurs autres.

Les Suédois enfin ont dominé les États-Unis (5-1) sans dévoiler, semble-t-il, tout leur talent mais sans non plus faire une très grosse impression.





C'est parce que l'une est toute nouvelle, que l'autre est si avantageuse.

Rendez visite maintenant à votre distributeur Opel, parce que jamais jusqu'ici le précédent modèle Rekord, dont le succès s'est affirmé à plus d'un million d'exemplaires, n'a été offert à un prix aussi avantageux. Pourquoi? Parce que la toute nouvelle Rekord II vient d'arriver. Pourtant, si la nouvelle devait vous plaire davantage... voyez... vous avez le choix. De toute manière, la comparaison s'impose.

McCan-Eskan ORL 556/72 N

OPEL GM

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienna Auto-Besch 41 55 66, Merz & Ametzdroz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Ex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlid 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court, traité 91 50, Courtepin 34 12 14, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 2, rue Michel Servet 46 08 17; 9 route des Jeunes 42 50 46; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17; 7, route de Chavannes 24 26 10, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras-sur-Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

Voyages de Pâques

Les journées de Pâques signifient une nature qui renaît, des fleurs qui s'éveillent, du soleil et de la gaieté. Voyages accompagnés, organisation impeccable.

En train et en bateau	dès Fr.
Cavi - Riviera	215.-
Levanto - Cinque Terre	215.-
Alasio - Nice	275.-
Follonica - Ile d'Elbe	285.-
Toscana - Sienna / Rome	290.-
Rome - Sardaigne	360.-
Venise, ville sur l'eau	285.-
Croisière en Grèce	699.-
Yougoslavie / Ile de Rab	270.-
Marseille - Camargue	340.-
Paris - Versailles	297.-
La Hollande en bateau	310.-
La Hollande - Floriade 72	358.-
Hambourg - tour du port	345.-
Vienne - sur le Danube	285.-

En avion	dès Fr.
Berlin 218.-	Dalmatie 385.-
Londres 198.-	Portoroz 330.-
Vienne 420.-	Dubrovnik 620.-
Rome 485.-	Barcelone 485.-
Prague 280.-	Varsovie 430.-
Marseille - la Provence	495.-

Programme de Pâques auprès de **popularis tours**

2000 Neuchâtel
4, rue de la Treille
Tél. (038) 24 02 02.

Auto-école ABC

Perite voiture - Parcage facile
DOUBLE COMMANDE

J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard
et John Valléjan
vous achète vos
déchets industriels

métaux - chiffons-
papiers au prix
du jour.
Chantier :
Quai Jeanrenaud
(vis-à-vis de la
Brunette)
Bureau :
Gare 27,
Boudry.
Tél. 41 17 49.




Prix Choc

2.200

pratique pour les vacances et en voyage

«soigné express» de pied en cap

GARANTIE STRAUSS QUALITÄT

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées
de toutes marques

NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64



L'annonce
reflet vivant du marché

Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur !

Téléphonez
au 25 54 93

REOS

F. STIEGER

Berles 5
Seulement
la réparation



Offset de bureau
Stencils à encre
Dactylographie
Photocopies

BUREAU-SERVICE
Fbg de l'Hôpital 13

NEUCHÂTEL

☎ (038) 24 74 13



L'orchestre typique roumain Frunza Verde

La Tarentule

Théâtre de poche

SAINT-AUBIN

Mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 février à
20 h 30.

Prix des places : Fr. 7.-
Réservation : Magasin Denis, tél. 55 11 65.

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA

par MICHELLE CAMBARDS

— Vous restez donc à Paris, docteur? m'étonnai-je. Je pensais que vous alliez rentrer à Dijon; vous avez une clinique là-bas?

— Pour le moment je demeure à Paris. Je veux m'occuper moi-même du traitement de Mme Bellanger prononça-t-il d'un ton sec, destiné à me faire comprendre que ce domaine ne me regardait pas. J'ai confiance en mes confrères, mais je préfère soigner Juliana personnellement. Elle n'a pas seulement besoin de médicaments, mais aussi de protection et d'une présence amie.

— Vous avez raison. L'isolement, la solitude, ça joue sur le moral. Toutefois, je m'imaginai qu'elle allait dormir sans arrêt...

— Pas tout de suite. Il faut d'abord la préparer et je veux la garder en observation avant la cure de sommeil. Encore une fois, j'approuvai docilement.

Le psychiatre changea d'attitude et, tout en me réglant la course généreusement, il me remercia de ma compréhensive collaboration.

— A lundi, Mercier vous téléphonera, me répéta-t-il en quittant la voiture.

TALLANDIER

Tandis qu'il pénétrait dans l'hôtel, je mis mon drapeau noir. Certes, je n'avais pas atteint le nombre d'heures réglementaire et j'aurais pu faire encore une ou deux courses. Mais ayant largement gagné ma journée, je voulais être tranquille pour réfléchir. Un instant, j'hésitai à descendre pour aller parler à Louis Mercier. Bien vite, je réalisai l'absurdité de cette démarche.

D'abord, Norton pouvait être dans le hall et me voir. Ensuite, ce n'était pas encore le moment: je ne possédais pas assez d'éléments pour tirer quoi que ce soit de Mercier, aussi bien par la franchise que par la ruse. Il fallait aussi que Bellec m'explique ses griefs contre le concierge de l'hôtel. Pourquoi l'avait-il traité de «joli coco»? De mon côté, j'allais immédiatement écrire à papa et lui demander ce qui s'était passé avec Louis au Jeanne d'Arc environ un an auparavant...

Je me tournai vers Octave:
— On rentre à la maison, mon petit Quiqui!
Il remua le bout de la queue, approuva d'un aboiement et se recoucha.

J'étais chez moi depuis dix minutes lorsque la sonnerie du téléphone retentit. Je décrochai et reconnus sans émotion la voix qui, pourtant, avait fait si souvent battre mon cœur:
— Allô! Catherine? C'est moi, Marc.

Très froidement, je répondis:
— Ah! oui. Bonsoir. Que veux-tu?

— Dîner avec toi ce soir.

— Et pourquoi, s'il te plaît?

— Pour se réconcilier. On pourrait être bons amis, non? Nous n'aurons plus tellement l'occasion de nous revoir. Je vais m'installer à Lille. Travailler à l'usine... Directeur de la publicité.

Il avait la voix pâteuse et je me rendis compte qu'il était ivre. Pour la première fois, je me demandais ce qui avait pu me plaire en lui. Il m'était soudain devenu complètement étranger.

— Je te remercie, mais il n'en est pas question. Tu ne m'intéresses plus et, des amis comme toi, je ne préfère ne pas en avoir.

— Dommage. J'avais une nouvelle à t'annoncer: je vais me marier... Mais, elle, je ne l'aime pas. C'est toi que j'aime.

J'en avais assez entendu et je lui répondis d'un ton sans réplique:

— Adieu, Marc. Sois heureux. Personnellement, cela m'est bien égal. Je t'ai déjà oublié.

Et je raccrochai avec un soupir de soulagement. J'étais définitivement débarrassée de Marc.

Mais cette sensation de liberté fut bientôt remplacée par une insidieuse angoisse: étais-je condamnée à passer ma vie sans amour?

J'enviais presque une femme comme Juliana Bellanger. Oui, c'était effroyable d'avoir brutalement perdu son mari, mais ayant vécu déjà plusieurs années de bonheur; deux hommes se déchiraient pour la rendre heureuse de nouveau.

Là, je m'emballais. Mon romantisme m'entraînait encore! Il y avait peut-être autre chose entre Bellec et Norton. Ils se salissaient mutuellement. Mais Norton prétendait que Bellec agissait par intérêt, disait-il la vérité? Ou bien parlait-il ainsi, simplement poussé par la jalousie?

Je n'arrivais pas à croire qu'Olivier fût aussi monstrueux que le dépeignait le psychiatre. Cependant, je devais moi aussi me méfier de moi-même. Bellec m'était sympathique. Bien sûr, je n'avais pas eu le coup de foudre, mais ce garçon me plaisait un peu trop et cela risquait de fausser mon jugement.

«Objective, je dois être objective», me répétais-je.

Si j'avais été aveugle devant Marc, je garderais les yeux ouverts en face d'Olivier Bellec et je finirai par savoir la vérité.

CHAPITRE V

Le lendemain, je m'octroyai un jour de congé. J'en profitai pour faire laver, vidanger et graisser ma voiture. Pendant qu'elle était au garage, je m'offris une séance chez le coiffeur. Ensuite, j'emmenai Octave déjeuner dans son restaurant favori. C'était un petit bistrot du quartier dont la patronne, grande admiratrice de mon chien, le gavait toujours de quatre-quarts.

Retournée chez moi, je me mis à bricoler dans mon jardin. Mais Mme Martinon, la locataire du premier, vint bientôt s'installer avec son ouvrage à l'ombre du lilas et commença, comme d'habitude, à me poser des questions sans fin. Je ne l'avais pas vue depuis trois jours. Que s'était-il passé pendant ce temps-là. Est-ce que j'avais rencontré des clients originaux? Etais-je allé dans des endroits bizarres? Et ce jeune homme qui venait souvent me chercher?

Bref, sous un prétexte quelconque, je me réfugiai chez moi, m'efforçant surtout de ne penser ni à Juliana Bellanger ni à son beau-frère, ni à Norton et encore moins à Olivier Bellec. Mais c'était pratiquement impossible et les idées les plus désordonnées s'entrechoquaient dans ma tête.

Trois fois, le téléphone sonna. Je ne répondis pas. D'une part, je ne voulais accepter aucune course et, d'autre part, je craignais de tomber sur Jean-Claude Bellanger. Après tout, mon numéro était dans l'annuaire, donc facile à trouver. Il m'aurait encore demandé si j'allais à Verneuil le lendemain.

J'étais en train de me dire que ce serait bien ennuyeux de l'y rencontrer, surtout en compagnie de Bellec, quand la voix de Mme Martinon me cria:

— Enfin, Catherine, pourquoi ne répondez-vous pas au téléphone?

— Parce que c'est mon jour de repos. Je n'y suis pour personne et je veux la paix. Un point, c'est tout!

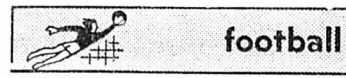
Vexée, la vieille dame plia son ouvrage et remonta chez elle.

Le soir, après avoir regardé la télévision, je me couchai de bonne heure et grâce au procédé classique qui consiste à compter des moutons, je réussis à m'endormir sans trop de peine.

Le dimanche matin, au volant de mon taxi bien astiqué, j'allai chercher ma cliente près du Palais de Chaillot.

Pour une fois, ma cliente était exacte et de bonne humeur. Moi-même, je me sentais en pleine forme. La journée s'annonçait passionnante et j'avais hâte de retrouver Bellec à l'auberge des Vieilles Tours.

(A suivre)



football

L'entraînement bat son plein

POURTANT PRIVÉ DE CERTAINES « VEDETTES » NEUCHÂTEL XAMAX RÉPOND BIEN À SERVETTE

NEUCHÂTEL XAMAX - SERVETTE 1-2 (1-0) MARQUEURS. — Amez-Droz, 41me; Sundermann, 66me; Nemeth, 68me. NEUCHÂTEL XAMAX. — Lecolre; Claude, Mantoan, Paulsson, Krc-

mer; Durr, Amez-Droz; Schweizer, Rub, Kerkhoffs, Amstutz. Entraîneur: Artimovic. SERVETTE. — Marti; Morgenegg,

Audax et Renens dos à dos (2-2) RENENS - AUDAX 2-2 (2-2) MARQUEURS: Bertschi 14me; Barbezat 22me. AUDAX: Meisterhans; Franco, Carollo, Moulin, Frascotti; Christen, Facchinetti, Bertschi; J. Petese, Barbezat, Mantoan. Entraîneur: Bertschi.

NOTES: terrain annexe de Renens en mauvaise condition. Temps agréable. A la mi-temps, Walther remplace Moulin et Baudouin pour Bertschi. Ehrbar est retourné à Neuchâtel Xamax pour le second tour. Fiorese et D'Amico blessés, sont absents. Coups de coin: 2-6. Pour sa première sortie, Audax rencontre Renens dans un match plaisant à suivre. Certains Neuchâtelois sont en bonne forme déjà, principalement Bertschi, Facchinetti et Barbezat, ce dernier se donnant à fond et constituant un danger permanent pour la défense vaudoise. Son travail infatigable fut récompensé par un but superbe — retourné des 16 mètres dans la lucarne.

En revanche, la défense ne se montra pas du tout à l'aise. Meisterhans se laissant surprendre sur les deux buts par deux tirs de vingt mètres. En résumé le match fut équilibré en première mi-temps, alors qu'Audax domina nettement son adversaire en deuxième mi-temps. Mais la latte par deux fois et l'excellent gardien de Renens ne permirent pas aux Neuchâtelois de remporter une victoire. On se réjouit de voir la prestation d'Audax contre La Chaux-de-Fonds, dimanche à Serrières. R. M.

● Matches amicaux: Nordstern-Young Boys 2-4; Buochs-Aarau 1-2; Central Fribourg-FC Fribourg 0-9 (0-3); Meyrin-Etoile Carouge 1-2.

Perroud, Guyot, Wegmann; Sundermann, Marchi, Bosson; Nemeth, Manzoni, Desbiolles. Entraîneur: Sundermann.

ARBITRE. — M. Longaretti, de Neuchâtel. NOTES. — Stade de la Maladière. Sol en bon état. Temps ensoleillé au début de la partie. 1100 spectateurs. Neuchâtel Xamax joue sans Blusch, Brunnenmeier et Sandoz (tous trois suspendus par l'entraîneur pour raison disciplinaire) et sans Bonny et Monnier, qui ont repris l'entraînement tardivement. Ces cinq hommes ont évolué au sein de l'équipe réserve qui a battu Le Locle par 6-2. Ripamonti est en stage avec l'équipe suisse junior à Liestal. Quant à Servette, il se présente sans Barlie et Dœrfel, blessés. A la 20me minute, Guillaume remplace Schweizer; il évoluera d'abord comme intérieur gauche, puis comme ailier gauche. A la mi-temps, Mariétan et Castella remplacent, respectivement, Marchi et Desbiolles. A la 63me, Schweizer revient en jeu aux dépens d'Amstutz. Coups de coin: 6-10 (2-4).

JEU ÉGAL

Pour cette reprise de contact avec son public, Neuchâtel Xamax a fourni une prestation acceptable, compte tenu de l'absence de nombreux titulaires.

Pendant la première heure, les gars d'Artimovic ont fait jeu égal avec leurs adversaires qui n'ont pas, à vrai dire, laissé une forte impression à la Maladière. Les Genevois, emmenés par leur nouvel entraîneur, n'ont qu'en de rares occasions étalé les qualités attendues de joueurs évoluant en ligue supérieure. Bien que dominant légèrement la situation, les Servettiens ont péché dans la conclusion de leurs offensives conduites trop souvent à un rythme très bas.

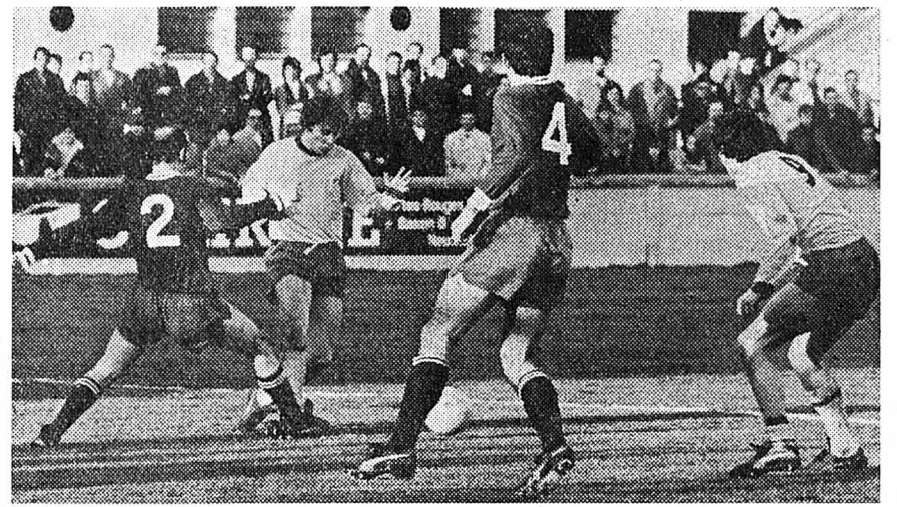
En seconde mi-temps, grâce à quelques modifications bénéfiques, apportées à leur équipe, les visiteurs sont parvenus à prendre le dessus mais sans convaincre

totalément. Ils furent, d'ailleurs, aidés dans leur progression par la baisse de régime de Durr, qui, pendant les soixante premières minutes, a fait une démonstration soutenue de ses nombreux talents. On peut être certain que si l'ex-Lausannois avait bénéficié, tout au long de la partie, d'un solide appui au milieu du terrain, Servette aurait eu la tâche beaucoup plus difficile.

DE L'ALLANT

Cette remarque ne doit pas laisser croire que Neuchâtel Xamax a mal joué pour autant. Jugée objectivement, c'est-à-dire en tenant compte des éléments qui la composent, la formation neuchâteloise a livré une bonne partie. Il est évident que l'équipe complète aurait fait mieux que celle que nous avons vue samedi, car celle-ci présentait quelques points faibles, qui n'auront pas échappé à l'entraîneur. N'empêche que, par son allant, Neuchâtel Xamax a fort bien tenu son rôle face à un Servette qui a manqué de vivacité et de fraîcheur d'esprit. L'absence de Dœrfel n'explique pas tout.

F. PAHUD



LE MANQUE D'EXPÉRIENCE. — Il a empêché le jeune Amstutz, dont Rub (9) attend une passe, de s'affirmer face à Servette représenté ici par Morgenegg (2) et Wegmann. (Avipress - J.-P. Baillo)

Grasshoppers au Kenya

A Mombasa, Grasshoppers, actuellement en tournée au Kenya, a fait match nul 2-2 avec l'équipe nationale du Kenya. Les champions suisses doivent encore jouer un troisième match avant de prendre le chemin du retour.

Coupe du Vignoble Première surprise

La première journée de la coupe du Vignoble s'est déroulée sur le terrain de Boudry. Une surprise s'est produite dans la première rencontre. Cortaillood a facilement dominé Corcelles privé de 2 de ses piliers, Plancherel I et Kunzi. Les joueurs du bord du lac se sont imposés par 7-0, grâce à cinq buts de bonne facture de l'avant-centre Meyer, très en verve.

Dans l'autre match, Boudry a connu quelque peine à évincer Auvernier qui s'est comporté fort honorablement. Il faut dire que les Boudryens avaient introduit trois juniors qui ont pu acquiescer le rythme des «grands». Auvernier aurait mérité de sauver l'honneur que lui refusa la solide défense locale. La deuxième journée se déroulera dimanche prochain à Cortaillood. Nous y reviendrons. Résultats. Cortaillood - Corcelles 7-0; Boudry - Auvernier 2-0. E. K.

ski

Aubert (le Locle) champion suisse en saut spécial

Dans le cadre des championnats suisses nordiques juniors, le Lucernois Franz Renggli, qui s'était imposé l'an dernier, n'a pas pu préserver son titre à Davos. Actuellement à l'école de recrues, il a dû laisser la victoire à Heinz Gaeher, vainqueur au Brassus, qui s'est imposé avec près de 30" d'avance pour les 9 kilomètres.

En saut spécial, auquel participaient également les concurrents du combiné, Eric Aubert n'a pas laissé passer sa chance. Le Neuchâtelois du Locle, membre de l'équipe nationale suisse, s'est imposé avec des bonds de 44 et 42 mètres. Il précède le Lucernois Karl Lustenberger de 14,4 points.

Au cours de la deuxième journée, l'épreuve du relais (4 fois 8 km 500) est revenue au Ski-club d'Einsiedeln. Champions suisses juniors en 1969, les Schwytzois étaient déjà en tête à mi-course avec l'140 d'avance sur l'équipe de Marbach, tenante du titre. Dans le dernier relais, le Lucernois Franz Renggli, deuxième de l'épreuve individuelle et champion suisse l'an dernier, se faisait l'auteur d'un brillant retour. Malheureusement, il cassait un de ses bâtons et ne pouvait s'opposer au succès d'Einsiedeln qui s'imposait avec moins d'une minute d'avance.

Au combiné nordique, la victoire est finalement revenue au Lucernois Karl Lustenberger, un sérieux espoir qui s'est classé

H. Hemmi s'impose en coupe d'Europe

Une semaine après son succès à Megève, le Grison Heinz Hemmi a remporté le slalom spécial du «derby des villes» à Vipiteno. Dans cette épreuve comptant pour la coupe d'Europe, il s'est imposé devant les deux Italiens Carlo Demetz et Ilario Pegorari, respectivement distancés de 47 et 59 centièmes.

Ce succès helvétique devait encore être complété par la victoire de Hans Zingre dans le combiné après sa quatrième place à Garmisch-Partenkirchen et sa victoire dans le slalom géant d'Innsbruck. A noter également le retour au premier plan du Davosien Peter Frei qui, après une longue éclipse, a pris la 6me place de ce slalom spécial.

SPORTS dernière

AUTOMOBILISME

● L'Américain Mario Andretti et le Belge Jackie Ickx, sur Ferrari, ont remporté les «Six heures de Daytona Beach», apportant à l'écurie italienne son deuxième succès dans le championnat du monde 1972 des marques.

natation

Exploit de Françoise Monod!

Une semaine après avoir pulvérisé son record suisse du 1500 m, la Genevoise Françoise Monod a réussi un nouvel exploit, mais sur 100 m. Cette fois, au cours d'une réunion entre le C. N. Marseille et Genève Natation, à Marseille. Elle a gagné le 100 m libre en 1'01"3, améliorant de plus d'une seconde sa propre meilleure performance suisse en bassin de 25 mètres.

Outre le 100 mètres, Françoise Monod a également nagé le 200 mètres libre dans un excellent temps puisqu'elle a été chronométrée en 2'13"9 sur cette distance, améliorant ainsi de 1"6 sa meilleure performance

ÉPREUVES NORDIQUES POUR JUNIORS À DAVOS

CLASSEMENTS

1. Heinz Gaeher (Hérissa) 25'32"6; 2. F. Renggli (Marbach) 25'57"8; 3. K. Loe-

tscher (Marbach) 26'03"2; 4. A. Oberholzer (Einsiedeln) 26'19"1; 5. P. Rief (Einsiedeln) 26'29"3.

Saut: 1. Eric Aubert (le Locle) 206,4 p (44,2 m); 2. K. Lustenberger (Marbach) 192,0 (41,42); 3. E. Egloff (Wildhus) 191,7 (41 m 50 - 40 m 50); 4. M. Hostettler (Rueschegg) 186,9 (39 m 50 - 39 m); 5. R. Moesching (Gstaad) 184,8 (41 - 40 m 50).

Combiné nordique: 1. Karl Lustenberger (Marbach) 398,88 p; 2. A. Oberholzer (Einsiedeln) 379,80; 3. H. Kaelin (Einsiedeln) 357,08; 4. B. Bisig (Einsiedeln) 352,24; 5. T. Schmid (La Lenk) 346,94.

Relais (4 fois 8 km 500): 1. S.C. Einsiedeln (Felix Ochsner, Alois Oberholzer, Paul Brunner, Paul Rief) 1 h 42'58"9; 2. Marbach (K. Loetscher, K. Lustenberger, F. Loetscher, F. Renggli) 1 h 43'37"0; 3. Davos (Hofmaenner, Ambuehl, Stiffner, Beusch) 1 h 44'53"7; 4. Plasselb 1 h 45'21"6; 5. Coire 1 h 49'04"6.

hockey sur glace

hockey sur glace

hockey sur glace

Avec les matches aller des huitièmes de finale de la coupe de la ligue nationale (ou coupe de Suisse), les clubs de ligue A faisaient leur entrée dans la compétition. Une entrée en matière passablement ratée puisque Lugano, Sierre, La Chaux-de-Fonds, qui alignait sa formation de promotion, et Viège, récemment condamné à évoluer en ligue B la saison prochaine, ont connu la défaite.

Une des rencontres les plus captivantes a sans doute été le derby bernois qui mettait aux prises Berne et Langnau. Devant 10.000 spectateurs, les nouveaux promus ont buté sur l'écueil présenté par l'équipe de l'Oberland et se sont finalement inclinés 6-7.

Résultats: Davos - Lugano 6-4 (4-0 0-2 2-2); Kloten - Uzwil 9-6 (2-2 4-0 3-4); Berne - Langnau 6-7 (2-2 3-0 1-5); Olten - Ambri 2-5 (2-1 0-1 0-3); Genève Servette - Fribourg 8-1 (2-1 5-0 1-0). Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds 14-4 (4-1 5-3 5-0). Villars - Viège 4-2 (0-2 2-0 2-0). Sierre - Lausanne 3-10 (2-0 0-5 1-5).

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds 14-4 (4-1 5-3 5-0) MARQUEURS: Uttinger 2me; Schmid 7me; H. Wittwer 8me; G. Wittwer 10me; Houriet 15me; Seudler 21me; Paroz 23me; Seudler 23me; Berger 28me; Racine 30me; Schmid 34me; Paroz 37me et 38me; Schmid 46me; Junod 47me; H. Wittwer 52me; Paroz 54me et 56me.

NEUCHÂTEL: Nagel; Henrioud, Campeau; Divernois, Racine; G. Wittwer, Uttinger, Weidmann; Burkhard, Paroz, Schmid; Longhi, H. Wittwer, Junod. Entraîneur: Renaud.

LA CHAUX-DE-FONDS: Granata; Joerin, Blanc; Claude, Vallat; Seudler, Marti, Houriet; Scheiwiler, Bader, Schneider; Berger, Stenz, Willmann. Coach: Messerli.

ARBITRES: MM. Urwiler (Niederbipp) et Magnenet (Morges).

NOTES: patinoire de Monruz. Glace bonne. 500 spectateurs. Match comptant pour les huitièmes de finale de coupe de Suisse. La première garniture de La Chaux-de-Fonds étant au Japon — elle fournit la base de l'équipe suisse — elle Willmann joue au sein de cette formation composée uniquement de joueurs issus de la promotion. Renaud modifie ses lignes en introduisant, notamment, Racine en défense aux côtés de Divernois et Junod en attaque dans une ligne composée de Longhi, H. Wittwer, Junod. En cours de rencontre Amez-Droz prend la place de Claude en défense, ce dernier passant en attaque à la

lutte

Championnats romands Mottier (Neuchâtel) gagne chez les 100 kg

Les championnats romands de lutte libre se sont déroulés à Vevey avec la participation de 60 concurrents. Ils ont donné lieu à des combats d'un excellent niveau technique.

LES VAINQUEURS PAR CATEGORIE 48 kg: 1. E. Bagliotti (Martigny). - 52 kg: 1. Magistrini (Martigny). - 57 kg: 1. P. Jordan (Domdidier). - 62 kg: 1. D. Nicolet (Haut Lac). - 68 kg: 1. A. Chardonnens (Domdidier). - 74 kg: 1. Allison (Can-Lausanne). - 82 kg: 1. J. Martinetti (Martigny). - 90 kg: 1. E. Martinetti (Martigny). - 100 kg: 1. H. Mottier (Neuchâtel). - Plus de 100 kg: 1. Neuhaus (Fribourg).

Le Zurichois Hermann Gretener a remporté pour la quatrième fois le titre de champion suisse de cyclo-cross. Après ses succès de 1966, 1969 et 1971, ce coureur chevronné de 29 ans s'est imposé à Wädenswil.

Sur un circuit difficile, qui comprenait de nombreuses portions où le «crossman» prenait le pas sur le cycliste, Hermann Gretener a distancé ses deux plus dangereux rivaux Peter Frischknecht et Albert Zweifel, respectivement de 24 secondes et une minute et demie. Derrière ce trio de tête, les deux frères jumeaux Walter et Ueli Mueller ont causé une agréable surprise en prenant des places d'honneur. L'épreuve a été courue par 21 coureurs d'élite en présence de plusieurs milliers de spectateurs.

Coupe de Suisse: des équipes de ligue A battues

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds: résultat sévère

NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS 14-4 (4-1 5-3 5-0)

place de Scheiwiler. A la 18me minute, G. Wittwer traverse toute la patinoire et marque un but annulé par l'arbitre Magnenet, ce dernier estimant que le palet n'avait pas franchi entièrement la ligne de but; l'arbitre morgien dut même interrompre le jeu, le juge de but persistant à laisser la lumière rouge allumée! A la 21me, Racine tire sur un montant, tout comme Longhi à la 39me. Pénalités: une fois deux minutes contre Neuchâtel, plus dix minutes de conduite à G. Wittwer; deux fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds.

TROP SÉVÈRE Ce devait être un match sans histoire. Il le fut... ou presque! En dix minutes les hommes de Renaud assuraient leur qualification. Trop sûrs de leur supériorité, ils se relâchèrent par la suite, la défense en particulier, et les Chaux-de-Fonniers donnèrent des sueurs froides aux supporters de Monruz puisque ramenant la marque à 5-4 en l'espace de sept minutes! Mais ce feu de paille ne dura pas; logiquement l'équipe de ligue B s'imposa. Nettement même, dix buts d'écart scellant le sort de cette rencontre! Un résultat sévère, trop sévère pour les réserves de Gaston Pelletier.

L'équipe de promotion chaux-de-fonnrière surprit en bien. Composée de neuf joueurs de moins de vingt ans, elle put par son esprit combattif, par le fait qu'elle garda toujours le jeu ouvert, qu'elle démontra d'excellentes actions de jeu, témoins les quatre buts obtenus. Avec un gardien de la valeur des joueurs de champ le verdict eût été plus serré. Certes, jamais les Neuchâtelois du Haut ne donneront l'impression de pouvoir gagner. Mais leur prestation fut loin d'être ridicule. Une chose est certaine:

ils ne méritèrent pas les quolibets d'une poignée de spectateurs dont le chauvinisme est plus nuisible qu'autre chose. Il est vrai que si ces mêmes spectateurs suivent les matches de promotion de Neuchâtel ils ont de quoi être jaloux: la dernière explication entre les deux équipes neuchâteloises s'est soldée en un sec 13-1 en faveur de ceux du Haut...

DECEPTION Chez les Neuchâtelois, Nagel (quatre arrêts de grande classe), Uttinger, Paroz, Henrioud, Campeau (un peu moins peut-être), Divernois, furent égaux à eux-mêmes. Or, déception, il y eut: contre les réservistes chaux-de-fonniers, les Weidmann, Junod, Longhi, Hans Wittwer devaient faire feu de tout bois. Ils restèrent dans un prudent anonymat, les bonnes choses ne parvenant pas à effacer leurs carences. Junod a peut-être une excuse à faire valoir: sa promotion à l'aile gauche! Et un regret à l'issue de cette rencontre: pourquoi n'avoir pas introduit Quadry dans le but, une fois le résultat assuré (9-4 après deux tiers-temps)? L'occasion eût été belle de lui donner sa chance...

P.-H. BONVIN

Connaissez-vous la triscotte? Pour vivre «léger»...

à toute heure et à tous vos repas, croquez

triscotte

délicieuse et légère, elle tient bon quand on la tartine — et elle fond dans la bouche dès qu'on la croque!

... elle réjouit déjà les palais gourmets!

Distribution: Pain GIL S.A. 1023 Crissier

Sport Toto-colonne des gagnants 1XX - X21 - X11 - 11X1

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

ITALIE: LA JUVENTUS SE RÉHABILITE EN BATTANT VÉRONE

Battu dimanche dernier par Catanzaro, la Juventus s'est pleinement réhabilitée en battant Vérone par 4-0 au cours de la 17me journée du championnat d'Italie de Ire division.

Sous l'impulsion de l'Allemand Haller, très bon dans son rôle de distributeur, l'attaque des «leaders» s'est déchaînée, augmentant de quatre nouveaux buts son capital (32 buts contre 33 à l'Inter). L'ancien Romain Capello, auteur de deux buts (55me et 82me), Anastasi (37me) et Novellini concrétisèrent l'incontestable supériorité de la Juventus qui semble bien reparti.

ENTHOUSIASME L'AC Milan a été contraint de s'incliner à Florence devant la Fiorentina (2-0) au terme d'un match de bon niveau qui a soulevé l'enthousiasme des 55.000 spectateurs présents. Le succès toscan fut toutefois long à se dessiner. Il fallut un penalty accordé pour faguchage de Scala et transformé par Clerici (48me) pour voir la Fiorentina prendre l'avantage. Malgré de louables efforts, les Milanais ne parvinrent pas, par la suite, à refaire leur retard et c'est au contraire la Fiorentina qui devait obtenir un second but sur contre-attaque de Scala (54me).

MILAN REJOINT Cagliari, à la faveur de sa victoire sur l'Atalanta (2-0) Cagliari donc, a rejoint l'AC Milan à la deuxième place du classement. Le «onze» sarda dut attendre les dix dernières minutes pour trouver l'ouverture dans les mailles serrées de la défense bergamasque, grâce à deux magnifiques actions personnelles de son buteur Luigi Riva (81me et 85me).

SANS PASSION Après une rencontre sans envergure et dépourvue de passion, l'Internazionale a battu Catanzaro par 1-0. Mazzola seul échappa à la grisaille ambiante par le but qu'il marqua (47me), mais aussi parce qu'il

a été l'auteur des seules actions de classe de ce match. L'attaquant «azzurro» devait être touché en fin de partie par un objet lancé des tribunes, sans graves conséquences, heureusement.

Italie Dix-septième journée: Cagliari - Atalanta 2-0; Fiorentina - Milan 2-0; Internazionale - Catanzaro 1-0; Juventus - Vérone 4-0; Vicence - Turin 0-0; Mantoue - Naples 0-0; Sampdoria - Rome 1-0; Varese - Bologne 0-0. Classement: 1. Juventus 26 p; 2. Cagliari 24; 3. Milan 24; 4. Internazionale 23; 5. Fiorentina 22; 6. Turin 21.

Allemagne Vingtième journée: Eintracht Braunschweig - Bayern Munich 1-1; Fortuna Dusseldorf - Duisbourg 0-0; Hertha Berlin - Hanovre 3-1; Kaiserslautern - Arminia Bielefeld 1-1; Schalke Hambourg 2-0; Werder Brême - Eintracht Frankfurt 3-1. Classement: 1. Schalke 20 matches, 32 points; 2. Bayern Munich 20,30; 3. Borussia Moenchengladbach 19-27; 4. Cologne 18,23; 5. Hertha Berlin 20,23; 6. Kaiserslautern 19,21.

Angleterre Seizième de finale de la coupe: Birmingham City - Ipswich 1-0; Chelsea - Bolton Wanderers 3-0; Coventry City - Hull City 0-1; Derby County - Notts County 6-0; Everton - Walsall 2-0; Huddersfield Town - Fulham 3-0; Leicester City - Orient 0-2; Liverpool - Leeds United 0-0; Millwall - Middlesbrough 2-2; Portsmouth - Swansea City 2-0; Preston North End - Manchester United 0-2; Reading - Arsenal 1-2; Tottenham Hotspur - Rotherham United 2-0; Transmere Rovers - Stoke City 2-2; Cardiff City - Sunderland et Hereford United - West Ham United, renvoyés.

Portugal Dix-huitième journée: Atletico Lisbonne - Sporting Lisbonne 0-0; Porto - Boavista 2-1; Académica Coimbra - Belenenses 2-0; Tirsense - Beira Mar 1-1; Uniao Tomar - Cuf 1-1; Barreirense - Farense 3-1; Leixoes - Guimaraes 1-1; Benfica Lisbonne - Vitoria Setubal 0-0. Classement: 1. Benfica 33 p; 2. Vitoria Setubal 27; 3. Sporting Lisbonne 26; 4. Cuf 21; 5. FC Porto 19.

France Vingt-troisième journée: Rennes-Angers 3-1; Reims-Nîmes 1-1; Sochaux-Bastia 6-1; Paris-Saint-Germain-Nantes 2-3; Monaco - Nancy 4-2; Lyon-Lille 1-0; Ajaccio-Nice 0-0; Marseille-Bordeaux 3-0; Metz-Red Star 3-0; Angoulême-Saint-Etienne 4-3. Classement: 1. Marseille 33 p; 2. Nîmes 30; 3. Rennes 28; 4. Sochaux 28; 5. Nantes 26.

Espagne Cordoue-Burgos 0-0; Malaga-Seville 2-2; Real Sociedad-Deportivo La Coruna 0-1; Espanol Barcelone-Grenade 2-3; Gijon-Valladolid 4-0; Atletico Madrid-Atletico Bilbao 1-2; Betis Seville-Sabadell 1-0; Celta Vigo-Real Madrid 1-1. Classement: 1. Real Madrid 29 p; 2. Valencia 25; 3. Malaga 23; 4. Atletico Madrid, Barcelone et Real Sociedad 22.

Sport Toto-colonne des gagnants 1XX - X21 - X11 - 11X1

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

ITALIE: LA JUVENTUS SE RÉHABILITE EN BATTANT VÉRONE

Battu dimanche dernier par Catanzaro, la Juventus s'est pleinement réhabilitée en battant Vérone par 4-0 au cours de la 17me journée du championnat d'Italie de Ire division.

Sous l'impulsion de l'Allemand Haller, très bon dans son rôle de distributeur, l'attaque des «leaders» s'est déchaînée, augmentant de quatre nouveaux buts son capital (32 buts contre 33 à l'Inter). L'ancien Romain Capello, auteur de deux buts (55me et 82me), Anastasi (37me) et Novellini concrétisèrent l'incontestable supériorité de la Juventus qui semble bien reparti.

ENTHOUSIASME L'AC Milan a été contraint de s'incliner à Florence devant la Fiorentina (2-0) au terme d'un match de bon niveau qui a soulevé l'enthousiasme des 55.000 spectateurs présents. Le succès toscan fut toutefois long à se dessiner. Il fallut un penalty accordé pour faguchage de Scala et transformé par Clerici (48me) pour voir la Fiorentina prendre l'avantage. Malgré de louables efforts, les Milanais ne parvinrent pas, par la suite, à refaire leur retard et c'est au contraire la Fiorentina qui devait obtenir un second but sur contre-attaque de Scala (54me).

MILAN REJOINT Cagliari, à la faveur de sa victoire sur l'Atalanta (2-0) Cagliari donc, a rejoint l'AC Milan à la deuxième place du classement. Le «onze» sarda dut attendre les dix dernières minutes pour trouver l'ouverture dans les mailles serrées de la défense bergamasque, grâce à deux magnifiques actions personnelles de son buteur Luigi Riva (81me et 85me).

SANS PASSION Après une rencontre sans envergure et dépourvue de passion, l'Internazionale a battu Catanzaro par 1-0. Mazzola seul échappa à la grisaille ambiante par le but qu'il marqua (47me), mais aussi parce qu'il

a été l'auteur des seules actions de classe de ce match. L'attaquant «azzurro» devait être touché en fin de partie par un objet lancé des tribunes, sans graves conséquences, heureusement.

Italie Dix-septième journée: Cagliari - Atalanta 2-0; Fiorentina - Milan 2-0; Internazionale - Catanzaro 1-0; Juventus - Vérone 4-0; Vicence - Turin 0-0; Mantoue - Naples 0-0; Sampdoria - Rome 1-0; Varese - Bologne 0-0. Classement: 1. Juventus 26 p; 2. Cagliari 24; 3. Milan 24; 4. Internazionale 23; 5. Fiorentina 22; 6. Turin 21.

Allemagne Vingtième journée: Eintracht Braunschweig - Bayern Munich 1-1; Fortuna Dusseldorf - Duisbourg 0-0; Hertha Berlin - Hanovre 3-1; Kaiserslautern - Arminia Bielefeld 1-1; Schalke Hambourg 2-0; Werder Brême - Eintracht Frankfurt 3-1. Classement: 1. Schalke 20 matches, 32 points; 2. Bayern Munich 20,30; 3. Borussia Moenchengladbach 19-27; 4. Cologne 18,23; 5. Hertha Berlin 20,23; 6. Kaiserslautern 19,21.

Angleterre Seizième de finale de la coupe: Birmingham City - Ipswich 1-0; Chelsea - Bolton Wanderers 3-0; Coventry City - Hull City 0-1; Derby County - Notts County 6-0; Everton - Walsall 2-0; Huddersfield Town - Fulham 3-0; Leicester City - Orient 0-2; Liverpool - Leeds United 0-0; Millwall - Middlesbrough 2-2; Portsmouth - Swansea City 2-0; Preston North End - Manchester United 0-2; Reading - Arsenal 1-2; Tottenham Hotspur - Rotherham United 2-0; Transmere Rovers - Stoke City 2-2; Cardiff City - Sunderland et Hereford United - West Ham United, renvoyés.

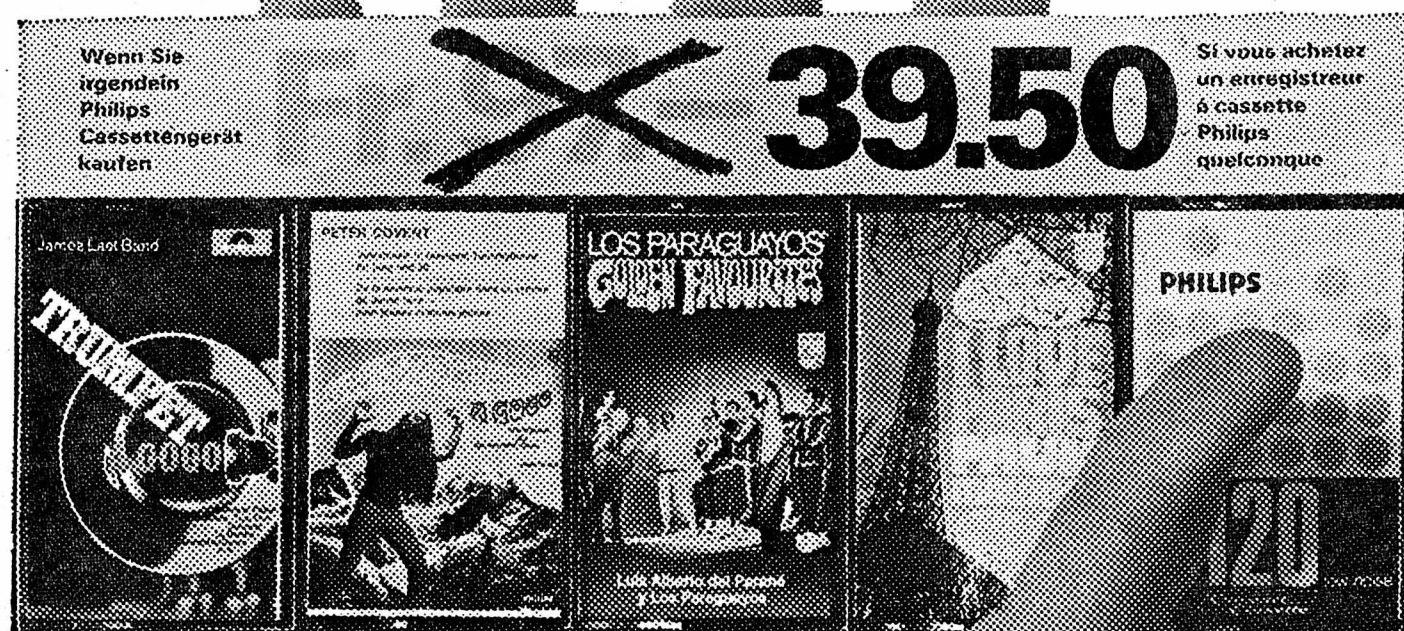
Portugal Dix-huitième journée: Atletico Lisbonne - Sporting Lisbonne 0-0; Porto - Boavista 2-1; Académica Coimbra - Belenenses 2-0; Tirsense - Beira Mar 1-1; Uniao Tomar - Cuf 1-1; Barreirense - Farense 3-1; Leixoes - Guimaraes 1-1; Benfica Lisbonne - Vitoria Setubal 0-0. Classement: 1. Benfica 33 p; 2. Vitoria Setubal 27; 3. Sporting Lisbonne 26; 4. Cuf 21; 5. FC Porto 19.

France Vingt-troisième journée: Rennes-Angers 3-1; Reims-Nîmes 1-1; Sochaux-Bastia 6-1; Paris-Saint-Germain-Nantes 2-3; Monaco - Nancy 4-2; Lyon-Lille 1-0; Ajaccio-Nice 0-0; Marseille-Bordeaux 3-0; Metz-Red Star 3-0; Angoulême-Saint-Etienne 4-3. Classement: 1. Marseille 33 p; 2. Nîmes 30; 3. Rennes 28; 4. Sochaux 28; 5. Nantes 26.

Espagne Cordoue-Burgos 0-0; Malaga-Seville 2-2; Real Sociedad-Deportivo La Coruna 0-1; Espanol Barcelone-Grenade 2-3; Gijon-Valladolid 4-0; Atletico Madrid-Atletico Bilbao 1-2; Betis Seville-Sabadell 1-0; Celta Vigo-Real Madrid 1-1. Classement: 1. Real Madrid 29 p; 2. Valencia 25; 3. Malaga 23; 4. Atletico Madrid, Barcelone et Real Sociedad 22.



Philips
Sound+Vision



Plus cinq

Oui. Voilà ce que propose Philips à tous ceux qui achètent un appareil à cassette Philips. Et ceci quel que soit l'appareil - enregistreur à cassette alimenté par le réseau ou par batteries, appareil stéréo, lecteur de cassette, combiné radio/enregistreur ou appareil à cassette pour la voiture, n'importe lequel.

(Donc tout simplement l'un des quelque 20 appareils) ou combinés à cassette Philips.

Plus cinq. A savoir cinq cassettes à Fr. 39.50 au lieu de 97 francs. Soit quatre cassettes stéréo préenregistrées (qualité Philips) et une cassette vierge.

Chez votre fournisseur spécialisé.

PHILIPS

ROSS 117 MOCHE COUP A MOSCOU

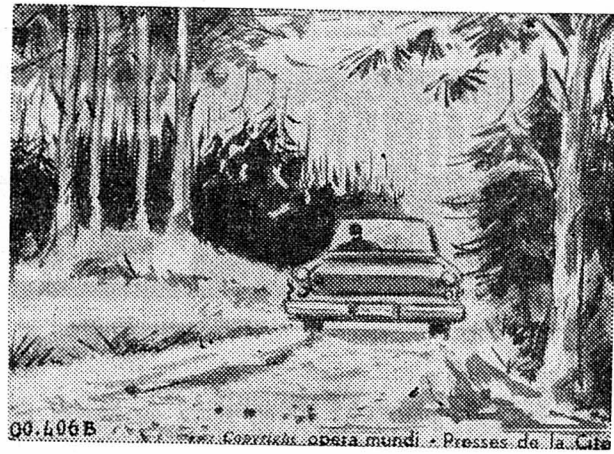
D'après les roman de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Youri Tcherkassof attend avec impatience de trouver Miriam Hancock dans la « datcha » que vient de quitter son mari.

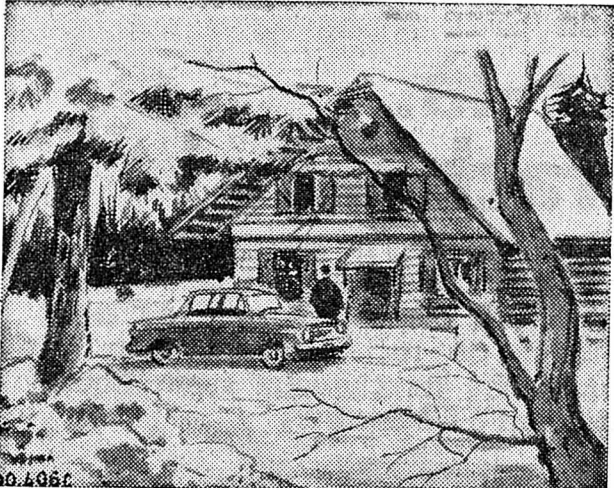
Un reporter venu d'Amérique



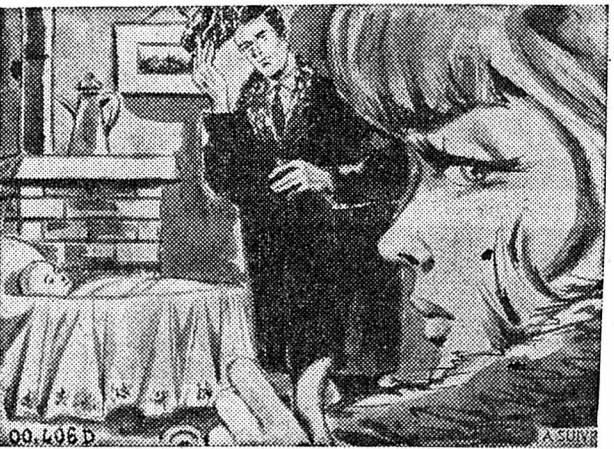
Hubert arrêta sa voiture sur la place du village. Vêtue d'une veste de coton gris molletonné, d'une lourde jupe, et chaussée de bottes en feutre, une femme l'observait avec une curiosité, debout sur le pas de sa porte. Mettant pied à terre, Hubert alla vers elle: « Datcha américaniski? » demanda-t-il. La femme se lança dans une longue explication dont il ne retint que les gestes, tout droit, ensuite à droite, et puis à gauche. Le chemin qui lui était indiqué apparaissait défoncé. Il y engagea lentement son auto. Son passeport était établi au nom d'un certain Tony Allen, envoyé spécial du « Clairon » de Salisbury, Maryland, pour un reportage en Russie.



Pendant qu'il contournait le bois de bouleaux, il se dit que bien des changements étaient intervenus depuis la disparition de Staline. Naguère il eût été impossible à un étranger de circuler dans la campagne sans être assisté de la continuelle présence du guide-interprète chargé de rapporter tous ses faits et gestes et de l'empêcher d'aller là où il ne fallait pas. Sans doute la surveillance continuait-elle de s'exercer, mais elle était discrète. Plus dangereuse aussi, peut-être...



Une fumée bleue sortait paresseusement de la cheminée de la datcha des Hancock, qui semblait un chalet suisse. Coupant le contact, Hubert descendit de la voiture et, les mains dans les poches, observa la maison. Déjà, la porte s'ouvrait sur Miriam Hancock. Elle reconnut tout de suite dans le nouveau venu un compatriote: « Hello! » dit-elle. « Hello, » répondit Hubert. « C'est Charlie qui... » — « Non, » dit-il d'une voix neutre. Le visage de la jeune femme s'assombrit. « On peut entrer? » demanda Hubert. Déconcertée, elle le fit pénétrer dans la salle commune, où ronflait le grand poêle de briques. Hubert referma posément la porte derrière lui.



« Un enfant du village? » demanda-t-il en se penchant au-dessus du berceau où dormait l'enfant de Youri Tcherkassof. « Non! » protesta Miriam. « C'est mon fils. » — « Tiens, on dirait un petit Russe, » observa Hubert, qui la vit rougir. « Qui êtes-vous? » demanda-t-elle d'un ton agressif. « Oh, excusez-moi. Mon nom est Tony Allen, et je suis envoyé par le « Clairon », de Salisbury. Vous connaissez le Maryland, Mrs Hancock? » — « Non, » dit-elle sèchement en ôtant la veste fourrée dont elle avait recouvert ses épaules. Hubert admira sa silhouette, bien prise dans le tricot de laine jaune très fine. « Vous êtes une très jolie fille, Mrs Hancock! » déclara-t-il.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Le chantage

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage crème d'avoine
Choux rouges
Pommes de terre au sel
Saucisse à rôtir
Pommes sautées

LE PLAT DU JOUR:

Pommes sautées

Enlever une calotte de chaque côté des pommes, ôter les pépins au vide-pomme. Couper les pommes en tranches assez épaisses et les faire dorer à la poêle dans du beurre, en n'en mettant que peu à la fois. Saupoudrer d'une pincée de cannelle et tenir au chaud jusqu'à ce que toutes les tranches soient cuites. Le temps de cuisson est de quelques minutes et dépend de l'espèce des pommes. Les tranches doivent rester en forme et ne pas s'écraser.

Cheveux blancs

Alexandre, le grand coiffeur parisien a dit: — Les premiers cheveux blancs apportent beaucoup de charme, beaucoup de douceur à un visage. Je conseille à mes clientes qui veulent les « masquer » de les colorer très en douceur dans des tons noisette centrée, des teintes qui ne durcissent pas. Lorsque les cheveux blancs sont plus nombreux, je fais essayer des perruques afin de voir ce qui convient le mieux au visage et au style de la femme. En général, j'aime mieux, lorsqu'elle veut cacher ses mèches blanches, les teintes claires. Il est très difficile de redonner aux cheveux leur couleur initiale; ce n'est pas un problème technique, mais c'est beaucoup

plus joli et beaucoup plus seyant lorsqu'une femme accepte sa tête « poivre et sel ». Je conseille des rinçages réguliers mordorés ou nacrés. — Quant aux coiffures sur cheveux gris ou blancs, elles doivent être toujours courtes, il n'est pas question d'adopter une coupe stricte, mais des crans doux, des mèches à peine bouclées.

Quatre-épices

Certaines recettes parlent des quatre-épices. En réalité, elles n'en sont qu'une. Elles proviennent d'une plante, la nigelle, dont les graines écrasées ont le parfum de quatre épices mélangées, soit le gingembre, la girofle, le poivre et la muscade.

Les gauchers

Un enfant naissant de parents gauchers est nettement plus prédisposé qu'un autre à l'être aussi. Un chercheur britannique, H. Chamberlain, l'a établi il y a quarante ans déjà. Selon ses statistiques dans les familles où le père et la mère sont gauchers, 46% des enfants le sont aussi. Quand la mère ou le père est gaucher, les enfants n'ont plus que 17,3% de chance (ou de malchance) d'avoir une latéralité gauche prédominante.

Quant aux enfants naissant de parents droitiers, ils ne seraient gauchers que dans la proportion de 2,1% des cas.

A méditer

Chercher ce qui est vrai n'est pas chercher toujours ce qui est souhaitable.

Albert CAMUS

HOROSCOPE

La journée comportera des influences assez contradictoires et plutôt décevantes. Naissances: Les enfants de ce jour seront indolents, sans volonté, difficiles à diriger et très brouillons.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Maux de tête à craindre et surtout dus au froid. Amour: Essayez d'égaliser votre humeur. Affaires: Recherchez les collaborations indispensables.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Surveillez votre tension. Amour: Faites preuve de patience. Affaires: Ne traitez pas à la légère les problèmes financiers.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Très bonne en ce moment. Amour: Changez créder l'ambiance favorable. Affaires: Une très bonne opportunité se présentera.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Supprimez définitivement les sucres. Amour: Votre humeur est un peu trop fantasiste. Affaires: Adaptez-vous aux méthodes modernes.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Attention aux chutes. Amour: Montrez-vous large de vues. Affaires: Ne vous perdez pas dans les détails.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Soignez votre alimentation. Amour: Reconnaissez loyalement vos erreurs. Affaires: Parlez moins, agissez plus.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Prenez un petit déjeuner consistant. Amour: Oubliez les griefs. Affaires: Faites preuve d'un peu plus d'esprit de suite.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Soyez extrêmement prudent dans vos déplacements. Amour: Vos soupçons finissent par lasser l'être aimé. Affaires: Vos mérites et vos capacités seront récompensés.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Couchez-vous plus tôt. Amour: Soyez ponctuel dans vos rendez-vous. Affaires: Vous recevrez une nouvelle très encourageante.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Douleurs dans les articulations à prévoir. Amour: Ne vous laissez pas influencer par vos amis. Affaires: Il est grand temps de prendre une décision.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Soignez vos mauvaises dents. Amour: Vous effectuerez une démarche importante. Affaires: Vous récolterez le fruit de vos efforts.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Réduisez votre consommation de tabac. Amour: Votre incision finit par être lassante. Affaires: Remplissez vos engagements.

MOTS CROISÉS

Problème No 627

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Est produite par une espèce de gourde. 2. Rendre impur. — La faire, c'est se réconcilier. 3. Partie d'un lustre. — Ancien émirat de l'Arabie. — Conjonction. 4. Alors, dans le passé. — Signe de notation, en musique. 5. Bourrique. — Après bis. 6. En face de Gibraltar. — Négation. 7. Doit être sûr. — La guigne en est une. 8. Peut être mis en marge. — Accueillit Moïse enfant. 9. Démonstratif. — Courir. 10. Tués. Chaque région a les siens.

VERTICALEMENT

1. Ville d'Espagne (en espagnol). 2. Un peu de vin. — Fils de Loth. 3. Symbole. — Est fait par un narrateur. 4. Paquet de billets. — Ville du Vaucluse. 5. Genre de légumineuse. — La gelée en est un. — Lien grammatical. 6. Se dit du point géométrique. 7. Violent. — Charmant ou empoisonnant. 8. Possessif. — Note. — Se jette dans le Rhin. 9. Son principal ouvrage est un four. — Sur la Bresle. 10. Sont filmés hors d'un studio.

Solution du No 626

1	T	R	A	Q	U	E	N	A	R	D
2	R	E	S	U	R	G	I	R	A	
3	A	A	A	I	R	O	S	T		
4	N	A	I	E	U	M	E	E		
5	S	A	N	S	O	N	N	E	T	
6	V	U	E	L	E	I	A	S		
7	A	N	T	R	E	R	A	C	E	
8	A	A	A	R	C	Y	E	N		
9	L	I	S	S	O	I	R	E	S	
10	E	T	E	N	D	I	S	S	E	

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITION. — Club de jeunesse (13, rue de l'Évole): Exposition de photographies d'amateurs.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, Jo. 12 ans.
Rex: 20 h 45, Filles pour mercenaires. 18 ans.
Studio: 20 h 30, Le Petit Matin. 16 ans.
Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Un dimanche comme les autres. 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Casse. 16 ans. 17 h 30, Les Étoiles de Midi. 12 ans.
Palace: 20 h 30, Les Bidasses en folie. 7 ans.
Pharmacie d'office: J.-C. Bornaard, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Mes ennemis... Je m'en garde.

MARIN
Au Cafignon: Photographies de Jean-Rémy Berthoud et Jean-Pierre Carrel.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE			
5.30 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972	20.15 François Gaillard ou la vie des autres		
6.15 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972	20.35 De Sapporo		
7.00 Fin	21.00 Coralba		
12.15 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972	22.55 Du côté des enfants		
13.15 Fin	22.55 Coupe de France des orchestres		
14.00 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972	23.25 Télé-nuit		
16.00 Fin	FRANCE II		
16.45 Le Jardin de Romarin	5.30 (C) Descente messieurs	6.15 (C) Ski de fond 15 km	
17.05 (C) La boîte à surprises	7.00 (C) Patinage de vitesse	14.00 (C) Patinage libres dames	
18.00 Téléjournal	17.15 (N) Télévision scolaire	18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers	
18.05 (C) Off we go	19.00 (N) Actualités régionales	19.20 (C) Colorix	
18.30 (C) La grande aventure des petits animaux	19.30 (C) La parole est à l'Assemblée nationale	20.00 (C) 24 heures sur la II	
18.50 (C) Le Manège enchanté	20.30 (C) Huit femmes	22.40 Portrait de l'univers	
19.00 (C) Courier romand	21.15 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972	23.35 (C) 24 heures dernière	
19.10 (C) Tang 8me épisode	SVIZZERA ITALIANA		
19.40 Téléjournal	5.30 (C) Sci Discesa maschile	6.15 (C) Sci 15 km fondo	
20.00 (C) Carrefour	12.30 (C) Sci Discesa maschile	13.15 (C) Sci 15 km fondo	
20.20 (C) Les Gens de Mogador	14.00 (C) Disco su ghiaccio	18.10 (C) Per i piccoli	
21.15 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972	19.05 Telegiornale	19.15 Guten Tag	
22.30 Téléjournal	19.50 Obiettivo sport	20.20 Telegiornale	
22.45 Fin	20.40 Quiz al volante	21.20 Enciclopedia TV	
	22.10 (C) Da Sapporo		
SUISSE ALÉMANIQUE		ALLEMAGNE I	
5.30 (C) Jeux olympiques	6.15 (C) Jeux olympiques	12.30 Cours de la Bourse	14.05 Télévision scolaire
12.30 (C) Jeux olympiques	14.00 (C) Jeux olympiques	14.25 Valse de Paris	17.30 Télévision scolaire
18.15 Télévision éducative	18.45 (C) Fin de journée	18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
18.50 Téléjournal	19.00 L'antenne	19.25 (C) Ensorcelante Jeannie	20.00 Téléjournal
19.25 (C) Ensorcelante Jeannie	20.00 Téléjournal	20.20 (C) l'homme sans ombre	21.05 Elio ou une joyeuse compagnie
22.05 Téléjournal	22.15 Jeux olympiques		
FRANCE I		ALLEMAGNE II	
10.25 Télévision scolaire	12.30 Télé-midi 72	5.25, 13 h, et 14 h, Jeux olympiques. 16.05, The Blazing Forest. 17.30, informations, météo. 17.35, L'homme sans nom. 18.05, plaque tournante. 18.40, dessins animés. 19.10 va-nu-pieds au parc. 19.45, informations, météo. 20.15, Jeux olympiques. 21 h, Praxis, le magazine de la santé. 21.45, informations, météo. 22 h, La Mort aux trousses.	
13.30 Cours de la Bourse	14.05 Télévision scolaire		
14.25 Valse de Paris	17.30 Télévision scolaire		
18.30 Dernière heure	18.35 Vivre au présent		
18.55 Pour les petits...	19.00 Actualités régionales		
19.25 Réponse à tout	19.45 Télé-soir		
20.20 (C) l'homme sans ombre	21.05 Elio ou une joyeuse compagnie		
22.05 Téléjournal	22.15 Jeux olympiques		

RADIO

Sottens et télédiffusion
7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-premières entre 6.15 et 6.30 Jeux olympiques à Sapporo. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, entre 7 h et 7.05, Jeux olympiques d'hiver à Sapporo. 7.50, le ski, aujourd'hui. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, Eve au rendez-vous. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Sapporo, Jeux olympiques. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures. Tom Jones. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, histoire et littérature. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, la bonne tranche. 20.30, Je suis un criminel, pièce de Louis-C. Thomas. 21.15, quand ça balance. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, aspects du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 5.55, Jeux olympiques. 6.20, musique récréative, et récit de P. Durrenmatt. 6.50, méditation. 7.05, Jeux olympiques. 7.25, auto-radio. 8.30, musique avant toutes choses. 10.05, divertissement populaire. 11.05, orchestre de danse et récréatif de Beromunster. 12 h, accordéon et trio Klein. 12.20, Jeux olympiques. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, Les Krienser Klänge. 15.30, musique populaire.

16.05, Paganini, évocation de V. Huber. 17.10, intermède. 17.15, pour les enfants et les jeunes, concours policier. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, disques des auditeurs. 22.15, informations, revue de presse. 22.30, sérénade pour Alice. 23.30, nocturne musical.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.



L'annonce
reflet vivant du marché



si légère, si douce...

Muratti Ambassador. La cigarette qui répond vraiment aux désirs du fumeur moderne. La combinaison idéale du célèbre système de filtration au Charcoal et du mélange de tabacs sélectionnés avec soin lui donne cette douceur aromatique qui fait son succès.

Muratti Ambassador: filtration et plaisir

71110027

Perce-neige, primevère ou crocus ?
Une pâquerette ne fait pas le printemps...

... mais

**LA 3^{me} QUINZAINE COMMERCIALE
DE NEUCHÂTEL**

du 24 mai au 4 juin 1972

fera éclater la bonne humeur printanière
à Neuchâtel

SKIS TOSALLI

(038) 41 23 12 - COLOMBIER
Atelier spécialisé pour la réparation. Service rapide.

Aiguillage

à la main des arêtes de skis.

Contrôle

des fixations de sécurité.

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien !
RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

**BIG
BEN
BAR**

Sans formalités «prêt à prêter» Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités. Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. _____, remboursable en _____ mensualités.

Salaire mensuel: Fr. _____ Engagements actuels: Fr. _____

Nom de l'employeur: _____

Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Loyer mensuel: Fr. _____ Possédez-vous une auto? _____

Nom: _____ Prénom: _____ ⁷⁵

Date de naissance (jour, mois, année): _____

Profession: _____ Etat civil: _____

Téléphone: _____ Nationalité: _____

N° postal et lieu: _____

N° et rue: _____

Adresse précédente: _____

Date: _____ Signature: _____

Discrétion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	Remboursement mensuel			
	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paiement comptant				
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.-	163.30	121.10	97.65	82.70
3100.-	228.70	169.25	136.25	115.25
6200.-	454.65	335.85	269.80	227.80

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 10000.- et 36 mois.

ORCA

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

A ces prix-là... on se les «arrachera»!

A ces prix-là, vous ne pourrez plus résister au plaisir d'être toujours bien coiffée, et d'avoir à disposition, une ou deux «coiffures de rechange». Chacun de ces modèles en cheveux synthétiques existe dans 6 à 8 couleurs

Angela
39.-



Katia
79.-



Françoise
39.-



Caroline
29.-



Venez les essayer sans tarder
à notre stand spécial
rez-de-chaussée

**armourins
neuchâtel**

Informations suisses

Sécurité routière: cri d'alarme

ZURICH (ATS). — L'année passée, plus de 1700 personnes ont perdu la vie lors d'accidents de la circulation dans notre pays. Est-ce normal? Le délégué de la «SNH» chargé de la campagne de promotion de la sécurité dans le trafic routier pose cette question dans un communiqué remis à la presse et dans lequel il qualifie le degré de sécurité sur nos routes de «très mauvais».

«Le degré de sécurité ne va cependant pas s'améliorer de lui-même. Au contraire: le nombre des victimes d'accidents de la circulation va continuer à augmenter, aussi longtemps que l'on n'intervient qu'avec des demi-mesures face à la croissance rapide de la motorisation. Sur la base de ces considérations, la «SNH» a lancé en novembre dernier une campagne nationale pour la sécurité dans le trafic dont le but est de réduire de 20% les victimes d'accidents de la circulation jusqu'en 1974. Ce n'est que si nous nous fixons un but concret et que nous complétons les mesures jusqu'au moment où nous l'aurons atteint, que nous pourrions créer des conditions dignes sur nos routes. En mars, la «SNH» organisera une rencontre au château de Lenzenbourg pour approfondir cette question.»

Initiative socialiste dans le canton de Berne

BERNE (ATS). — L'élection des conseillers aux Etats par le peuple, tel sera le thème d'une initiative que les socialistes envisagent de lancer en automne prochain dans le canton de Berne. C'est du moins la décision qu'a prise samedi à Berne la conférence des présidents du parti, le texte de l'initiative devant être mis au point par le prochain congrès ordinaire du parti. Une deuxième initiative tendra à une fiscalité plus équitable.

Bernois privés de courant

BERNE (ATS). — A la suite d'une erreur de commutation dans le réseau de 150.000 volts une panne a privé les deux tiers du réseau de Berne de courant pendant une demi-heure. L'incident qui a provoqué un court-circuit s'est produit pendant des travaux à Worblaufen. Les transports publics ont cessé de circuler. Les groupes de sécurité ont été enclenchés dans les hôpitaux. Aucun incident n'est à déplorer.

Etrange phénomène aux chutes du Rhin

SCHAFFHOUSE (ATS). — Depuis l'été dernier, des bancs d'écume se sont formés au pied des chutes du Rhin. La population et les autorités s'inquiètent du phénomène. Une enquête a été ouverte. Ses premiers résultats permettent d'affirmer que l'écume provient des températures élevées de l'air et de l'aération de l'eau provenant de la chute. Ces deux facteurs étroitement conjugués avec la quantité de détergents déversés dans le Rhin.

thérapie compréhensive pour les drogués

ZURICH (ATS). — Réuni samedi à Zurich, sous la présidence de M. E. Gerntmber, pasteur, de Berne, le comité du secrétariat antialcoolique suisse a examiné le problème des drogués qui ne cesse de s'aggraver en Suisse. Selon un communiqué, le comité a «dit sa conviction qu'on ne saurait prévenir une extension ultérieure de la consommation de drogues, à moins de remédier aux problèmes d'ordre social qui sont à son origine». Pour le secrétariat antialcoolique, «on ne pourra guérir ceux qui souffrent de la dépendance d'une drogue par des mesures coercitives, mais uniquement à l'aide d'une thérapie compréhensive».

Dans un autre domaine, le comité a insisté «sur le fait qu'en Suisse, les alcooliques sont dix fois plus nombreux que les victimes des autres drogues, puisque leur nombre s'élève à environ 120.000 (Dr Ladevig et coauteurs)». Selon le secrétariat antialcoolique, «la gravité du problème de l'alcool ne doit pas être atténuée parce que la consommation de boissons alcooliques est admise par la société et que producteurs, commerçants et vendeurs y sont intéressés financièrement».

Le comité demande donc qu'une législation fédérale soit introduite, pour permettre une solution «globale et approfondie» du problème médico-social des drogues.

FRANCE VOISINE

L'hypothèse d'un meurtre semble être exclue

Un Suisse découvert mort dans une rue de Besançon

De notre correspondant: Samedi vers 7 heures, un passant découvrait dans une rue peu fréquentée de Besançon, le cadavre de M. André Falcy, cuisinier, né le 15 février 1947, à Vallorbe. Celui-ci portait à l'arcade sourcilière droite une plaie; une petite tache de sang mar-

quait l'endroit où il gisait. Aussitôt, on pensa qu'il s'agissait d'un meurtre. Le médecin, alerté, remarqua que la coupure à l'arcade était peu profonde et qu'elle n'avait pu provoquer elle-même la mort. M. André Falcy, 25 ans, était un grand malade. Il souffrait de fréquentes crises d'asthme et tout donna à croire qu'il aurait succombé des suites d'une attaque plus violente de ce mal. Dans ses vêtements se trouvait un médicament qui s'administre sous forme de pulvérisations. On le prescrivait jadis contre des crises de ce genre avant qu'il ne soit retiré de la circulation en France: ce médicament peut, en effet, provoquer des syncopes.

M. Falcy, dont les parents demeurent à Vallorbe, était arrivé à Besançon depuis quelques jours en compagnie d'un autre Suisse, M. G. L., ancien berger, devenu cuisinier, né à Lausanne et âgé de 32 ans, et d'une Belfortaine, Mlle J.S., 33 ans, serveuse. Le trio, depuis la nuit du lundi, alla d'hôtel en hôtel, avant de s'installer au centre de la ville. La police a naturellement entendu M. Longchamp et Mlle Stockli, le temps d'examiner leur situation plus en détail.

Ils ont tous deux au maillé à partir avec la justice suisse à plusieurs reprises. L'autopsie qui a été ordonnée, permettra sans doute de déterminer si M. Falcy est décédé de mort naturelle comme le pensent maintenant les enquêteurs.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

VOL IMPORTANT

Hier soir, un ou des malfaiteurs se sont introduits dans le local des tramways, au terminus de la ligne de Corcelles. Ils ont fait main basse sur différents objets et se sont emparés notamment de l'argent contenu dans les sacs des contrôleurs, sacs qui étaient enfermés dans des buffets. On ignore encore le montant des sommes volées, mais il semblerait qu'il s'agisse d'un montant assez élevé. Une enquête a été immédiatement ouverte.

FRIBOURG

ROMONT

Une fillette de 3 ans grièvement brûlée

(c) Hier matin, la petite Marlyse Devaud, 3 ans, fille de Gilbert, agriculteur à Chatonnay (Glâne), est tombée dans un seau d'eau bouillante, chez ses parents. Brûlée sur presque tout le corps, aux 1er et 2me degré, elle fut transportée à l'hôpital de Billens. Son état empira, de sorte qu'il fallut la transférer, en fin d'après-midi, à l'hôpital cantonal de Lausanne.

15.000 fr. de casse entre Tavel et Saint-Ours

(c) Une demi-douzaine de postes de télévision et deux voitures ont été pratiquement démolis, samedi vers 14 h 45, entre Tavel et Saint-Ours (Singine). Un chauffeur de Dirlaret circulait au volant d'une fourgonnette contenant les appareils. Déporté dans un virage, il entra en collision avec une voiture conduite par un habitant de Tavel. La fourgonnette se retourna. 15.000 francs de dégâts.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

L'affaire des «Mirage» pour Israël un accord entre Paris et Jérusalem

JÉRUSALEM (AP). — Israël et la France ont conclu leurs négociations sur le remboursement des 50 avions «Mirage» non livrés à Israël déclarait-on dimanche de source digne de foi.

Israël recevait 75 millions de dollars de remboursement en espèces, plus des intérêts. Les négociations, commencées en novembre, se sont achevées la semaine dernière, et un accord formel serait signé demain.

Le feu détruit douze immeubles aux Etats-Unis

WAKEFIELD (Massachusetts) (AP). — Un incendie qui s'était déclaré samedi soir dans une usine chimique s'est rapidement répandu à un secteur industriel à la suite de l'explosion d'une centaine de récipients contenant de l'acétoène.

Le feu attisé par un vent violent a détruit au cours de la nuit une douzaine d'immeubles. Les dégâts atteindraient 17 millions de dollars. Environ 2000 personnes se trouvent sans travail.

BIENNE

Jambe cassée

Samedi, vers 16 h 30, Sylvia Giroud, âgée de 11 ans, s'est fracturée une jambe en skiant aux Prés-d'Orvin. Elle a été hospitalisée à Wildermeth.

ALFERMÉE

Collision: deux blessés
Samedi à 16 h 45, une collision entre deux automobiles, dont l'une est immatriculée en France, s'est produite à Alfermée. M. et Mme Routurier domiciliés en France, blessés, ont dû être hospitalisés.

Assemblée des officiers bernois

(c) Samedi de nombreux officiers bernois ont tenu leur assemblée annuelle au Palais des congrès. On notait la présence, parmi eux, de M. Robert Bauder, conseiller d'Etat et chef du département militaire, du colonel Pierre Hirschi, chef de l'instruction. Présidée par le colonel EMG. Spiess, les participants entendirent un exposé du colonel Zumstein.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

main. L'ambassadeur israélien à Paris a conduit les négociations, avec une équipe du ministère des finances.

Dans les milieux officiels israéliens, on estimait qu'une conclusion heureuse des négociations devrait permettre un dégel dans les relations franco-israéliennes. Mais, il semble qu'on était trop optimiste. Les Israéliens auraient essayé d'englober dans la négociation sur les «Mirage» l'ensemble des relations entre les deux pays, mais, du côté français, on se serait refusé à cet élargissement.

Israël avait versé 56 millions de dollars pour les «Mirage» en trois versements à partir de 1965. Le dernier versement fut fait en 1967, après l'embargo du général De Gaulle, dans l'espoir que Paris reviendrait sur sa décision.

La décision de négocier la revente des avions à la France avait été prise par le ministère de la défense l'année dernière.

VAUD

BONVILLARS

Une balade qui se termine mal

(c) Un accident spectaculaire s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h 45. Un automobiliste vaudois qui circulait à une vitesse excessive en direction de Grandson arrivant de Neuchâtel, a été déporté sur sa droite, dans un virage à gauche, pour finalement, sortir de la chaussée et terminer sa course dans le ruisseau du Ruz-Desreuz, non sans avoir passé encore à travers une barrière. La voiture est démolie. Par miracle, le conducteur n'est que légèrement blessé.

SAINTE-CROIX

Victimes d'accidents

(c) De nombreuses fractures à ski se sont produites en fin de semaine dans la région de Sainte-Croix - Les Rasses. Le jeune Claude Helfer, 14 ans, d'Yverdon, s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon. Trois autres personnes ont été blessées. Il s'agit de Mme Hani Beer, de Worbl, de Mlle Christine Geffrier, ressortissante française, en séjour à Mauborget, et de Mlle Laurence Conus, de Sainte-Croix.

YVERDON

Chute

(c) Mme Elise Tonetti, domiciliée à Yverdon, s'est fracturé le poignet gauche lors d'une chute malencontreuse. Elle a été transportée à la clinique de la rue du Four.

Grièvement blessé

(c) M. Vitalio Lanzano, ressortissant italien, habitant à Yverdon, s'est grièvement blessé avec une scie circulaire, et a eu plusieurs doigts et les mains sérieusement atteints. Il a été soigné à la clinique de la rue du Four.

LA GENEVOISE ASSURANCES

1872 1972

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Un partenaire sûr!

A tous ceux qui connaissent maintenant l'Investplan, la Banque Populaire Suisse veut donner l'occasion de faire connaissance avec ses fonds de placement: à partir d'un versement minimum de Fr. 50.- déjà, vous pouvez participer - via l'Investplan - à un fonds de placement.

Assurer votre bien-être — objectif de notre banque.

Veuillez m'adresser le rapport de gestion

de l'EURAC du PHARMAFONDS

du SIAT de l'INTERMOBILFONDS

de l'AUTOMATION-FONDS de tous vos fonds de placement

(Prière de marquer d'une croix ce qui vous convient)

Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

(Veuillez découper le coupon rempli et l'envoyer à l'adresse ci-dessous.)

Banque Populaire Suisse 2001 Neuchâtel, Rue du Seyon 12

Les manifestants n'ont pas affronté les soldats britanniques concentrés à Newry

NEWRY (AP). — Les manifestants de Newry ont décidé de ne pas poursuivre leur défilé jusqu'au centre de la ville devant l'important dispositif de la police et de l'armée.

Le cortège, après avoir parcouru une certaine distance, a fait demi-tour et est revenu à son point de départ, dans l'ensemble immobilier de Derrybeg, où un meeting a eu lieu.

Soldats britanniques et policiers, un peu détendus, restaient derrière leurs barricades, sans chercher à interrompre le meeting à Derrybeg.

Les organisateurs de la marche ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de provoquer un affrontement entre la foule et les soldats.

À deux reprises, pourtant, le cortège s'était avancé vers les premiers barrages de l'armée, mais chaque fois il avait fait demi-tour, pour revenir finalement dans l'ensemble immobilier de Derrybeg.

AMBULANCES

Des hélicoptères de l'armée britannique surveillaient l'agglomération. Des barrages militaires interdisaient tous les accès de l'en-

semble immobilier de Derrybeg, point de départ du cortège. Les autorités avaient constitué pour parer à toute éventualité un véritable parc d'ambulances venues parfois de loin.

Les soldats britanniques, et les policiers du Royal-Ulster, avaient pris position derrière des barricades de bois renforcées de barbelés, armés de carabines automatiques. Ils ne tentaient pas d'arrêter les personnes qui arrivaient individuellement ou par petits groupes.

DES GENS CONNUS

Ont été remarqués, on remarque parmi les manifestants de nombreux personnalités : Joan Plowright, femme de l'acteur sir Laurence Olivier, l'actrice Vanessa Redgrave, M. Boland, ancien ministre de la République irlandaise, et divers « leaders » régionaux de l'opposition.

Ici et là, on voyait des hommes recherchés soupçonnés d'appartenir à l'IRA, notamment Paddy Kennedy, l'un des hommes les plus recherchés sur la liste noire de l'armée britannique.

L'IRA avait déclaré auparavant qu'elle n'enverrait pas d'hommes dans la manifes-

tation. L'ensemble des manifestants semblait composé en majorité de gens de la classe moyenne, enseignants, employés ; certains venaient de Limerick, Munster, Armagh, Gungannon, Belfast, Londonderry et Dundalk, de l'autre côté de la frontière.

De nombreuses femmes portaient des croix de bois d'un mètre environ. Des milliers de participants arboraient un insigne de papier blanc frappé d'un cercueil noir évoquant les 13 morts du dimanche sanglant de Londonderry. L'insigne portait le chiffre 13 au milieu.

Dans l'ensemble immobilier de Derrybeg, de petits enfants continuaient à jouer dans les rues, s'arrêtant un moment pour regarder avec étonnement passer le cortège.

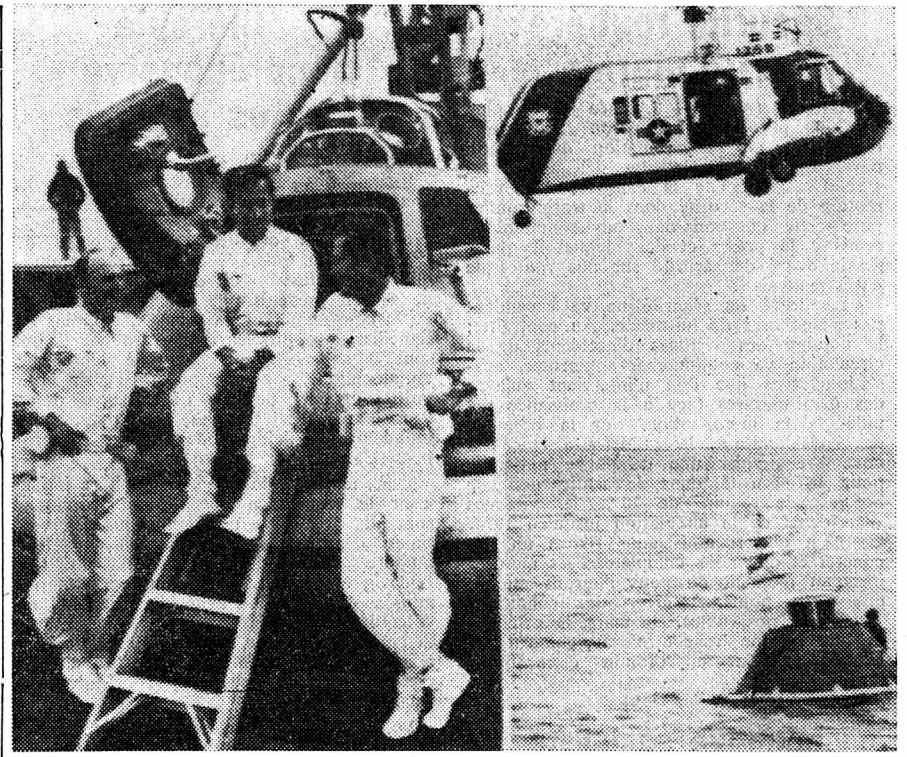
Une maison sur deux environ arborait un drapeau noir, en signe de deuil pour les morts de Londonderry.

On sait que l'origine des incidents de Londonderry demeure contestée. Pour les catholiques, les parachutistes britanniques ont tiré délibérément sur la foule des manifestants non armés. L'armée britannique affirme, au contraire, que des hommes de l'IRA ont ouvert le feu.

Une marche de protestation contre la politique britannique en Irlande du Nord a dégénéré en violence samedi soir devant la résidence du premier ministre, M. Heath, à Downing-Street.

Nonante personnes — civils et policiers — ont été blessées au cours de ces incidents, a déclaré un porte-parole de la police.

Vingt d'entre elles ont été hospitalisées. En outre, cent personnes ont été arrêtées.



POUR SE FAIRE LA MAIN

Voici les trois hommes de la prochaine mission « Apollo-16 » : Mattingly, Young et Duke (de gauche à droite). Ils s'exercent ainsi dans le golfe du Mexique en vue de leur futur, mais prochain plouf. (Téléphoto AP)



Image du défilé pour les droits civiques (Téléphoto AP)

Le ministre à vie de la politique italienne évitera-t-il le pire ?...

ROME (AP). — Le président Leone a chargé M. Andreotti (démocrate-chrétien) de former le nouveau gouvernement, le 33^{ème} depuis la guerre. Cette désignation est considérée comme une ultime tentative d'éviter la dissolution du parlement et des élections anticipées.

Agé de 53 ans, M. Andreotti a une réputation de réalisme politique. Il en aura besoin pour résoudre la crise ministérielle qui a éclaté il y a trois semaines à la suite de dissensions au sein de la coalition de centre-gauche sur le marasme de l'économie, les relations avec les communistes et le prochain référendum sur le divorce.

Ces controverses ont abouti, rappelons-le, le 15 janvier à la démission du cabinet de M. Colombo, au pouvoir depuis 18 mois.

M. Andreotti, président de la Chambre des députés, s'est réservé le droit d'accepter ou de refuser le mandat après avoir consulté les partis.

LA PORTE OUVERTE

Mais la plupart des dirigeants des partis de la coalition parlent déjà ouvertement d'élections anticipées et s'en rejettent mutuellement la responsabilité. Ce serait la première dissolution anticipée du Parlement durant les 25 années de l'histoire de la République.

M. Andreotti, considéré comme la seule personnalité capable d'empêcher cette éventualité, est un fervent catholique. Il a fait son entrée politique comme journaliste dans l'organe du parti démocrate-chrétien et comme proche collaborateur de l'ancien président du Conseil, M. de Gasperi.

À 35 ans, il a été le plus jeune ministre de l'intérieur, et la longue succession

des portefeuilles qui lui ont été confiés depuis la fin de la guerre lui a valu le surnom de « ministre à vie ».

Génocide des Biharis au Bangla Desh ?

DACCA (AP). — Plus de 1000 armes à feu enterrées par les soldats pakistanais avant leur capitulation ont été trouvées dans le faubourg de Mirpur à Dacca. Depuis deux jours, une opération est en cours à Mirpur pour évacuer 20.000 Biharis afin de faciliter les perquisitions, déclarait-on dimanche de source officielle.

Environ 1000 hommes évacués ont été conduits à la prison centrale de Dacca, qui peut abriter 4000 détenus. Près de 3000 femmes, enfants et vieillards ont été transférés dans un camp isolé à une vingtaine de kilomètres de la ville. Les hommes n'ont pas été conduits à ce camp de peur qu'ils s'en échappent pour retourner dans le faubourg.

Selon la même source officielle, les armes

Génocide des Biharis au Bangla Desh ?

découvertes n'ont pas été utilisées pour les massacres de Bengalis. Elles auraient été destinées à être utilisées plus tard par les Biharis pour créer des troubles et exercer des pressions sur le gouvernement du Bangla Desh. L'armée compte découvrir de nouvelles caches dans le faubourg de Mirpur.

Selon le gouvernement, environ 350 personnes, dont 250 civiles, ont été assassinées par les Biharis depuis la fin de la guerre.

TOUR A TOUR

Mirpur comprend 12 quartiers, où vivent un total d'environ 200.000 Biharis. Beaucoup viennent d'autres régions pour échapper aux représailles des Bengalis. Selon le plan

d'évacuation de Mirpur, tout le « ghetto » doit être fouillé, quartier par quartier.

Pour cela, deux quartiers sont évacués et fouillés. Puis, ces deux quartiers servent à héberger les habitants des autres quartiers, au fur et à mesure que ces derniers seront fouillés à leur tour.

La résistance à l'opération vient surtout des quartiers 11 et 12. Aussi, ces derniers seront-ils évacués et fouillés en dernier.

Plusieurs fonctionnaires auraient été assassinés le week-end dernier, alors qu'ils s'étaient rendus dans ces deux quartiers pour demander la restitution des armes.

Klaus Altmann arrêté

LA PAZ (AP). — Klaus Altmann a été arrêté à la Paz pour une dette d'un montant équivalent à 20.000 fr. f. environ, ont annoncé les autorités boliviennes. Un porte-parole du ministère de

la justice, M. Morales, a déclaré que l'arrestation intervenue jeudi de l'homme d'affaires bolivien d'origine allemande a été ordonnée à la demande de l'agence bolivienne pour le développement.

« Phantom et Skyhawks » américains pour l'armée de l'air israélienne

WASHINGTON (Reuter). — Les Etats-Unis sont d'accord pour vendre à Israël jusqu'à 45 chasseurs-bombardiers « Phantom » et jusqu'à 80 jets « Skyhawks » déclarait-on de source bien informée à Washington.

De précédentes informations laissaient

prévoir que les Etats-Unis ne livreraient que 18 « Phantom » et une quarantaine de « Skyhawks ».

Un porte-parole du département d'Etat s'est refusé à commenter l'information.

Cependant dans une interview accordée au correspondant de Tass à Brioni, le

président Sadate a déclaré que ses entretiens de Moscou ont été « très importants et fructueux ».

« Nos ennemis s'efforcent d'enfoncer un coin entre les peuples arabes et l'Union soviétique », a-t-il dit. Mais ces rêves ne se réaliseront pas et les entretiens de Moscou l'ont confirmé une fois de plus.

Il a ajouté que l'amitié entre les deux pays est la conséquence « non pas d'une tactique, mais d'une profonde conviction de notre part et d'une aspiration sincère et organique ».

INTERROGER LE CAIRE

Après avoir obtenu l'accord d'Israël à des négociations indirectes sur une réouverture du canal de Suez, les Etats-Unis vont maintenant se tourner d'ici à une semaine ou deux vers l'Egypte, a annoncé M. Sisco, sous-secrétaire d'Etat américain.

Toutefois, M. Sisco s'attend à ce que la réaction initiale des Egyptiens soit réservée.

Selon M. Sisco, les négociations sont entravées non seulement par les divergences entre Arabes et Israéliens, mais aussi par la présence des deux super-puissances — les Etats-Unis et l'Union soviétique — dans la région.

Signalons enfin que, sur le chemin du retour, Sadate a eu des entretiens avec les présidents syrien et libyen.



Et, pendant ce temps, Dayan, à gauche, prend le premier avion pour les Etats-Unis. (Téléphoto AP)

M. Waldheim pour l'admission des deux Allemagnes à l'ONU

BONN (AFP). — M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est prononcé en faveur d'une admission rapide des deux Etats allemands à l'ONU.

Dans une interview accordée à la télévision ouest-allemande, M. Waldheim a déclaré que cette admission était « dans l'intérêt même des Etats divisés ». Il a, en outre, affirmé qu'il ne partageait pas les craintes de certains observateurs qui voient dans l'entrée de la R.F.A. et de la R.D.A.

à l'ONU une source de complications supplémentaires pour l'organisation mondiale.

Le secrétaire général a grandement modéré l'optimisme reflété par certaines informations selon lesquelles une réouverture du canal de Suez serait imminente.

« D'après les renseignements que nous possédons », a-t-il dit, « les perspectives ne sont pas très brillantes ».



M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, photographié ici à Rome, a été reçu durant le week-end au Vatican. C'est la première fois qu'un secrétaire général de l'ONU était reçu par un pape au Saint-Siège. (Téléphoto AP)

TOUR DU MONDE

EUROPE

Milena Koubias libérée

PRAGUE (AFP). — Mlle Milena Koubias, interprète française de l'ambassade de France à Prague, qui avait été condamnée le 9 juillet dernier, à dix ans de prison pour espionnage, a été libérée et expulsée de Tchécoslovaquie il y a quelques jours, après avoir purgé dix-huit mois de sa peine, apprend-on dans la capitale tchécoslovaque.

Mlle Koubias avait été arrêtée le 22 juillet 1970, en même temps que M. Stein, interprète de l'ambassade des Pays-Bas, et quatre autres personnes dont l'ancien directeur du cinéma tchécoslovaque, M. Polodnak.

Deux avalanches font cinq morts

GRENOBLE (AP). — Dans la matinée de dimanche, une avalanche s'est produite dans le massif de l'Oisans, à proximité du Périer, au lieu dit « des Dauréus », dans la région du Valbonnais.

L'épaisse masse de neige a emporté trois skieurs, l'un d'eux, le Dr Léopold, a pu se dégager à temps, mais devant la hauteur de l'avalanche il dut se résoudre à partir chercher du secours.

Les secouristes déposés par hélicoptères parvenaient à dégager les deux corps : le fils du médecin, Bruno Léopold, âgé de 14 ans, et un autre skieur, Denis Brunet, 38 ans, morts étouffés.

Par ailleurs deux avalanches se sont produites en même temps samedi au-dessus de la station de ski Solden en Andorre, à 2300 m d'altitude.

L'avalanche a surpris six skieurs qui étaient en train d'utiliser les téléskis. Trois d'entre eux sont sortis indemnes de l'aventure mais les trois autres ont été emportés par la coulée de neige.

Contrebande de cigarettes suisses

ROME (AFP). — Des cigarettes pour une valeur de près d'un milliard de francs suisses ont été introduites en contrebande en Italie, venant de Suisse, au cours des onze premiers mois de l'année 1971.

Cette estimation a été établie par le bureau des douanes suisses selon lesquelles 9537 tonnes de cigarettes produites en Suisse sont entrées illégalement en Italie.

Enorme incendie en Italie

ROME (DPA). — Un court-circuit semble être à l'origine de l'incendie qui a ravagé trois des quatre salles d'un entrepôt de la fabrique aéronautique Piaggio à Finale-Ligure, sur la Riviera italienne. On ne déplore aucune victime. Les dégâts matériels sont supérieurs à un milliard de litres (près de sept millions de francs suisses).

Odessa bloqué par une banquise

MOSCOU (AFP). — Pour la première fois depuis vingt ans, une banquise, conséquence de la vague de froid dans le sud de l'URSS, s'est constituée en mer Noire bloquant complètement les ports d'Odessa et d'Ilichevsk. Les glaces, qui s'étendent sur une profondeur de 20 kilomètres environ, ont une épaisseur moyenne de 60 à 70 centimètres.

La mer Noire n'est pas la seule région touchée par la vague de froid qui, venue du nord du pays, a gagné également l'Arménie et la mer Caspienne dont le littoral nord est aussi entièrement bloqué par une banquise. Pour la première fois depuis de nombreuses années, la température en Arménie, en Azerbaïdjan et dans le Caucase est descendue à moins 36 degrés centigrades.

PROCHE-ORIENT

Hanoï rejette le plan Nixon

Par un texte en huit pages, au ton sévère et déterminé, le gouvernement nord-vietnamien a rejeté le « plan de paix trompeur en huit points » du président Nixon, et a réaffirmé son soutien sans réserve à la solution en sept points du « GRP » sud-vietnamien du 2 février.

« Les questions clés » pour Hanoï demeurent le retrait total des troupes américaines, la démission du président Thieu et l'arrêt de la politique de vietnamisation.

Hanoï se montre mécontent par la publication, américaine « dans un but électoral » des contacts privés entre les Etats-Unis et la République démocratique du Viet-nam.

La déclaration nord-vietnamienne, publiée à quelque deux semaines de la visite du président Nixon à Pékin, demande l'aide des pays socialistes pour « mettre fin à l'agression américaine dans cette partie du monde ».

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Cette image, pour vous, c'est le symbole de vos économies qui fructifient, le signe de l'argent bien placé

Amateurs de vitesse attention !

COPENHAGUE (AFP). — Un appareil « rapporteur » permettant de contrôler la vitesse à laquelle une voiture a roulé jusqu'à huit heures avant la vérification, a été mis au point par le mathématicien Skovgaard, de l'école supérieure technique du Danemark, qui est en train de le faire breveter dans tous les pays du monde fabriquant des automobiles.

La lecture de ce rapporteur ne prend qu'un instant. L'instrument, qui ne coûte qu'une somme modique ne prend pas plus de place qu'une grosse boîte d'allumettes et pourra être incorporé dans le tableau de bord.

Fric-frac près de Lyon : 2 millions volés

LYON (AP). — Une attaque à main armée en quelques minutes, au supermarché « Carrefour » de Venissieux, près de Lyon. Quatre bandits, opérant à visage découvert, tous armés, l'un d'eux tenant un fusil de chasse au canon scié, ont attaqué deux convoyeurs de la société Transval, à Lyon, au moment où, quittant les bureaux de la direction, ceux-ci redescendaient un escalier de secours, portant chacun un grand sac de toile qui se trouvaient des sacs, renfermant une grande partie de la recette de la journée.

Une somme voisine de 1.500.000 a été volée ainsi que de très nombreux plus de chèques remis par des clients. Ces chèques représenteraient un montant total d'environ 500.000 f.f. Ainsi, le butin global atteint 2.000.000 de f.f.

Gaz : sabotage en Hollande

RAVENSTEIN (Pays-Bas) (AP). — La police néerlandaise a annoncé que deux explosions qui ont détruit dimanche matin une conduite souterraine de gaz de Groningue sont dues à des sabotages.

Les explosions se sont produites dans des stations de compression à Ravenstein et à Ommen, villes distantes de 80 km, dans des stations de compression.

La première a déclenché un incendie qui a causé pour quelque 1.500.000 f.f. de dégâts, et qui a interrompu l'acheminement du gaz naturel vers la Belgique et la France.

L'explosion d'Ommen n'a causé que des dégâts de peu d'importance. Mais les policiers ont découvert une seconde charge de dynamite en dehors de la barrière de la station de compression.

ASIE

Les assassins de Wasfi Tall

BEYROUTH (AP). — Le roi Hussein a fait savoir aux autorités égyptiennes qu'il était opposé au procès, des quatre Palestiniens accusés d'avoir assassiné le premier ministre jordanien, Wasfi Tall, il y a deux mois.

Le roi de Jordanie craindrait, en effet, qu'un tel procès ne soit en fait le procès de son propre régime et de son attitude face aux Palestiniens.

UN FAIT PAR JOUR

Paddy...

Les nouvelles de Newry n'étaient pas encore « tombées » lorsque j'ai écrit cette chronique. Volontairement. Et, aux premières heures de cette journée qui marque — est-ce un présage, est-ce un symbole — le 20^{ème} anniversaire du couronnement de la reine Elisabeth, j'ai voulu comme à l'ordinaire, et pour mieux comprendre le présent faire un tour dans le passé.

C'est pourquoi, en février 1972, j'ai relu ce que Churchill écrivit sur des événements qui se déroulaient il y a 50 ans, en Irlande, où à propos de l'Irlande, j'ai relu ce qu'il vécut, face à un pays déjà furieux et ensanglanté. Et il me semble que la grande ombre nous parle d'aujourd'hui. Et peut-être de demain. C'est un film : celui des occasions manquées. C'est le cri de Gladstone, suppliant les Communes de rendre justice à l'Irlande, une Irlande qui, il y a 76 ans, décidait de reprendre des armes que, depuis, elle n'a jamais quittées. Gladstone avait dit en 1886 : « L'Irlande se présente devant votre tribunal plein d'espoir et presque suppliante ». Pour avoir refusé d'entendre cet appel, et dit qu'en 1903, on verrait comment faire la suite en 1914 et puis par la suite quand le clairon de l'armistice aurait retenti aux oreilles des vivants, l'Angleterre a perdu l'Irlande du Sud. C'est pourquoi, elle risque de perdre l'Ulster.

Voilà le premier enseignement. Il en est un second qui chaque jour se vérifie. Avec le sang des morts... Bien du temps avait passé depuis le plaidoyer de Gladstone. L'Angleterre en était à accorder à l'Irlande du Sud ce fameux « Home rule » qui ne devait être qu'un palier de l'indépendance irlandaise. Et Churchill se trouva face à face avec Collins qui, quelques mois plus tard, allait signer de son sang, et de sa vie meurtrie, l'indépendance de son pays...

Le contestataire parle devant le représentant de l'Empire. Et il dit une phrase qui se trouve aujourd'hui dans la gorge de tous ceux qui disent non à l'Angleterre. Car ceux d'hier et d'aujourd'hui, avaient eux, avant ceux de Newry, leur marche à la mort. Et face à une Europe perplexe, étonnée, puis douloureuse, ceux-là, aussi avancèrent jusqu'au bout... Collins dit à Churchill, lui rappelant la tragédie de 1916 à Dublin : « Vous avez dix milliers de soldats. Nous n'avions que quelques centaines de partisans. Nous allions au-devant d'une mort certaine. C'est tout ce que nous pouvions faire en fait d'opération militaire ».

De ces hommes d'hier qui allèrent porter la terreur jusqu'au cœur de Londres, Churchill déclara : « Ils ne sont poussés par aucun motif égoïste ou sordide ». Et aujourd'hui, la question se pose : Heath interrogé dirait-il les mêmes mots ? La faute la plus fantastique que pourrait commettre l'Angleterre moderne serait de renouveler les anciennes erreurs. Ce serait de traiter l'Ulster inéquitablement comme la reine Victoria traitait jadis ses turbulents dominions.

L'histoire nous rappelle que la première fois où l'Angleterre fit intervenir ses troupes contre les Irlandais en décidant que ce qui était bon à Londres, devait être à Dublin, les paysans refusèrent de faire leurs semailles et les fermiers de payer leurs impôts. Alors Londres créa des tribunaux spéciaux chargés d'appliquer le « Land-act » et de jeter à la porte les propriétaires récalcitrants. Mais chaque sillon devint une tranchée, chaque fourré une embuscade.

Il reste que, comme pour l'Algérie, cette tragédie demeure une affaire anglaise, un problème à régler entre Britanniques et Irlandais des deux bords. Sans aucune ingérence étrangère. C'est l'affaire des « verts catholiques » et des « oranges protestants ».

La puissance des armes ? L'ordre par l'armée ? Que l'on se souvienne du vieux proverbe irlandais : « Partout où il y a des coups à donner ou à recevoir, Paddy est là ». L. GRANGER